

---

# Remerciements

Ils sont d'abord dus à Jean Alègre et à Christophe Borgel, respectivement conseillers auprès d'Élisabeth Guigou et de Jack Lang, qui ont eu la patience de suivre avec attention les travaux de cette mission depuis la commande jusqu'à la remise du rapport.

Mais ce texte est aussi l'aboutissement d'un parcours de plusieurs années. Cette étape d'observation et de conceptualisation s'appuie sur une expérience personnelle du monde associatif étudiant, qui n'aurait pu être aussi enrichissante sans le soutien de la Ligue de l'enseignement, et particulièrement de Jean-Marc Roirant et de Philippe Campinchi. Je tiens aussi à citer Hugues Sibille, ancien délégué interministériel à l'économie sociale et Hubert Prévot, président de la Conférence permanente des coordinations associatives dont les efforts conjugués ont permis à beaucoup de citoyens de mieux saisir les enjeux politiques de la vie associative.

Quant au rapport lui-même, il convient d'affirmer qu'il est une œuvre collective. Un comité de pilotage<sup>1</sup> réunissant responsables associatifs, hauts fonctionnaires et chercheurs spécialisés a ainsi défini le cadre conceptuel, au cours d'une série de rencontres particulièrement passionnantes. Plusieurs dizaines d'entretiens ont apporté une collection d'arguments et d'illustrations confirmant les premières pistes. L'équipe de l'Observatoire de la vie étudiante et particulièrement Juliette Isern a grandement facilité cette phase.

La rédaction elle-même doit beaucoup aux relectures méticuleuses de Nadia Bellaoui et de Thomas Poirier, dont les remarques sévères mais justes ont rendu plus clair et plus percutant le texte final.

C'est enfin et surtout Florence Kunian que j'ai plaisir à remercier, pour avoir consacré avec talent plusieurs mois à la réussite de cette mission. Découvrant l'étude sociologique aussi bien que les arcanes de la politique associative, Florence a su allier la curiosité du journaliste à la rigueur de l'ingénieur pour éviter que mes préjugés ne limitent l'intérêt des analyses qui suivent.

(1) Dont la composition est présentée en annexe.



---

# Avant-propos

La vivacité de la participation civique et sociale représente un enjeu fondamental pour notre société, sans pour autant devenir une préoccupation réelle des politiques publiques.

Nombreux sont ceux qui s'inquiètent d'un individualisme croissant, du vieillissement des militants, de l'abstention électorale qui se banalise..., mais bien rares sont les mesures fortes engagées pour répondre à la crise du rapport aux institutions et au déficit de liens politiques, qui touche particulièrement la jeunesse.

À vrai dire, le sujet reste bien méconnu. Les travaux universitaires et les rapports qui abordent ces questions ne sont pas légion, et leur impact est souvent limité.

La genèse de cette enquête s'inscrit pourtant dans des évolutions qui me semblent très positives. Ainsi, les conditions de vie et les comportements des étudiants commencent à intéresser les universitaires, ce qui représente une nette rupture avec la tradition mandarinale. En parallèle, le monde associatif est de mieux en mieux reconnu comme un acteur essentiel de la vie démocratique, comme il a pu être rappelé à l'occasion de la célébration du centenaire de la loi de 1901.

C'est d'ailleurs dans la foulée de cette célébration que ce rapport a été demandé, pour compléter d'une étude sur le monde étudiant les débats qui venaient de se dérouler.

En cette année 2003, il importe de saluer une nouvelle avancée avec la campagne pour « l'envie d'agir », que Luc Ferry, nouveau ministre de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche vient de lancer, prolongeant et amplifiant ainsi l'action de ses prédécesseurs.



---

# Sommaire

Rapport sur le développement du bénévolat étudiant	9
Synthèse rapide	9
Introduction	13
Première partie Les engagements étudiants	21
De grandes évolutions de l'identité étudiante et universitaire	23
Les trois postures des étudiants engagés	28
Le représentant étudiant, une figure bien installée	35
Les associations étudiantes, un univers d'initiatives	39
L'intervention bénévole étudiante, un engagement sur mesure	44
La responsabilité des établissements	51
Deuxième partie Les étudiants et le mouvement associatif : une relation à construire	57
Enjeux et risques de cette relation	59
Le bénévolat dans la culture française	63
Les grandes fonctions des associations	71
Des associations qui persévèrent dans l'être	76
Les nouvelles motivations du bénévolat	80

Troisième partie	
Recommandations pratiques	85
À tous	87
Au gouvernement, aux administrations centrales	99
Aux collectivités locales	101
Aux établissements d'enseignement supérieur	102
Aux associations	104
Aux étudiants	106

## Annexes

Lettre de mission	109
Composition du comité de pilotage	111
Liste des rencontres et auditions dans le cadre de la mission	113
Bibliographie	117

---

# Rapport sur le développement du bénévolat étudiant

## Synthèse rapide

Après les assises nationales de la vie associative en 1999 et la célébration du centenaire de la loi de 1901, la politique associative du gouvernement affiche des objectifs ambitieux, comme l'atteste la récente signature d'une charte d'engagements réciproques entre l'État et les associations. Commandé par les ministres de l'Emploi et de la Solidarité et de l'Éducation nationale, ce rapport se penche sur le sujet mal connu des engagements étudiants.

La crise du rapport aux institutions et le déficit du lien politique touchent en particulier les jeunes. Plus profondément, c'est le vivre ensemble qui est menacé par la désagrégation des habitudes politiques. Et ce, d'autant plus que l'évolution des temps de vie libre des disponibilités et pose de nouveaux enjeux de socialisation. Or, devant l'urgence des difficultés sociales et du combat contre l'exclusion, les réponses publiques visent principalement des objectifs d'ordre matériel. Pour accroître leur efficacité et nouer de nouveaux liens entre les citoyens, il apparaît pertinent de les impliquer davantage à l'étape de la conception des politiques (démocratie locale) mais aussi au cours de leur mise en œuvre (participation des habitants aux politiques publiques).

Les jeunes et les étudiants sont en particulier tout disposés à agir plus et mieux. Alors qu'on les taxe souvent d'individualisme, voire de veulerie, 70 %<sup>1</sup> d'entre eux déclarent leur désir d'engagement associatif. Il apparaît sans conteste qu'ils portent des valeurs solidaires et démontrent une grande sensibilité envers les difficultés qu'ils observent, à l'instar de leurs voisins européens. Tandis que traditionnellement, peu est fait pour

(1) *Baromètre CIDEM de la citoyenneté*, sondage Sofres, décembre 2002.

favoriser leur engagement, soit par incompréhension de leurs attentes, soit par méfiance devant leurs activités, la vitalité des associations qu'ils fondent ainsi que de récentes expériences sur le terrain de l'intervention sociale bénévole montrent un potentiel extraordinaire. Encore faut-il analyser finement leurs motivations et être déterminé à dépasser les obstacles recensés.

Dans la culture française, le bénévolat reste presque indissociable de l'idée d'association. Ce n'est pas partout le cas. Les Anglo-Saxons connaissent aussi bien des bénévoles sans association, que des associations sans bénévoles, uniquement constituées d'intervenants professionnels, soutenues par des donateurs.

Il est utile de dresser la liste des différentes fonctions des associations qui tout à la fois opèrent, expertisent et innovent, mais encore vivifient la culture démocratique. En un siècle d'existence officielle, elles sont devenues un pilier essentiel de la République.

Les bouleversements qu'elles ont connus en termes de champs d'action de plus en plus vastes, de moyens toujours croissants et de manière d'opérer jamais stabilisées méritent un examen approfondi. Ainsi, ces vingt dernières années, la professionnalisation de beaucoup d'entre elles transforme fondamentalement la place et la nature du bénévolat en leur sein. À vrai dire, trop nombreuses sont celles qui se sont accoutumées à être presque désertées par des bénévoles, à tout le moins à échouer à séduire de nouveaux militants. Il est tentant de « persévérer dans l'être » sans se poser de questions dérangeantes mais cruciales, d'autant que la puissance publique se montre bien plus exigeante dans l'évaluation de la gestion administrative et des résultats opératoires qu'en matière de participation démocratique.

Il est vrai qu'il n'est pas aisé de concilier les traditions qui font la richesse culturelle de beaucoup d'associations et l'ouverture nécessaire à de nouvelles pratiques et à de nouveaux bénévoles. Or, ce sont bien de nouveaux comportements d'engagement que l'on peut observer, qui touchent bien au-delà des jeunes l'essentiel de ceux qui s'engagent au troisième millénaire pour la première fois, par exemple parmi les « jeunes retraités ». Ainsi, d'affiliataire, l'engagement est devenu contractuel. Auparavant collectif, il est désormais davantage individuel. Le bénévole d'aujourd'hui est plus sensible à l'activité qu'il mènera personnellement, conçue à la fois comme travail et comme engagement, qu'à l'objet général de l'association qu'il rejoint. Dans le même sens, le rapport au politique évolue : l'appétence de valeurs et de principes se conjugue très bien avec le rejet des discours et de la conceptualisation, au bénéfice d'une conception de l'action concrète. Les étudiants sont particulièrement porteurs de ces comportements très loin des habitudes associatives. Leur altruisme se nourrit d'une volonté de se tester et de s'exprimer eux-mêmes alors qu'ils se méfient des identités collectives et s'inquiètent de tout système délégué et représentatif.

Bien sûr, les engagements étudiants eux-mêmes n'ont pas toujours ressemblé à ce nouveau modèle. Dans un monde universitaire dominé

par les mandarins, seuls l'esprit corporatiste et les mouvements syndicaux et politiques avaient traditionnellement droit de cité.

Les transformations de l'enseignement supérieur ont été formidables : explosion des effectifs, dispersion des sites d'enseignement et nouveau rapport au territoire, nouvelle mission pédagogique, diversification des parcours et des identités étudiantes. Pour les universités, la vie étudiante n'est apparue que tout récemment comme un sujet digne d'intérêt. En particulier, des politiques d'encouragement des engagements étudiants prennent actuellement leur essor, en dialogue notamment avec le jeune réseau Animafac comme incarnation du mouvement associatif étudiant.

Aujourd'hui, trois types d'engagés étudiants peuvent être distingués. *Le représentant* a le goût classique de la discussion et de l'administration. *L'entrepreneur* préfère avec une équipe souvent restreinte fonder une association et conduire un projet. *L'intervenant* rejoint quant à lui un dispositif établi pour s'épanouir dans un bénévolat à vocation fréquemment sociale.

Cette mission a permis d'identifier les initiatives les plus probantes, comme celles du Génépi ou du dispositif Acte qui montrent qu'il est possible de développer utilement et rapidement le bénévolat étudiant. Un modèle de développement peut être imaginé à partir de ces expériences de référence, qui passe par une communication efficace auprès des étudiants, la définition claire des programmes d'action, la mise en œuvre de formation et d'un encadrement à la hauteur, l'organisation de l'articulation entre les bénévoles et les professionnels agissant dans le même domaine. En outre, et même si cette tâche est plus difficile, il s'agira systématiquement de lier encouragement au bénévolat et effort de socialisation politique. Le processus délibératif, la volonté d'analyser et de convaincre doivent regagner du terrain.

Une logique de développement local est possible, autour de la fondation de *centres locaux du bénévolat étudiant* ; des ambitions sectorielles le sont tout autant : plus d'une *vingtaine de programmes intéressants a été recensée* parmi lesquels l'accompagnement scolaire, la prévention sanitaire, l'appui aux projets des habitants... Il importe enfin d'encourager dans le même temps l'esprit d'initiative parmi les étudiants, qui s'avère porteur de créativité et d'innovation et permet l'acquisition de compétences sociales et professionnelles très utiles à l'insertion de jeunes citoyens dynamiques dans notre société.



---

# Introduction

Malgré sa richesse économique et culturelle, la France n'en finit pas de vivre des crises. Si la majeure partie de nos concitoyens profite tout à la fois d'un confort matériel et d'un bien-être social sans beaucoup d'équivalent à travers la planète, chacun peut rencontrer, au coin d'une rue, les preuves de l'exclusion qui sévit, de l'isolement qui traumatise, du repli sur soi qui disloque la société.

Les politiques publiques tâchent bien de répondre à ces besoins. Du revenu minimum d'insertion à la couverture médicale universelle récemment mise en place, des efforts considérables ont été faits pour lutter contre l'exclusion. La loi qui affiche précisément cet objectif, plus généralement les instruments de la politique de la ville participent à chaque fois d'un même élan de solidarité nationale, pour intégrer jusqu'aux plus défavorisés.

En outre, des efforts conséquents et non dénués de résultat ont eu pour objectif « d'enrichir en emploi » la croissance. Ainsi, alors qu'en d'autres temps, même une croissance soutenue ne parvenait pas à faire reculer le chômage, la période précédente a permis un fort recul du chômage. Malgré les tensions actuelles, ce sont de nouvelles perspectives qui se sont ainsi ouvertes pour toute la société, et notamment aux plus jeunes qui s'inquiétaient naguère davantage pour leur insertion professionnelle.

Il est pourtant difficile de quitter ces temps de crises. Plusieurs années de croissance importante n'ont pas permis de tourner définitivement la page ouverte au début des années soixante-dix, à la fin des Trente Glorieuses. Les problèmes sont trop profondément ancrés. En mettant en avant l'idée de désaffiliation, Robert Castel <sup>1</sup> a bien montré que le risque était installé au cœur de notre société.

Les politiques publiques ont d'autant plus de mal à atteindre leur but qu'elles peinent à suivre les évolutions culturelles de la Nation. L'individualisation croissante des parcours et des attentes est un phénomène devant lequel elles sont mal préparées. Il n'est certainement pas

(1) Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, Gallimard, 1995.

facile de mettre en adéquation les nouveaux besoins qui s'expriment, les objectifs de l'intervention publique et ses moyens d'action.

L'un des traumatismes les plus évidents réside dans l'élaboration d'un nouveau rapport au temps. Celui de la jeunesse s'allonge avec l'élévation du niveau de qualification initiale. Celui du travail diminue, pour tous et pour ceux qui sont employés à temps partiel, de façon choisie ou imposée. La durée de vie s'accroît, avec des retraites de plus en plus actives.

Or, la centralité du travail reste une valeur fondamentale. Ceux qui en sont démunis le présentent comme la condition première du bonheur. Malgré son étymologie<sup>1</sup>, le travail est généralement considéré comme un moyen essentiel d'émancipation de l'être humain. Dominique Méda<sup>2</sup> montre combien ces habitudes de pensée contribuent à rendre bien difficile l'invention du « hors travail ».

Pourtant, l'heureuse libération d'un temps qui peut désormais servir à autre chose qu'à recomposer ses forces productives fait de cette question un enjeu de société primordial. Sans politique active, portée par l'État, les collectivités locales ou par des citoyens qui s'organisent, comment vont évoluer les formes de socialisation, notamment dans la sphère publique ?

Il est déjà observé<sup>3</sup> que la réduction du temps de travail permet essentiellement de passer plus de temps chez soi, en famille. Au-delà des effets indéniables dans la lutte contre le chômage, cette loi importante semble avoir pour premier effet de renforcer le *cocooning*. Les inégalités économiques et culturelles jouent alors à plein, tant il n'est pas facile d'occuper dynamiquement ses loisirs.

De même que durant les années soixante, l'allongement des congés payés s'était accompagné d'un développement sans précédent des mouvements d'éducation populaire, pour proposer une occupation intéressante du temps libéré, l'État doit aujourd'hui prendre l'initiative d'encourager plus volontairement des formes actives de socialisation. C'est le maillage social qu'il s'agit de retisser au plus près de chaque citoyen.

En particulier, il s'agit de réagir au déficit de lien politique qui tend à miner les fondements de notre culture démocratique. Les transformations de comportement vers plus d'individualisme, la faiblesse des vecteurs traditionnels de socialisation politique que sont les partis et les syndicats, le désenchantement causé par l'effondrement des idéologies entraînent une crise profonde du rapport au politique et aux institutions.

Par exemple, la baisse continue des taux de participation aux élections marque une véritable crise des institutions. Ce phénomène traverse toutes les générations mais touche particulièrement la jeunesse.

(1) Travail signifie étymologiquement torture, (du mot latin *tripalium* : trépied utilisé pour torturer les animaux et les hommes).

(2) Dominique Méda, *Qu'est-ce que la richesse ?*, Aubier, 1999.

(3) Jean Viard, *Les premières conséquences de la réduction du temps de travail sur le temps libéré*, 2001.

Plusieurs enquêtes convergent qui évaluent le taux de participation électorale des 18-24 ans entre un tiers et la moitié <sup>1</sup>. Il y a un risque de cercle vicieux quand la jeunesse pèse de moins en moins sur le résultat du vote, et s'estime de moins en moins prise en considération par les élus.

Beaucoup d'autres indicateurs non moins pertinents sont à prendre en compte. Ainsi, l'adhésion aux partis politiques est de plus en plus rare chez les moins de 40 ans <sup>2</sup>. En caricaturant à peine, seuls les élus, les aspirants candidats ou leurs collaborateurs s'investissent aujourd'hui dans les différents partis politiques. Les jeunes, notamment, prennent volontiers leurs distances avec un monde administratif et politique avec lequel ils n'ont pas d'autres contacts qu'à travers des *hygiaphones* ou des *talk-show* télévisés.

Or, les politiques publiques sont traditionnellement faibles devant ces enjeux. Il est plus courant d'accroître une aide sociale que d'initier un regain de participation des habitants. On saura mieux accueillir des sans domicile fixe en détresse que d'encourager les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales. De même, il est plus convenu de réclamer une mobilisation en vue d'atteindre un objectif concret, telle la distribution de repas aux plus pauvres, que de vouloir accroître le nombre des bénévoles sur un territoire.

Il apparaît pourtant essentiel de faire une priorité de la mise en mouvement de citoyens dans l'espace public. C'est l'essence du vivre ensemble qui se dilue lorsque les individus n'ont plus besoin de se parler, de se convaincre hors de la sphère privée.

Les politiques publiques ont elles-mêmes à gagner de l'évolution ici recommandée. La représentation nationale a compris, en votant la loi sur la démocratie locale, qu'il importait d'associer plus et mieux les habitants à l'élaboration de l'action publique. C'est une étape supplémentaire qui est ici préconisée, autour de la volonté d'impliquer les citoyens comme partenaires, non seulement de la conception, mais également de la mise en œuvre même des programmes.

Nombre d'expériences le montrent, pareille manière d'opérer s'avère efficace pour donner plus de crédit et renforcer l'adhésion des publics non seulement bénéficiaires mais encore associés à des dispositifs publics. Multipliant le nombre de médiateurs qui opèrent, critiquent, défendent, proposent, les politiques publiques deviennent tout à la fois plus complexes, mieux adaptées et plus pertinentes.

(1) *Sondages Ipsos du 21 avril 2002 et du 9 juin 2002*, réalisés auprès de 4 044 et 2 925 (resp.) personnes constituant un échantillon national représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus et inscrite sur les listes électorales.

37 % des 18-24 ans et 36 % des 25-34 ans inscrits se sont abstenus au 1<sup>er</sup> tour des présidentielles 2002.

58 % des 18-24 ans et 54 % des 25-34 ans inscrits se sont abstenus au 1<sup>er</sup> tour des législatives 2002.

François Clanché, *La participation électorale au printemps 2002 - De plus en plus de votants intermittents*, Insee Première n° 877, janvier 2003. Seulement 30 % des 18-24 ans inscrits votent systématiquement à tous les scrutins.

(2) Jérôme Jaffré, « Présidentielle, malaise de l'électeur », in *Le Monde*, 5 mars 2002.

En donnant un nouvel élan à sa politique associative, avec les assises nationales de la vie associative en 1999 et la célébration du centenaire de la loi de 1901, le gouvernement a fortement fait avancer ces préoccupations. La signature l'an passé d'une charte d'engagements réciproques entre l'État et le mouvement associatif reconnaît ainsi l'utilité de ces corps intermédiaires peut-être brouillons, mais vivaces et souvent efficaces dans la République.

Encore faut-il que l'État poursuive la démarche engagée et que les associations se montrent à la hauteur de leurs responsabilités. La richesse de la descendance de la loi proposée par Pierre Waldeck-Rousseau est extraordinaire. Sans les associations, chacun sait que la France ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui, tant elles irriguent le moindre espace de notre société. Bien avant que l'État ou les médias ne leur accordent quelque légitimité, elles avaient déjà par elles-mêmes conquis l'estime et la reconnaissance des citoyens. Aujourd'hui, près d'un Français sur deux est membre d'une association, et pas loin d'un sur cinq participe à une action bénévole <sup>1</sup>.

La crise des institutions atteint pourtant pareillement le monde associatif. Devenu un secteur employeur très puissant <sup>2</sup>, brassant des budgets toujours plus importants, riche en histoires et en traditions, le monde associatif en s'affirmant comme un pilier de la République, a développé les défauts qui sont couramment reprochés aux autres institutions.

En particulier, malgré sa souplesse, il n'est pas toujours aussi ouvert qu'il devrait l'être. Ainsi, le paysage associatif comprend aussi bien des associations uniquement composées de bénévoles que d'autres qui ne fonctionnent qu'à l'aide d'un appareil professionnel quelquefois important.

De nombreuses associations s'organisent très rapidement, mais peinent par nature à s'ouvrir largement. Il n'est jamais simple pour une association entièrement composée de bénévoles de réussir à être toujours disponible pour intégrer de nouveaux membres. Quand un groupe a atteint une taille critique, l'énergie nécessaire à son animation épuise celle qui serait nécessaire à son élargissement. Et puis, dans ces cadres informels, il faut souvent très vite accepter de prendre en charge des responsabilités importantes, qui vont vite au-delà d'une participation solidaire limitée. Aussi, le bénévole qui souhaite simplement donner de son temps pour une intervention « sur le terrain », sera fréquemment refroidi par l'implication associative globale qui lui sera demandée, avec sa part d'activités gestionnaires.

Des associations très professionnalisées se laissent observer au niveau national, mais également à l'échelle la plus locale. Elles

(1) Jean-Pierre Loisel, *Les Français et la vie associative*, Collection des Rapports, n° 201, CREDOC, juillet 1999.

(2) Le monde associatif représente l'équivalent de 900 000 emplois à temps plein, d'après une étude du CREDOC en 2001, et les listes des « employeurs de l'économie sociale » ont obtenu plus de 10 % des suffrages aux élections prud'homales du 11 décembre 2002.

privilégient la rigueur professionnelle à la mobilisation militante. Pour mieux répondre à des commandes publiques très exigeantes, elles préféreront le plus souvent embaucher de nouveaux salariés dont le travail peut plus facilement être planifié, que de se lancer dans une campagne de recrutement de bénévoles aux résultats naturellement plus incertains. En outre, une équipe salariée en place sera fréquemment rétive à voir son rythme bousculé par des bénévoles qui cherchent d'autres rétributions dans leur engagement, et dont le comportement diffère pour cette raison.

En outre, quelle que soit leur mode d'organisation, les associations déjà instituées ont développé des traditions souvent éloignées des motivations de nouveaux bénévoles. Les habitudes associatives relèvent en effet de l'affiliation où l'on rejoint un modèle préalablement défini, où le militant met son énergie et ses compétences au service du projet collectif. Qu'ils soient jeunes ou plus âgés, les nouveaux engagés sont davantage attentifs à « personnaliser » leur engagement. Le fait d'être personnellement satisfait de sa participation bénévole l'emporte le plus souvent sur l'adhésion à un projet plus général, moins concret.

Il importe alors, à chaque fois, de concevoir et de mettre en œuvre un véritable dispositif de mobilisation et d'encadrement des bénévoles. Le bénévolat naît rarement spontanément ; il ne s'intègre jamais sans effort à une organisation quelle qu'elle soit. Les actions d'accompagnement et de médiation demandent du temps et des compétences.

Il s'agit tout à la fois d'inciter à s'engager, d'accueillir et de former les bénévoles, de les insérer dans un environnement complexe, entre des professionnels quelquefois inquiets du respect de leurs prérogatives, et une multiplicité de partenaires qui gagnent à bien coordonner leurs efforts. Cela, pour définir un espace propre au bénévolat, mieux adapté à chaque situation, à chaque domaine où il se développe.

Y a-t-il des champs interdits au bénévolat ? Le bénévolat irrigue des domaines très divers comme l'action solidaire, culturelle, sportive, éducative et pour l'environnement. Il faut surtout noter que certaines tâches très difficiles ou pouvant comporter des risques sont prises en charge par des bénévoles – comme l'accompagnement des détenus malades du sida – ou des volontaires, dans le cas des pompiers. Il est nécessaire de bien définir l'action du bénévole, qui nécessite souvent une formation, en tout cas un fort accompagnement, mais, pour autant, on peut certainement tâcher d'investir des bénévoles sur tous les terrains d'action sociale.

Il est d'ailleurs envisageable que le recours au bénévolat puisse contribuer à dynamiser l'action de professionnels. Il est certainement très difficile d'être durablement motivé dans le rôle de médiateur social. L'usure est naturelle dans cette posture, où les satisfactions quotidiennes ne peuvent masquer la difficulté stratégique de toute la société. L'implication de bénévoles peut redonner du tonus à une action qui s'étiole quand elle devient routinière.

Il y a beaucoup de promesses avec le pari du bénévolat, mais il faut accepter d'en identifier toutes ses difficultés, afin de se donner les moyens pratiques de les surmonter. Et l'on peut, puisque nous nous

intéressons spécifiquement au bénévolat étudiant, se demander en premier lieu si les jeunes sont réellement réceptifs à l'action bénévole.

Ceux-ci sont régulièrement désignés comme la « bof génération », à l'individualisme sans égal. Il est vrai que le marketing n'a jamais été aussi oppressant, que le système scolaire privilégie l'acquisition du sens de la discipline plutôt que celle de l'esprit d'initiative solidaire, que le *cocooning* fait des ravages.

Pourtant, le désir d'engagement des jeunes est perceptible, conjuguant les loisirs et l'intérêt pour les autres à la préoccupation de se professionnaliser, en écho compréhensible aux offres et carences de notre société. Ponctuellement, les étudiants ne font jamais défaut pour participer à l'organisation d'événements au service de grandes causes de solidarité, contredisant ceux qui se hâtent de les taxer d'indifférence. L'étonnante séquence politique du printemps a bien montré la capacité de nombreux jeunes à réagir vigoureusement, alors même qu'ils n'avaient pas voté le 21 avril et qu'ils allaient s'abstenir aux élections législatives.

Sur une échelle de temps et d'investissement un peu plus large, on observe une multiplication des associations étudiantes, qui constituent le mode privilégié d'engagement des jeunes. Elles forment désormais un mouvement de plus en plus visible et pris en compte, tant par les établissements que par les collectivités locales ou les autres pans du mouvement associatif. Même si toutes ne sont pas tournées vers l'extérieur, le bénévolat étudiant y démontre sa vitalité dès qu'on lui en laisse l'occasion.

Ainsi, tandis que beaucoup d'associations, désertées à la fois par les bénévoles et les jeunes, s'inquiètent du reflux des réflexes solidaires dans notre société, quelques autres, qui font l'effort d'aller au-devant des étudiants sont vite débordées par la disponibilité et l'enthousiasme de ceux-ci.

En fait, les associations qui font l'effort d'une communication et d'un accueil ciblé sur cette population particulière démontrent l'intérêt persistant des étudiants pour l'engagement bénévole. Les moyens de cette communication, tracts, affiches, réunions, Internet, etc., valorisés lorsque les universités les intègrent aux informations qu'elles fournissent à leurs étudiants, sont payés de retour par la mobilisation qu'ils suscitent.

Considérer l'étudiant sans son environnement principal, l'université, serait négliger le rôle de catalyseur qu'elle peut jouer. Au vu de la réactivité étudiante au bénévolat même sans le soutien des établissements, il est dès lors possible d'imaginer l'impact qu'auraient les universités en légitimant l'investissement associatif de leurs élèves. Il faut bien sûr s'interroger sur les formes que peut prendre cette reconnaissance, pour éviter de dénaturer son objet. À trop vouloir encadrer, le risque d'étouffer ces fragiles espaces de liberté et de responsabilité autonome peut surgir.

Dès que l'environnement s'avère propice, les étudiants agissent rapidement. Au moindre encouragement bien pensé, ils savent inventer leurs formes d'engagement, s'organiser par eux-mêmes, innover ou simplement mettre en œuvre une ambition d'animation et d'action.

Cette capacité à l'engagement est essentielle. Elle n'inscrit pas pour autant les étudiants au cœur de la société. Les campus sont ainsi des îlots encore bien fermés sur eux-mêmes, et la seule action des étudiants ne suffira pas à dépasser cette situation. Surtout, il ne serait pas du tout souhaitable que les engagements étudiants dans leur ensemble se déroulent dans des cadres spécifiques, volontiers repliés. Mieux vaut encourager les étudiants à se montrer plus citoyens au sein de la société, que de vouloir créer une « citoyenneté étudiante » particulière. De même, les étudiants engagés doivent être amenés à participer au mouvement associatif dans sa globalité, plutôt que d'être uniquement encouragés à fonder leurs propres réponses à leur désir de participation civique.

Enfin, l'encouragement à l'action n'est pas tout. L'engagement tel qu'il est ici décrit ne vaut pas participation politique et appropriation des mécanismes démocratiques. Quand bien même ce soit réclamer une mue radicale pour beaucoup d'associations très centrées sur les tâches opérationnelles, pour la puissance publique aux objectifs le plus souvent matériels, il importe d'affronter le déficit de lien politique et la difficulté à faire vivre des processus délibératifs. Ce doivent être des buts en soi, qui méritent beaucoup d'efforts et d'attention, particulièrement avec des jeunes bénévoles.



---

Première partie

---

# Les engagements étudiants

---

## De grandes évolutions de l'identité étudiante et universitaire

Les vingt dernières années ont profondément modifié l'enseignement supérieur dans plusieurs dimensions essentielles. L'identité étudiante s'en est trouvée transfigurée, sans pour autant que ces évolutions parviennent à faire oublier des images d'Épinal largement caduques.

Il s'agit d'abord d'insister sur l'extraordinaire massification des effectifs qu'a subie l'enseignement supérieur, jusqu'à connaître une certaine stabilisation depuis le milieu des années quatre-vingt-dix. L'université avait déjà été marquée par une première forte crise de croissance durant les années soixante. La population étudiante était passée de 215 000 individus en 1960 à environ 500 000 en 1967. Elle passera le cap du million au cours de la première partie des années quatre-vingt, et celui des 2 millions dès le début des années quatre-vingt-dix. De 1990 à 1994, ce ne sont pas moins de 350 000 étudiants supplémentaires qui sont accueillis par les établissements d'enseignement supérieur <sup>1</sup>.

Mais massification n'implique pas démocratisation aussi simplement. Ce lent processus de démocratisation vient de plus loin et se heurte à bien plus de contraintes que la simple croissance des effectifs. S'il est évident que le système éducatif français favorise la reproduction sociale, si le terme frappant « d'héritiers » décrit bien la réalité des années soixante, il ne faut pourtant pas croire que la population étudiante se soit montrée totalement homogène jusqu'à l'époque la plus récente. Dès les années trente, les enfants des classes moyennes représentaient 40 % des effectifs étudiants.

Au cours du siècle, les portes des établissements d'enseignement supérieur se sont bien sûr progressivement ouvertes à toutes les classes sociales. Alors que le baccalauréat est désormais obtenu par une nette majorité d'une classe d'âge, la nature de ce diplôme en tant que premier grade universitaire et l'absence de sélection à l'entrée des diplômés d'enseignement universitaire général (DEUG) confortent la diversification des origines sociales des étudiants. Claude Thélot et Michel Euriat <sup>2</sup> rapportent que voici quarante ans, il était possible d'observer une curieuse (et scandaleuse) symétrie : tandis que les enfants de cadres représentaient 6 % d'une classe d'âge, ils comptaient pour un tiers des effectifs étudiants ; à l'inverse, la part d'enfants d'ouvriers parmi les 20-24 ans excédait le tiers, mais seuls 6 % des étudiants étaient de cette origine. Avec aujourd'hui au moins 15 % des étudiants d'origine ouvrière, le tableau a beaucoup évolué, alors même que la France du troisième millénaire compte beaucoup plus de cadres et nettement moins d'ouvriers.

(1) *Repères et références statistiques - 2002 sur les enseignements, la formation et la recherche*, ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche.

(2) Michel Euriat, Claude Thélot, « Le recrutement social de l'élite scolaire depuis quarante ans », *Éducation et formations*, n° 41, juin 1995.

Mais cette démocratisation réelle ne concerne pas de façon équivalente tous les niveaux et toutes les formations. On observe au contraire un très fort déterminisme social dans le choix et dans l'accès aux différents cursus. Si les premiers cycles universitaires et les sections de techniciens supérieurs (STS) sont désormais effectivement ouverts à toute une classe d'âge, des différences très sensibles sont à noter en s'élevant dans la pyramide scolaire. Les troisièmes cycles, la plupart des écoles supérieures et autres formations sélectives restent largement inaccessibles aux enfants des familles les plus modestes.

La croissance des effectifs n'a pas été sans effet sur la pédagogie. Non seulement les conditions d'enseignement changent quand plus de mille étudiants se retrouvent dans une même première année d'économie ou d'histoire, alors qu'enseignants et administrations sont habitués à des effectifs bien plus restreints, mais encore la mission même d'enseignement est décalée par la massification des effectifs étudiants.

Sans remonter au Moyen Âge, où les escoliers pouvaient passer la moitié de leur vie aux alentours de la Sorbonne, l'Université française avait pour tradition de dispenser quelques humanités à des futurs cadres, qui devraient ensuite apprendre un métier s'ils ne persévéraient pas dans l'esprit académique et ne devenaient à leur tour maîtres de conférences et professeurs des universités. Le cœur de la pédagogie supérieure résidait dans l'initiation et l'apprentissage du métier de chercheur, si ce n'est pour les traditionnelles filières professionnalisées qu'ont toujours été la médecine, le droit et les études commerciales et d'ingénieur.

Les motivations d'étudier et la façon de le faire ont bien changé, entre le fait que la majeure partie d'une classe d'âge passe désormais par l'enseignement supérieur et la persistance d'un chômage de masse qui concerne jusqu'aux jeunes diplômés. Nombreux sont ceux qui s'inquiètent de manquer de méthode, particulièrement parmi ceux dont les parents n'ont pas connu l'enseignement supérieur. Une pression importante est mise dans l'amélioration du suivi de chaque élève, les progrès de l'encadrement personnalisé. L'assiduité aux cours est devenue la règle et, jusqu'en 2<sup>e</sup> cycle, les étudiants eux-mêmes réclament un contrôle de plus en plus continu. Il est bien loin le temps des humanités et de la traditionnelle liberté de l'étudiant qui s'organise par lui-même. La première organisation représentative de ce corps réclame aujourd'hui la fin des cours en grands amphithéâtres et l'augmentation du nombre de travaux dirigés. L'important désormais est d'obtenir un diplôme qui s'avère un passeport durable pour le marché du travail.

C'est pourquoi, emboîtant le pas aux écoles supérieures plus ou moins renommées, aux instituts universitaires de technologie (IUT) et aux STS, l'Université qui accueille près des trois quarts des étudiants transforme sa mission pédagogique, passant de l'initiation à la recherche en certification des compétences et dispense de diplômes.

De multiples cursus apparaissent à plusieurs niveaux. Les diplômes d'études universitaires des sciences et techniques débouchant à bac +2 persistent, tandis que sont créées des licences professionnelles parfois très

spécialisées, dans un consensus à peu près général. Les instituts universitaires professionnalisés (IUP) dispensent le titre d'ingénieur-maître à bac +4 en recrutant au niveau bac +1. Parmi les 3<sup>e</sup> cycles, les diplômes d'enseignement supérieur spécialisé (DESS) tendent à prendre le pas sur les diplômes d'enseignement approfondi (DEA), préparatoires aux thèses et aux carrières de chercheurs.

L'enseignement supérieur devient un maquis de titres, filières, diplômes, à peu près illisible dans le détail même si le souci de compatibilité européenne favorise autour du schéma bac +3, bac +5, bac +8 la compréhension de l'architecture d'ensemble.

Des passerelles se multiplient, pour rendre possibles les équivalences et les réorientations. Elles sont d'abord prévues sur un mode défensif, pour lutter contre l'échec en DEUG. Trop d'étudiants sont en effet ignorants du contenu réel des enseignements qu'ils vont suivre et se révèlent mal préparés ou se démotivent rapidement. Il est dès lors essentiel de favoriser des réorientations qui permettent de transformer un éventuel échec en une correction de parcours sans dommage. Ces passerelles sont également utiles pour ouvrir les horizons des élèves et faciliter l'expression de vocations et d'intérêts heureusement diversifiés.

L'appétit de diplômes toujours plus élevés en raison de l'augmentation du niveau de compétences demandées et l'appréhension face à la première insertion professionnelle, les chemins de traverses parfois parcourus durant une carrière scolaire sont autant de raisons de l'allongement de la durée des études.

En référence notamment au rapport récemment publié par Dominique Charvet <sup>1</sup>, il est même possible de parler d'« allongement de la jeunesse » en tant que processus d'autonomisation progressive d'un individu, qui acquiert progressivement le « savoir-être » et les moyens nécessaires à la prise d'indépendance hors de la sphère familiale. Au lieu d'un cheminement bien balisé, aux étapes clairement définies, on assiste à de multiples allers-retours, par exemple avec une décohabitation plus tardive, mais qui n'est ni totale (la moitié des étudiants décohabitants passe deux nuits par mois au domicile familial d'après les enquêtes de l'Observatoire de la vie étudiante <sup>2</sup>) ni définitive, puisqu'il devient courant de revenir pour un an ou deux vivre chez ses parents.

De même, si beaucoup d'étudiants sont salariés en parallèle de la poursuite de leurs études, il est fréquent de faire varier son temps de travail et par conséquent son revenu en fonction de sa stratégie scolaire. Un grand nombre de situations s'observe, entre ceux qui travaillent à faible dose ou juste ponctuellement, pendant l'été par exemple et ceux qui tout au long de l'année effectuent plus d'un mi-temps. Certains ont une activité rémunérée liée à leurs études, ce qui s'avère positif pour leur carrière scolaire, d'autres travaillent avec comme principale perspective l'acquisition

(1) Dominique Charvet, *Jeunesse, le devoir d'avenir*, La Documentation française, 2001.

(2) Béatrice Tiphaine, « Études supérieures et départ du domicile parental », *OVE Infos*, n° 3, Observatoire de la vie étudiante, septembre 2002.

de revenus supplémentaires, ce qui les pénalise en tout cas en vue de l'obtention des diplômes qu'ils recherchent.

Avec la massification des effectifs, on assiste donc à la diversification des identités étudiantes qui ne sont plus réductibles à un portrait type. L'Observatoire de la vie étudiante récuse désormais toute idée de « moyennisation » de la population étudiante. Trop de variables sont en jeu. L'âge varie de 18 à 30 ans, et de plus en plus souvent au-delà avec la croissance de la formation tout au long de la vie. Le niveau d'études diffère, du post-lycée à la quasi-recherche. Le type aussi, selon que l'on suive un parcours professionnalisant, plus ou moins général ou tourné vers les carrières universitaires. Les modes de vie encore, entre les jeunes étudiants à peine adultes et ceux qui gagnent leur vie, fondent un foyer, ont des enfants, entre ceux qui vivent dans une grande ville universitaire traditionnelle et ceux qui étudient dans une ville moyenne qui vient de voir s'ouvrir sur son territoire un IUT ou une antenne proposant DEUG et licences.

Cette variable géographique et sociale est la dernière sur laquelle nous voulons insister. Quelques villes sont dotées d'une longue histoire universitaire. Lors de la première crise de croissance des effectifs étudiants, beaucoup d'autres ont bénéficié dans les années soixante de la construction de grands campus, le plus souvent loin des villes, pour disposer de vastes terrains peu onéreux mais surtout de peur que les étudiants, à l'occasion de monômes ou pire, de manifestations n'effraient les « bons citoyens ».

En 1989 est lancé le plan « Universités 2000 », qui représente l'énergique réaction du gouvernement à la deuxième phase de croissance brutale que connaît l'enseignement supérieur. Plus de 6 milliards d'euros<sup>1</sup> sont engagés, pour moitié par l'État, pour moitié (et c'est une première), par les collectivités territoriales.

Ce plan a deux conséquences notables : d'une part, le retour d'étudiants en centre-ville, brisant la logique des campus qui, faute de moyens investis pour favoriser leur animation, n'ont jamais été des lieux de vie. D'autre part, chaque préfecture ou presque se voit dotée ici d'un IUT, là d'une antenne, voire de STS à la cartographie déjà bien émiétée. Ce ne sont pas moins de sept nouvelles universités qui sont bâties à cette époque, et l'on assiste surtout à l'explosion du nombre de sites d'enseignement supérieur.

C'est tout le rapport de la communauté universitaire à son territoire qui s'en trouve modifié. Elle se retrouve plus morcelée, moins compacte, moins fermée sur elle-même. Les étudiants poursuivent souvent leur cursus plus près du lieu de leur enfance. Les interactions sont plus nombreuses, les élus en charge des collectivités locales plus sensibles à la question universitaire.

(1) « Développement universitaire et développement territorial, l'impact du plan U 2000 : 1990-1995 », *Informations et Analyses*, DATAR, La Documentation française, 1998.

Le plan suivant, baptisé « Université du 3<sup>e</sup> millénaire » a permis de nuancer cet émiettement de l'enseignement supérieur, avec notamment d'importants efforts pour moderniser l'enseignement supérieur parisien. L'époque où la solution à la démocratisation de l'Université passait essentiellement par l'ouverture de DEUG au plus près des lycées semble révolue. L'intervention publique paraît miser davantage sur la multiplication et l'augmentation des bourses, qui prennent en compte la distance avec le domicile parental alors que les inquiétudes sur l'efficacité pédagogique à long terme d'antennes universitaires réduites à de gros lycées post-bac sont largement partagées.

Mais, au début du troisième millénaire, l'enseignement supérieur digère encore ses évolutions qui l'amènent bien loin de ce qui a fait sa réalité et son image de marque depuis des ères.

De même, les engagements étudiants, qui s'étaient acclimatés à une tradition universitaire bien spécifique, ont-ils évolué radicalement ces derniers temps.

---

## Les trois postures des étudiants engagés

La diversité des formes de participation aujourd'hui recensées peut donner l'impression d'un paysage confus où s'imbriquent différentes manières de faire, où des modes peut-être fugaces s'affrontent à d'éventuels archaïsmes.

Il est évident que l'importance numérique du monde de l'engagement étudiant entraîne naturellement une certaine complexité. Un univers d'un million d'âmes<sup>1</sup> en se référant aux simples adhérents, de 600 000 bénévoles<sup>2</sup>, de 250 000 participants<sup>3</sup> aux seules associations étudiantes, d'au moins 50 000 « dirigeants », en extrapolant simplement à partir de 10 000 associations recensées dans le monde étudiant ne peut être résumé facilement. Chaque catégorie est rapidement et légitimement divisée en plusieurs sous-ensembles, au fur et à mesure que la connaissance s'accroît et que l'intérêt se spécialise. Ainsi, d'une demi-douzaine de rubriques identifiées en 1996, la typologie associative sur laquelle s'appuie le réseau Animafac se subdivise-t-elle aujourd'hui en une trentaine de composantes thématiques. Dont le cas très particulier des élus étudiants, considérant le fait que leurs organisations de rattachement n'ont pas le statut de syndicats mais bien d'associations, malgré l'originalité de leur objet.

Et cela simplement pour l'univers étudiant proprement dit. Or, notre mission montre tout à la fois l'existence et l'intérêt d'engagements étudiants bien au-delà des campus, dans des associations très intergénérationnelles, agissant notamment dans l'action sociale et le développement local.

Ces engagements répondent d'une façon générale aux motivations actuelles des étudiants. Elles peuvent être caractérisées par un rapport nouveau au politique, le goût pour l'action sociale, l'essence individuelle de l'engagement.

Bien sûr, il serait aberrant de systématiser ce constat. Le mythe de 68, le romantisme des engagements révolutionnaires n'a pas perdu toute sa capacité de séduction. Le militantisme traditionnel garde encore des zéloteurs, attirés par le pouvoir de représentation, sensibles à l'efficacité d'une organisation bien vertébrée et désireux d'adresser un message plus ou moins global au monde. Mais si la jeunesse conserve un peu d'appétit pour les utopies, la raréfaction des médiateurs politiques fait la faiblesse du prosélytisme.

Certes, la plupart des étudiants engagés adhèrent à des valeurs et des principes, mais l'inquiétude est vive face au risque de récupération, de tout affichage auprès d'une chapelle partisane. Ainsi, le discours selon lequel « les associations apolitiques changent le monde plus vite que les

(1) Jean-Pierre Loisel, *op. cit.*

(2) Édith Archambault, Judith Boumendil, *Les dons et le bénévolat en France, enquêtes 1990, 1993, 1996*, Laboratoire d'économie sociale, Fondation de France.

(3) Claude Grignon *et al.*, *Les conditions de vie des étudiants*, enquête OVE, PUF, 2000.

partis », au-delà de son non-sens sémantique se retrouve fréquemment dans leur bouche sous une forme ou une autre.

Ils conçoivent leur engagement comme une responsabilité individuelle davantage que comme la participation à un tout. C'est ce qu'ils font qui importe, sans doute davantage que la réalisation collective. Évidemment, il leur faudra contractualiser les termes de leur engagement avec d'autres, mais il n'est pas question de ne pas maîtriser l'altération de sa personnalité et de se fondre simplement dans un groupe au service duquel on se range.

De par leur posture sociale particulière, les étudiants développent quelques attentes spécifiques au sein de la population des bénévoles. Expression d'une passion, désir de découvrir des univers inconnus, volonté de se tester, d'affirmer sa personnalité ou d'acquérir une reconnaissance de soi plus importante sont les principaux termes qu'il convient de relever.

Encore heureux que les jeunes soient capables de passion. Issues d'une pulsion profonde, d'une rencontre de hasard, d'une construction plus progressive, elles deviennent l'alpha et l'oméga d'une vie, au moins pour un temps. Le monde étudiant fourmille de caractères plus ou moins originaux, qui consacrent toute leur énergie qui à l'observation du ciel, qui à la philatélie, qui à une forme musicale spécifique, au moulage de natures mortes ou à la dernière génération de jeux en réseau. Les études leur laissent souvent le temps de les assouvir, au moins partiellement. Si ce n'est pas le cas, les plus engagés sauront prendre leurs responsabilités.

Si ces passions sont éminemment personnelles, les réalisations qui en découlent peuvent être pourquoi pas très collectives. La forme associative se révèle très adaptée à ces épanouissements. Le partage de ces vocations est tout à la fois rassurant et motivant. Ce peut être flatteur d'affirmer son caractère et l'originalité de ces goûts, ce n'en est pas moins difficile à assumer en permanence. Le regroupement de ceux qui ont quelque chose en commun a toujours été une caractéristique du genre humain et l'essence de la famille associative.

En outre, la coopération avec ceux qui partagent des inclinaisons peut donner plus de piment, d'envergure aux activités. Ensemble, il est possible de faire davantage, jusqu'à s'inscrire si le cœur y est dans la sphère publique, en interpellant au-delà des rangs des aficionados.

Très clairement, hobbies et passions sont ainsi à l'origine de nombre d'associations étudiantes, vite fondées, souvent peu structurées, mais capables de grandes initiatives grâce à l'énergie et à la créativité de ceux qui les animent.

Nombre d'étudiants sont aussi désireux de découvrir des univers qu'ils ignorent encore. Passée la majorité civile, il est souvent temps de s'aventurer hors du giron familial. Donner de son temps pour des valeurs de solidarité auxquelles ils adhèrent, en élargissant simultanément leurs horizons, apparaît comme une motivation forte pour beaucoup de bénévoles.

L'engagement constitue ici un cadre autant qu'il fournit un prétexte. Il est ici également possible de créer sa propre association ou d'en rejoindre une autre, déjà bien établie. Si la logique diffère, entre la prise d'initiative autonome et la participation à un dispositif déjà installé, pour un individu, il s'agira toujours de tester sa personnalité dans un univers au départ inconnu.

Ainsi, on observe que la même tâche apparaît moins motivante selon le territoire où elle se déroule. Après un premier temps où il est plaisant de revenir sur le terrain de son adolescence, les étudiants qui viennent expliquer dans leur lycée la réalité de l'enseignement supérieur afin d'aider à l'orientation scolaire sont bien moins constants que ceux qui s'engagent à intervenir dans un établissement qu'ils ignoraient auparavant. Leur responsabilité est bien plus exposée lorsqu'ils paraissent sur scène directement en tant qu'adultes, tandis que le retour à l'environnement antérieur apporte beaucoup moins au jeune qui vient de franchir une étape. Rendre à la communauté selon l'expression américaine typique (*give back to the community*) intéresse moins semble-t-il nos jeunes concitoyens.

Un phénomène semblable s'observe d'ailleurs au cœur des universités, où l'entraide étudiante reste très marginale. Les étudiants étrangers sont mal accueillis., les personnes handicapées peu aidées. Les nouveaux venus peinent à trouver leurs marques, dans une indifférence il est vrai largement partagée par des administrations encore peu habituées à porter de l'attention aux soucis quotidiens des étudiants.

Pourtant, ce sont des milliers d'étudiants qui s'engagent pour des activités d'accompagnement scolaire, viennent dialoguer avec des sans domicile fixe, aident à la conduite de projets de développement local ou la fondation d'entreprises, agissent contre les risques sanitaires, pour la sauvegarde d'un environnement, pour démocratiser l'accès à la culture...

À chaque fois, l'engagement résulte de l'adéquation entre la volonté de faire pour le bien, de former sa personnalité et de mieux connaître un domaine intéressant.

À vrai dire, ce dernier point n'est pas sans visée professionnelle. Après avoir intégré l'enseignement supérieur, l'étudiant se soucie bien sûr de son avenir professionnel, tant parce qu'il ignore ce qui lui sera proposé que parce qu'il peine à déterminer lui-même ce qui le motivera suffisamment. Il est très connu que, depuis quelques années, les jeunes diplômés ne sont plus prêts à s'engager dans une vie professionnelle accaparante et qu'ils estiment dénuée d'utilité sociale. L'équilibre est par tous réclamé, entre le temps de travail et le temps privé. Au-delà, les futurs salariés aspirent à s'épanouir dans un métier qui donne du sens à leur vie.

Le temps des études est celui de la découverte. Brisant l'enceinte académique, des stages de plus en plus fréquents, longs et nombreux permettent de se familiariser avec des environnements professionnels. L'engagement bénévole joue souvent un rôle similaire, quoiqu'il importe de distinguer plusieurs façons de se tester ainsi.

La première dimension est fortuite. Alors que l'enseignement universitaire est très général, l'implication dans une association étudiante s'avère cousiner de près avec des métiers très concrets. Au fil des engagements, de très nombreux étudiants ont ainsi radicalement changé d'orientation sous l'influence de leur pratique associative. À Lille, un étudiant en biologie, désespéré devant l'atonie de son campus photographie les « faux fuyants » universitaires ; il passe aujourd'hui sa vie à manier appareils, pellicules et logiciels de retouches d'images dans son « mobilabo ». À Montpellier, un étudiant en géographie distingué pour sa belle voix de baryton se passionne pour le montage d'événements artistiques ; il dirige aujourd'hui le service culturel du centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS). Allonger la liste de ces exemples serait assurément fastidieux, mais c'est un phénomène très important que celui qui fait du monde associatif étudiant un déclencheur de vocation.

La deuxième dimension révèle une stratégie plus calculée. La participation associative et bénévole s'avère un moyen de tester une voie qui intéresse mais qui reste méconnue, ou de montrer la profondeur et la cohérence d'une vocation qui ne manque pas une occasion d'expression. Ainsi, de nombreux étudiants qui accompagnent scolairement des élèves en difficulté aspirent-ils à devenir enseignants, à tout le moins s'interrogent-ils sur cette carrière. Leur bénévolat permet tout à la fois d'accroître leur compétence, de vérifier leur goût pour la posture d'instructeur et d'éducateur mais aussi d'afficher leur détermination et un début d'expérience. La participation à des activités bénévoles d'accompagnement scolaire est ainsi prise en compte dans les dossiers de candidature aux instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM).

De même, pour renforcer un parcours scolaire plus ou moins spécialisé, nombreux sont ceux qui se testent et s'affichent par la conduite de projets qui font écho aux carrières qu'ils envisagent. Un étudiant juriste qui s'intéresse à la production audiovisuelle pourra fonder une télévision étudiante. Un autre en économie portera un projet de solidarité internationale, avant de se professionnaliser dans un organisme dépendant des Nations unies. La participation associative se rapproche ici de la logique des stages, encore qu'il ne soit pas du tout anodin de disposer ou pas d'un tuteur, d'être ou de ne pas être à l'initiative de cet engagement.

La troisième dimension apparaît un peu plus floue. Elle revient sans doute à la découverte d'autres horizons. Ainsi, rares sont les Génépistes (du nom du Groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées) qui souhaitent faire leur vie au sein de l'administration pénitentiaire, quoique vingt-cinq ans d'histoire aient pu produire des contre-exemples. Mais il importe à beaucoup de ces militants de réussir la difficile mission qu'ils se sont fixée. Les étudiants engagés sont souvent conscients de ce que leur apportent leurs activités militantes. Tandis qu'ils expliquent que leur participation associative est sans doute néfaste pour leurs études, dans la mesure de sa chronophagie, ils sont persuadés de son effet bénéfique sur leur insertion professionnelle, non seulement pour un effet d'image (expression d'une personnalité) mais aussi pour les compétences réelles qu'elle leur apporte.

L'important sera alors non pas le terrain d'engagement et sa cohérence avec un éventuel parcours professionnel ultérieur, mais simplement d'avoir prouvé, en premier lieu à soi-même, sa capacité à jouer un rôle d'adulte en société, d'avoir assumé des responsabilités dans des situations pas toujours évidentes.

C'est ainsi que la possibilité de s'exprimer personnellement au cours d'une intervention s'avère un des désirs les plus forts chez ceux qui aspirent au bénévolat. Plus fortement encore que chez d'autres nouveaux bénévoles qui considèrent leur engagement comme essentiellement individuel, les étudiants réclament que leur soit donnée la chance d'une expression personnelle dont il est indispensable d'encourager le développement.

Le recensement de ces différentes stratégies et motivations ne doit pas conduire à remettre en cause l'altruisme de ces jeunes bénévoles. Suivant l'idée de Daniel Gaxie <sup>1</sup>, tout engagement se nourrit de rétributions qui peuvent être d'ordres très divers. L'appréciation de soi, le regard des autres, la reconnaissance sociale générale sont autant de raisons bien connues. Les rétributions originales observées au sein du monde étudiant ne sont pas plus contestables.

Il importe en revanche d'éveiller les esprits critiques et d'éviter l'utilitarisme forcené. Encourager la découverte de la société ou favoriser l'expression personnelle sont assurément des politiques efficaces pour mieux vivre ensemble. Mélanger jugement par soi ou par un examinateur, bénévolat et rémunération scolaire peut en revanche n'avoir aucun sens positif.

## Une proposition de typologie

Au sein de cette grande diversité de parcours et de motivations, il semble possible de distinguer trois grandes postures d'engagés étudiants. Le représentant, l'intervenant et l'entreprenant apparaissent comme les figures marquantes de ce paysage. Bien que les démarcations ne soient pas toujours très nettes, bien qu'évidemment il soit courant de retrouver plusieurs postures et plusieurs identités chez un même individu, ces trois attitudes caractérisent bien l'ensemble des participations étudiantes à la vie associative et au-delà politique.

- Le représentant est sans doute la figure la plus connue. Le système institutionnel universitaire en a, il est vrai, besoin pour son fonctionnement, tandis que les deux autres dimensions ont été traditionnellement négligées. Chaque niveau administratif et politique de l'enseignement supérieur compte son quota de représentants étudiants, issus d'un processus électoral plus ou moins mobilisateur. Il devient même la règle que les établissements soient dotés de vice-présidents étudiants ; c'est en tout cas la recommandation que le ministère a adressée aux CROUS et aux universités.

(1) Daniel Gaxie, « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de Science Politique*, vol. 27, n° 1, février 1977, p. 123-154.

Au sein même du monde associatif, la posture du représentant étudiant est assez répandue. Ainsi, les fédérations sportives sont-elles dans l'obligation réglementaire d'inclure à leur conseil d'administration un adhérent de moins de 26 ans. Plus généralement, la réponse de beaucoup d'associations à leur volonté propre de renouvellement et aux incitations des pouvoirs publics se résume souvent à l'élection d'un certain nombre de jeunes administrateurs.

Le représentant peut être défini comme celui qui, sensible aux questions statutaires, assume un rôle de gestion ou une parole collective. Différent des motivations qui prédominent actuellement, il se veut participant d'un ensemble articulé à des dimensions institutionnelle et administrative. Son engagement s'inscrit fondamentalement dans un système organisé, au point parfois de prendre de la distance avec les sujets opérationnels.

- L'intervenant est une figure presque symétrique. Bien que sensible à des valeurs et des principes humanistes, il se méfie des généralités et leur oppose des actions concrètes, immédiatement utiles. C'est chez lui que le caractère individuel de l'engagement est le plus marqué. Il n'est pas toujours adhérent de l'association qui porte l'activité à laquelle il contribue ; il tient en tout cas à garder une certaine distance avec l'identité collective d'une association qu'il peut fréquenter mais qui ne constitue pas pour autant une forte référence pour lui, au contraire de l'activité qu'il mène lui-même avec beaucoup de satisfaction. Mieux, il ne souhaite pas spécialement concevoir et organiser cette activité, mais plus simplement donner de son temps et de ses compétences pour une cause pratique qui le séduit.

Il s'engage notamment aux côtés d'associations caritatives et solidaires, comme le Secours Populaire ou les Restaurants du Cœur, ou encore le Groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées (Génépi) et l'Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV) au sein du monde étudiant. Il apparaît clairement que notre « intervenant » rejoint le sens communément donné aujourd'hui au terme de « bénévole », dont le geste « se pose comme action non contrainte, tournée vers autrui ou la communauté locale, avant d'être adhésion à un groupe et à un projet social <sup>1</sup> », mais il est utile de distinguer particulièrement cet intervenant.

- Car l'entrepreneur est aussi un bénévole. C'est celui qui prend l'initiative et la responsabilité d'un projet aux ambitions souvent limitées. C'est celui qui crée une association dans une logique d'initiative plutôt que dans une logique de positionnement social. C'est celui qui anime toutes ces associations étudiantes qui se réinventent en permanence, de l'édition de fanzines à l'organisation d'événements culturels en passant par la conduite de projets solidaires internationaux. C'est celui qui veut bien de projets collectifs, à condition de les avoir (co) fondés, qui ne peut s'investir pleinement sans maîtriser toutes les données opérationnelles.

(1) Martine Barthélemy, *Associations : un nouvel âge de la participation ?*, Presses de Sciences Po, 2000.

Souvent motivé par une passion ou la recherche d'une expérience bien à lui, l'entrepreneur sait qu'un projet est un tout et qu'il ne faut négliger ni la définition des intentions, ni la recherche de financements, ni l'animation de l'équipe opératrice, ni la communication, ni même le bilan final pour jouer le jeu jusqu'au bout avec ses partenaires. Il est tout à fait prêt à toucher à tout, pour la réussite de son initiative. La notion d'équipe est ici essentielle, tant les associations étudiantes sont souvent composées de petits groupes autarciques, s'inquiètent volontiers de leur pérennité tout en étant fières de l'informalité de leur fonctionnement entre quelques amis qui se connaissent bien et se font confiance.

Ces trois postures ne sont bien sûr ni antagonistes, ni étanches. Certains peuvent tout à la fois être à l'origine d'une association et d'un projet, participer à des assemblées plus institutionnelles et donner régulièrement un coup de main à une association de leur quartier. Mais la plupart s'inscrivent clairement dans l'un des types proposés, à l'exclusion des autres démarches. Surtout, ces univers sont bien disjoints et les passerelles qui les relient bien rares.

Ainsi, les associations qui se préoccupent du rajeunissement de leurs instances ne sont pas toujours très allantes dans l'encouragement à la participation bénévole des jeunes, encore moins à leur confier la responsabilité de projets opérationnels concrets, fussent-ils de petite envergure. Ainsi, les intervenants et leurs référents se soucient-ils rarement de distraire un peu de temps opérationnel pour évaluer ensemble la stratégie collective. Ainsi, les entrepreneurs sont-ils souvent dévorés par les projets qu'ils mènent, au point d'être incapables de dialoguer avec leur environnement, si ce n'est à propos de leurs propres initiatives.

Ces cloisonnements sont particulièrement dommageables. La richesse du monde associatif et de la démocratie participative réside justement dans les itérations entre créativité et dialogue, opérations et concertations, expériences et délibérations.

De tous côtés, il importe de rechercher ces complémentarités. Un jeune administrateur ne sera porteur d'avenir pour une association que s'il est frustré de ce qui est et veut faire valoir ce qui devrait être. Un intervenant n'ira au bout de sa démarche que s'il tire des leçons de son action bénévole et les partage avec son entourage. Un entrepreneur ne montrera sa pertinence que s'il s'inscrit effectivement dans un jeu d'acteurs complexes, nouant des partenariats de plus en plus élaborés, au lieu de quémander simplement les moyens pour qu'il accomplisse un projet qui n'intéresse que lui.

C'est ce brassage qu'il s'agit de réussir. Les jeunes citoyens ont besoin d'une socialisation politique qui ne néglige pas le mouvement, l'innovation et l'action concrète.

En développant chacun de ces modes d'engagement, en s'appuyant notamment sur les préconisations pratiques que comprend ce rapport, il importe de garder en tête l'objectif prioritaire que constitue le fait de remédier au déficit de lien politique.

---

## Le représentant étudiant, une figure bien installée

De tout temps, l'Université a constitué un monde à part, dominé par le mandarinat. C'est un univers très pyramidal que l'on peut encore observer, avec à son sommet des chercheurs reconnus par leurs pairs et adoubés par leurs prédécesseurs, entourés de disciples, jeunes titulaires ou officiant encore sous quelques statuts précaires ; les étudiants n'y représentent qu'une population vaste et indistincte d'où proviendront un jour les futurs élus.

Les activités de recherche structurent toute l'université. Elles sont notamment la seule voie de promotion professionnelle pour les « enseignants-chercheurs ». L'attention portée à la certification des compétences et à la dispense de diplômes n'est quant à elle véritablement apparue qu'avec la somme toute récente massification des effectifs étudiants.

Quant à l'attention qui pourrait être accordée à la vie d'une communauté universitaire, inscrite dans une société complexe, elle reste encore dans les limbes.

En matière de reconnaissance des engagements étudiants, les conséquences sont facilement déductibles. L'Université moderne n'a reconnu au fil du xx<sup>e</sup> siècle pour l'essentiel que le fait corporatif, d'une part, et les mouvements politico-syndicaux, d'autre part, qui constituent les deux racines de la représentation étudiante actuelle.

Les amicales de filières, bureaux des élèves, associations monodisciplinaires et autres corporations s'articulent bien sûr parfaitement avec le modèle mandarinal. Ces associations ont pour mission naturelle l'encadrement des étudiants découvrant l'enseignement supérieur, à qui elles transmettent les traditions disciplinaires en même temps qu'elles proposent services et loisirs. Bras étudiants de la Faculté, leur dimension matérielle avec la vente de photocopies de cours ou l'organisation de soirées souvent très arrosées ne doit pas occulter leur rôle « culturel », des bizutages à la faluche. Elles organisent et délimitent les espaces de liberté des étudiants, sont en quelque sorte les fidèles sous-traitantes d'activités jugées triviales mais indispensables au bon fonctionnement de l'édifice.

Quant à la militance syndicale et politique, elle a eu à plusieurs reprises ses heures de gloire dans l'Université. Il faut considérer d'une part sa capacité autonome d'interpellation, et son irruption dans les années soixante notamment, au premier plan de la scène politique. Mais, il importe également d'analyser son rôle évident dans la régulation de la vie des établissements, qui lui vaut une reconnaissance institutionnelle progressivement acquise. Il a bien fallu que se mette en place un système de représentation des étudiants, au moins pour organiser ponctuellement des concertations ou, depuis fort longtemps, les impliquer dans la gestion de ce qui les concernait au premier chef. Bon an mal an, malgré les turbulences

qu'ils pouvaient provoquer, les militants politiques et syndicaux ont obtenu d'être intégrés et considérés par l'institution universitaire.

## Les ères des engagements étudiants

La naissance de l'enseignement supérieur moderne peut être datée de 1808 lorsque paraît un décret impérial décidant de l'organisation des principales facultés, qui sera revue en 1850 par la loi Falloux. En 1885, une personnalité morale leur est accordée, et en 1889, la loi de finances leur donne l'autonomie financière.

Dès 1877, une société des étudiants est fondée à Nancy, et peu de temps après, des structures semblables fleurissent à Bordeaux, Paris, Lyon... En 1907 est fondée à Lille l'Union nationale des associations générales étudiantes de France, qui devient bien vite l'UNEF. C'est alors la « belle époque ». Les rares étudiants sont pour l'essentiel issus de la haute bourgeoisie. Ils s'affichent volontiers insouciant, vivant facilement. Les associations générales (AG) s'activent surtout en matières récréatives et folkloriques. L'esprit de caste domine. Si certains s'investissent aux côtés de Péguy ou de Maurras au moment de l'affaire Dreyfus, la socialisation étudiante est avant tout festive et corporative.

C'est la première guerre mondiale qui va transformer de façon radicale le monde étudiant et les AG. Les anciens combattants qui regagnent les bancs des facultés sont bien loin de l'insouciance qui caractérisait la période précédente. Les difficultés économiques atteignent le monde étudiant ; les premières bourses d'études sont instituées à mesure que les effectifs croissent, notamment à partir de l'instauration en 1930 de la gratuité de l'enseignement secondaire.

Les associations étudiantes vont évoluer en même temps que leur environnement. Toujours marquées par le modèle corporatiste, elles se mettent à développer des activités d'entraide à destination exclusivement des étudiants, par exemple des sanatoriums pour étudiants tuberculeux. L'UNEF commence à exprimer des demandes sociales, laissant à l'État la charge de mettre en œuvre les dispositifs réclamés. C'est la période qui voit naître autour des années trente l'Office de tourisme universitaire, l'Office du sport universitaire et surtout le Centre national des œuvres en faveur des étudiants. Les étudiants restent confinés dans leur univers particulier et leurs seules apparitions en ville s'organisent sous la forme de joyeux monômes bruyants voire dévastateurs.

L'avènement de la seconde guerre mondiale voit la fin de cette première époque, au moment où l'appareil de l'UNEF, aux positions traditionnellement conservatrices balance entre passivité et collaboration, tandis que certaines AG de province font dans un camp ou dans l'autre des choix plus tranchés.

À la Libération, des étudiants résistants sentent leur moment venu. Ils prennent en main la rénovation de la vieille UNEF et publient en 1946 la charte de Grenoble, acte fondateur du syndicalisme étudiant qui définit l'étudiant comme un « jeune travailleur intellectuel ». D'une

dominante corporatiste et festive (même les congrès pouvaient compter cinq jours de « réjouissances » pour un seul de travail), le modèle nouvellement proposé est malgré tout celui d'une organisation plus consciente de ses responsabilités sociales et, politiques, y compris et c'est une révolution, au-delà de l'enceinte universitaire.

Les années cinquante sont d'ailleurs marquées par un équilibre empirique puis par la concurrence entre la voie traditionnelle des AG chargées essentiellement de la gestion de services et d'animation et celle d'une ambition plus globale qui veut faire de l'UNEF tout autant un syndicat qu'une organisation politique de masse. L'affrontement entre « majos et minos », selon la dénomination de ces deux camps retenue par l'histoire, se soldera par la victoire des seconds, dans les premières années de la guerre d'Algérie.

Commence alors la décennie la plus célèbre de cette organisation, qui s'étend du début des mobilisations étudiantes contre ce conflit à Mai 1968. Alors que l'UNEF, encore gestionnaire de nombreux services, bénéficie d'une très grande assise et rassemble plus d'un étudiant sur deux dans les universités comme dans les écoles supérieures, ses dirigeants, s'appuyant sur des inquiétudes corporatives liées au service national, prennent l'initiative d'importantes mobilisations contre la politique française en Algérie.

En même temps, les effectifs étudiants croissent rapidement et débordent un système universitaire qui vacille, tant sur le plan pédagogique que sur le plan matériel et social, avec des situations qui se dégradent considérablement. Et c'est toute la société qui hoquette, figée dans l'éthique d'une France très traditionnelle et bousculée par l'envie de liberté portée par les jeunes générations. C'est à cette époque bouillonnante qu'apparaissent les premières associations culturelles et artistiques, notamment consacrées au théâtre ou au cinéma. Souvent liées à l'UNEF et à ses AG et quoique marginales dans les établissements, ces associations ont eu un rôle important dans les évolutions et le renouvellement de leurs arts.

Mais ce qui frappe surtout, c'est l'essor de discours idéologiques aussi radicaux que diversifiés, autour desquels se structurent partis, ligues, comités et autres alliances. Progressivement, l'UNEF perd son statut d'organisation centrale, unique du monde étudiant tandis que fleurissent des groupes directement politiques, inscrivant leurs projets au-delà même de l'action syndicale. 1968 viendra sonner le glas de cette époque, avec l'émiettement de l'UNEF. Le syndicalisme étudiant s'affaiblit nettement, au profit des seuls engagements politiques, tandis que le monde associatif étudiant végète encore largement, malgré la persistance des corps dans les filières les plus conservatrices et la naissance dès 1969 de la première « radio campus » ou en 1977 du Génépi sur lequel nous reviendrons plus longuement.

Il faut attendre plusieurs grandes mobilisations, une dizaine d'années et beaucoup de heurts et de palabres pour voir se réunifier une

partie du mouvement syndical et politique étudiant au sein de l'Union nationale des étudiants de France, indépendante et démocratique.

Cette organisation qui est fondée comme un cartel de la gauche non communiste va prendre son essor alors que l'enseignement supérieur se voit une nouvelle fois déstabilisé par la rapidité de la massification des effectifs étudiants.

La loi Savary en 1984 tente de préciser le fonctionnement moderne des établissements, dans le prolongement de la loi Faure de 1969. Elle accorde en particulier une place plus importante aux élus étudiants. Le mouvement de novembre et décembre 1986 contre la loi Devaquet rejette pour longtemps toute idée de généralisation des *numerus clausus* à l'entrée des formations supérieures. La loi d'orientation de 1989 instaure un statut d'organisation représentative étudiante accessible aux structures qui obtiennent des élus au niveau national de cette représentation spécifique. C'est en même temps que commence le processus de contractualisation quadriennal entre l'Etat et les établissements, qui permet régulièrement de mettre à plat, discuter et décider d'un projet global pour chacun de ces derniers.

Ces différentes évolutions marquent un déclin relatif du mandarinat. Les facultés, devenues dès 1969 unités d'études et de recherche puis, en 1984, unités de formation et de recherche perdent en autonomie au profit des universités qui les fédèrent. La lourde mécanique démocratique instaurée par Alain Savary pêche sans doute en efficacité, elle n'en déborde pas moins des mandarins peu disposés à perdre leur temps dans un gouvernement de plus en plus complexe. Par sa globalité, la logique de projets d'établissement entraîne la prise en compte de dimensions auparavant négligées.

Et tandis que le mandarinat s'affaiblit, les syndicalistes étudiants, eux, s'institutionnalisent. Les élus étudiants, en particulier les vice-présidents des CROUS et des universités obtiennent d'être associés à nombre de décisions. Leurs organisations, sensibles au fait que leur financement par le ministère de l'Éducation nationale est proportionnel à leurs résultats électoraux font de ces compétitions des temps forts de leur activité, même si la participation des étudiants reste très faible.

C'est à partir de cette époque, du courant des années soixante-dix au milieu des années quatre-vingt que la France est prise d'une formidable compulsion de création d'associations. Avec sans doute un peu de retard, ce phénomène atteint l'enseignement supérieur. On constate en tout cas un émiettement des engagements. Si les deux traditions structurantes des engagements étudiants au XX<sup>e</sup> siècle, à savoir les regroupements corporatifs et le militantisme syndical et politique demeurent une évidence, visible et reconnue, la multiplication d'associations souvent très petites, porteuses d'initiatives bien définies s'observe de plus en plus clairement dans tout l'enseignement supérieur.

---

## Les associations étudiantes, un univers d'initiatives

Les observateurs du monde étudiant sont régulièrement victimes de deux effets d'optique. Le premier, c'est l'effet loupe : une tendance à surestimer l'influence de quelques organisations à la notoriété établie. La visibilité de ces structures est telle qu'on les confond facilement avec le monde étudiant. La prédilection des politiques et, d'une manière générale, des acteurs de la vie de l'université pour ces structures est compréhensible. Elles offrent l'avantage de savoir se rendre visibles et audibles, tant de la communauté universitaire que des médias, elles bénéficient d'une assez grande cohérence de vue dans le temps et l'espace. Toutes ces choses sont utiles, mais elles ne permettent pas de jauger la volonté d'implication des étudiants dans la vie sociale.

L'autre effet d'optique est l'effet de flou qui conduit à ignorer, au profit des formes stables, le foisonnement des éléments isolés. Cet effet conduit à occulter la capacité d'un nombre important d'étudiants à bâtir de petites structures, taillées sur mesure pour un événement ou un projet, dont l'activité s'arrête parfois lorsque leur objectif immédiat est atteint. En termes stricts de formation à la citoyenneté, d'apport à la vie de la cité, d'influence sur la perception politique des étudiants et d'intégration sociale, ce type d'engagement se révèle déterminant, même s'il est autrement plus difficile à appréhender. On découvrira ces terres, presque vierges d'études théoriques, avec l'émerveillement de l'explorateur et l'excitation du chercheur d'or.

Le fait associatif rassemble aujourd'hui plusieurs dizaines de milliers d'étudiants. L'Observatoire de la vie étudiante recense, dans son enquête 2000, 12 % de participation aux seules associations étudiantes<sup>1</sup>. Animafac estime de son côté le nombre d'associations étudiantes en France à environ 10 000<sup>2</sup>.

Quel type d'initiatives range-t-on sous ce vocable ? Il est difficile de parvenir à une définition stricte, tant les formes d'engagement sont variées et tant ce monde foisonnant et hétérogène ne se laisse pas facilement cerner. Disons que des jeunes sont engagés à des titres divers dans des projets collectifs qui représentent du temps passé à ne pas s'occuper directement de soi. Ils prennent du temps, consacrent des efforts, de l'attention, parfois une certaine frénésie, à accomplir des desseins qui sortent des canons ordinaires de la réussite personnelle. Malgré l'extraordinaire profusion des formes d'engagement et l'étendue des champs couverts (de la culture à la technologie, de l'œnologie à l'intégration, en passant par la solidarité internationale, l'écologie, la philosophie politique ou la photographie...) la cohérence de l'ensemble du fait associatif est bien réelle. On la retrouve dans le quotidien, les projets élaborés, chiffrés, les moyens rassemblés, les échéanciers, les stratégies de communication... Des heures et

(1) Claude Grignon, *op. cit.*

(2) *Annuaire des associations étudiantes*, Animafac, 2000.

des journées de travail en sus des tâches scolaires. On la retrouve également dans des acteurs aux profils très divers mais dont les capacités d'organisation et de communication deviennent souvent remarquables.

Ceux qu'on avait voulu repliés sur eux-mêmes peuvent ainsi surprendre. Pourtant, il est bien vrai que bien des traits distinguent les « engagés » d'aujourd'hui des « enragés » d'hier. Parmi eux, un nouveau rapport au politique dont il s'agit encore de mesurer l'ampleur et le sens.

Les étudiants mettent souvent en avant l'apolitisme pour exprimer leur méfiance vis-à-vis des structures partisans et, en général, de toute parole liée ou récupérée par des intérêts qui leur échappent. Cette méfiance est à l'œuvre dans bien des associations, aussi bien à l'échelle locale que nationale. Au sein de l'Université, elle reflète la crainte d'être « catalogué » par les autres étudiants, les professeurs, voire les futurs employeurs. Aussi l'apolitisme est-il une forme de conformisme, s'imposant de façon aussi abrupte que la politisation en d'autres temps. En bon nombre, les étudiants refuseraient de se voir qualifiés de « militants » alors même qu'ils se trouvent engagés dans des formes d'action à caractère social ou politique. Dans certaines « assemblées générales » traditionnellement plus politisées, c'est avec beaucoup d'imagination que le jargon d'autrefois jugé « ringard » est remplacé. Combien d'expressions magiques des années soixante-dix sont ainsi devenues taboues, par l'étonnante alchimie des modes et de l'histoire qui façonnent les engagements étudiants ?

La conséquence de ce phénomène se reflète dans le peu de cas fait de la culture sociale, politique ou historique, et dans l'indifférence – voire la répulsion – pour les abstractions. L'action, le résultat immédiat ou à moyen terme, tendent à remplir l'intégralité du champ des préoccupations. Peu importe, en quelque sorte, ce que l'on sait, ou ce à quoi l'on croit, dès lors que ce que l'on fait a une utilité palpable, certaine, démontrable. Cela signifie-t-il des étudiants moins engagés ? Certainement pas : plus méfiants, moins bavards, certes, mais non moins résolus à obtenir ce qu'ils veulent, pourvu qu'ils en jugent l'enjeu essentiel.

On l'aura compris, l'apolitisme n'est pas l'incivisme. Il ne s'agit pas de ne pas aller voter, ni de professer un scepticisme strict et sans compromis : il faut seulement ne pas mélanger les genres. On pourrait alors parler d'une « laïcisation » des projets collectifs, mais nullement de leur dépolitisation, au sens strict. L'implication des étudiants dans la vie de la cité se veut désormais directe ; elle s'appuie sur des structures autonomes et de taille humaine ; elle a tendance à refuser la médiation des grandes structures partisans dans lesquelles les étudiants ne se sentent pas suffisamment pris en compte.

Primée régulièrement pour ses réalisations remarquables, l'association grenobloise « Arts mêlés » est ainsi un exemple de l'énergie que des étudiants peuvent mettre au service de l'animation de leur métropole. Celle-ci produit chaque année, vers la fin du mois de mars, un festival des arts où, pendant une dizaine de jours, des conteurs, des acteurs, des graphistes et des musiciens présentent leurs œuvres dans la ville. Des

ateliers élaborent les spectacles pendant l'année ; pour répéter malgré la pénurie de locaux, la débrouillardise est de mise : parfois c'est une maison de retraite qui héberge les jeunes artistes. La constitution d'un budget n'est pas plus facile, les partenariats sont rares et laissent l'association toujours inquiète du financement de ses activités.

Cette boulimie d'initiatives est un signe de santé pour la jeunesse d'aujourd'hui. L'associatif étudiant doit être encouragé, car il représente une véritable promesse pour la société. On peut en mesurer l'utilité sociale au moins à trois niveaux : d'une part, en termes d'intégration sociale et d'animation de l'université dans des campus qui souvent ne brillent pas par leur convivialité et au sein desquels le « délit d'initié » joue à plein. D'autre part, en termes de formation extrascolaire et professionnellement pour ceux que la pratique des projets collectifs prépare aux défis qu'ils auront à affronter dans leur vie professionnelle. Quelle meilleure école, en effet, de la responsabilité et de l'investissement personnels ? Le projet, la « cause commune » qui soude chacun des membres à un dessein collectif constitue un bon avant-goût de ce que seront les exigences humaines (d'entente, de compromis personnel, mais aussi de créativité et d'initiative) du monde professionnel. Bien comprise, la démarche associative pourrait résoudre la quadrature du cercle des entreprises collectives : à savoir concilier le sens d'une discipline raisonnée avec celui de l'initiative innovante et utile. Une façon d'apprendre, en reprenant Nietzsche, à « danser dans les chaînes ».

Elle se mesure enfin dans la créativité sociale dont ces projets font souvent preuve et qui mériterait d'être mieux mise en valeur. Car ce milieu bouillonnant sait aussi être le théâtre de solutions innovantes. C'est là sa plus grande richesse, faite de spontanéité, d'esprit d'initiative et d'astuce convoqués quotidiennement pour l'animation de son environnement, pour le plus grand bénéfice de la collectivité.

## La conquête d'un espace propre

La spontanéité salutaire du mouvement associatif étudiant, son émiettement essentiel à sa nature, la nouveauté que constitue à ce jour encore son essor sont autant de raisons de la faible reconnaissance dont il jouit aujourd'hui.

Avant la circulaire du 29 août 2001 de la direction de l'Enseignement supérieur, rares étaient les points d'appui institutionnels encourageant le développement des associations étudiantes. Le ministère de l'Éducation nationale avait certes fléché un budget spécifique avec la création du Fonds d'amélioration de la vie étudiante, mais les lacunes du texte avaient favorisé son utilisation à des fins bien éloignées de cet objet. Le Centre national des œuvres universitaires et scolaires a bien mis en place le dispositif Culture-Action, mais les 500 000 euros environ disponibles annuellement représentent une goutte d'eau comparés aux besoins comme au potentiel. Le dispositif Défi Jeunes, sous l'égide du ministère chargé de la Jeunesse s'avère aujourd'hui encore comme l'un des points d'appui les

plus importants, quoique son objet l'entraîne à favoriser en premier lieu les projets professionnalisant davantage que les démarches associatives.

Les associations étudiantes elles-mêmes font, il est vrai, peu d'effort pour se faire remarquer en tant que telles. La logique de projet est à ce point dévorante, la méfiance envers l'abstraction tellement ancrée que toute l'énergie disponible est mise à la réussite d'une initiative délimitée, plutôt qu'à l'évolution des environnements.

Certaines corpos, alliant intégration à la gestion des filières ou des établissements et animation des campus par des services et des événements ont pu pourtant jouer un peu ce rôle. Certains élus étudiants porteurs de cette démarche, notamment issus de la Fédération des associations générales étudiantes et de promotion et défense des étudiants ont entraîné les conseils des universités à débattre de la question de l'encouragement des initiatives étudiantes. Mais leur posture particulière et le poids du fait représentatif faussent le débat. Ce n'est pas la même chose que des élus s'intéressent à (une forme de) la vie associative, et que celle-ci se fasse comprendre et entendre par son dynamisme propre et la pertinence de ses actions, ce qui est l'essence de la démocratie participative.

La naissance et les progrès rapides rencontrés par le réseau Animafac montrent pourtant le besoin qui vient d'être décrit. Voilà en six ans à peine une tentative de coordination d'un monde aussi volatil et disparate que l'univers des associations étudiantes qui parvient à rassembler plusieurs milliers d'entre elles, organisant des événements d'une ampleur jamais vue dans ce thème, mais aussi à participer au premier plan au débat politique concernant les associations.

L'essor d'Animafac s'appuie certainement sur sa définition en tant qu'outil de communication. Délimitant son influence et son champ d'action, le réseau se définit comme un instrument d'échanges d'expériences, un centre de ressources pratiques et un porte-voix expert mais toujours modeste.

L'apport concret aux étudiants, pour la conduite et le financement des projets, l'intérêt des moments d'échanges organisés systématiquement de façon très ouverte, permettant la rencontre entre des acteurs associatifs étudiants très divers, la mise en valeur par le réseau que chaque participant peut ainsi espérer sont autant de raisons de l'adhésion des étudiants à une pareille démarche. En même temps, il ne faut pas surestimer l'impact en une si courte période de ce spectaculaire essor. Ainsi, l'attrait du projet concret et des engagements bien localisés touche jusqu'au cœur d'Animafac qui peine toujours à renouveler et dynamiser son équipe de coordination générale.

En même temps, la surface politique et institutionnelle du réseau a considérablement crû. Dès l'année 2000, Animafac rejoint la Conférence permanente des coordinations associatives (CPCA), instance essentielle de dialogue interassociatif et entre les associations et le gouvernement. La même année, l'une de ses responsables est élue au bureau du Conseil national de la vie associative (CNVA). Au fur et à mesure s'étoffent les conventions avec toutes sortes d'associations et d'institutions,

renforçant tout à la fois les responsabilités et les moyens du réseau dans une longue série de champs.

C'est un cercle vertueux remarquable, qui conforte en même temps les moyens fédératifs du réseau et son utilité pour son univers de référence.

C'est tout autant une nécessité, car le développement du mouvement associatif étudiant repose largement sur l'évolution des mentalités et des dispositifs, qui elle-même réclame une action d'ordre général et politique. Le monde des micro-initiatives étudiantes s'est ainsi trouvé un outil pour son essor dont l'économie n'a d'égal que sa souplesse et son efficacité.

---

## L'intervention bénévole étudiante, un engagement sur mesure

Nombreux sont les étudiants qui ne sont ni tentés par la prise de parole ni par celle de l'initiative, qui ne veulent pas assumer de responsabilités collectives et qui souhaitent pourtant s'engager dans des activités collectives et altruistes. L'intervention sociale bénévole définie comme la participation à un dispositif préexistant et ne demandant pas *a priori* d'implication dans des tâches d'administration apparaît comme un mode d'engagement répondant bien à ces attentes. Plusieurs tentatives portées par des étudiants offrent ainsi des cadres d'engagement qui ont fait la démonstration de leur succès au sein des campus.

Ainsi, le Groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées (Génépi), a été créé en 1976 à l'initiative de Lionel Stoléro alors conseiller à l'Élysée. Il s'agissait dès l'origine d'œuvrer au décloisonnement de la prison, notamment par la sensibilisation des élèves des grandes écoles à sa réalité, susceptibles ensuite d'aider à la réinsertion des prisonniers. Se superposaient à la fois des objectifs de relance économique et de pacification des prisons. Le Génépi a progressivement pris de l'indépendance envers son institution de référence (en 1992 l'administration pénitentiaire a quitté son conseil d'administration), et s'est ouvert à tous les étudiants. Le dispositif du Génépi connaît un beau succès en particulier parce qu'il allie une identité nationale bien dessinée à une efficacité locale incontestable. L'association compte 900 bénévoles dans une cinquantaine de villes universitaires, et refuse, faute de capacité d'encadrement et d'accès aux prisons, le double de candidats à l'adhésion.

De son côté, l'Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV) a l'objet plus général de développer la participation étudiante à la politique de la ville. Essentiellement, elle organise un dispositif d'accompagnement scolaire, dans le but de favoriser la réussite scolaire de ceux qui vivent des conditions économiques, culturelles, sociales, familiales peu propices. Elle rassemble plus de 5 000 bénévoles étudiants accompagnés par plusieurs dizaines de coordinateurs salariés et organise des interventions dans plus de cent communes.

La « Route des jeunes » représente un troisième exemple intéressant en plein essor. Fondée en 1997, cette association a pour objet d'agir pour la sécurité routière, alors que les accidents de la route constituent la première cause de mortalité des 15-24 ans. L'association organise en particulier des opérations « une nuit pour la vie » : avec l'accord des discothèques, il s'agit d'inciter chaque groupe motorisé à désigner un conducteur qui ne boira pas, qui dépose ses clefs de voiture, bénéficie d'un tarif préférentiel d'entrée, et récupère les clefs en échange d'un alcootest négatif à la sortie. C'est l'une des rares associations spécialisées dans ce champ bien doté en subventions, dont les activités résultent presque exclusivement de la mobilisation de bénévoles.

Certaines grandes associations instituées séduisent également de nombreux jeunes bénévoles, comme la Croix-Rouge autour du

secourisme ou les Restaurants du cœur, grâce à leurs bus qui vont à la rencontre des plus démunis, qui n'iraient pas d'eux-mêmes les trouver.

Les actions de ces associations ont ceci de caractéristique qu'elles ont, pour les actuels et futurs bénévoles, une finalité, lisible, immédiate et appliquée. La reconnaissance sociale entre en jeu : les actions sont valorisantes, elles permettent de se sentir utile immédiatement. *A contrario*, ATD-Quart monde, qui se définit comme un mouvement, ne mobilise que très peu de jeunes : son objet est une lutte générique contre la misère, qui passe d'abord par un cheminement de réflexions avant de pouvoir mener un ensemble de petites actions, et de porter les idées plus loin. Ainsi, les bénévoles de cette association ont en général eu d'autres expériences associatives auparavant, et peuvent se placer sur des échelles de temps plus longues.

L'aspect direct de l'engagement est valorisé par une communication adaptée, qui permet d'exprimer le sens et la dimension pratique des actions associatives. Les messages du Génépi ou des Restaurants du cœur sont très précis, tandis que le programme ACTE (Actions citoyennes étudiantes) de l'AFEV ou le bénévole du dimanche de la fondation Pompidou privilégient l'adresse aux étudiants sur des possibilités plus variées, mais dans un rapport au temps très clair. Les informations sont d'autant plus efficaces qu'elles font appel à un ton, à des repères culturels qui frappent fortement l'imagination des jeunes.

Au-delà de la recherche d'un résultat tangible à leur engagement, les jeunes bénévoles s'intéressent particulièrement à la possibilité de s'exprimer individuellement. Le face-à-face renvoie en effet aussitôt à des réponses, des résultats. L'association fournit un cadre qui organise un dialogue considéré comme mutuellement enrichissant d'autant plus qu'il est attendu et désiré des deux côtés. Dans les prisons ou les maisons d'arrêt, le public est en attente de l'intervention des bénévoles, de l'apport extérieur, l'engagement présente donc cette sécurité de l'acceptation.

Il n'est pas anodin de s'intéresser à un prisonnier ou un prévenu. Aux Restaurants du cœur, tandis que certaines personnes âgées expriment leur crainte de ne pas supporter le contact avec les plus démunis, et préfèrent une action « distante », les jeunes n'appellent que pour être en contact avec eux. Les bénévoles de la « Route des jeunes », doivent convaincre leurs interlocuteurs un à un : d'abord les responsables de discothèques, pour qu'ils acceptent leur présence, le rappel à la responsabilité, et ensuite chaque conducteur.

Avant et pendant le passage à l'action, l'apprentissage personnel du nouveau bénévole étudiant gagne à être formalisé. Les étudiants voient d'un bon œil la présence de formations : elles les rassurent et répondent à leur désir de découverte. Elles sont en outre considérées comme une condition nécessaire de la qualité de l'action qu'ils auront à mener. Si les étudiants sont rarement gênés par l'académisme des séances préparatoires aux interventions, ce comportement ne caractérise pas tous les bénévoles. Artisans du monde, dont l'objet est de promouvoir le commerce équitable note ainsi chez les « anciens » une réaction épidermique à tout ce qui leur

rappellerait un banc d'école. Pourtant certains préjugés sur le sujet sont si bien ancrés qu'ils méritent réellement quelques enseignements. Il faut alors pour contourner cet obstacle, procéder par débats ouverts, discussions informelles, etc.

La multiplicité d'acteurs, et les contacts avec d'autres générations provoquent nécessairement une stimulation intellectuelle. Au Génépi, comprendre les mécanismes de l'administration pénitentiaire représente un défi toujours renouvelé. L'accompagnement scolaire au sein de l'AFEV implique des liens avec les permanents de l'association, certaines missions locales, les parents, éventuellement les tuteurs de l'enfant qui bénéficie des cours. Il demande aussi une articulation avec les contrats éducatifs locaux. Les compagnons de 17 à 21 ans, chez les Scouts de France, doivent partir réaliser un projet à l'étranger dans une association partenaire qu'ils ont eux-mêmes à trouver et convaincre.

Il importe aussi que les programmes d'activité soient adaptés aux habitudes de vie des bénévoles et à leur rythme. La proximité géographique entre le lieu de vie et celui d'intervention représente ainsi un facteur clé. Le Génépi, conçu dès le départ pour les étudiants, constate l'influence de la proximité géographique des prisons et maisons d'arrêt et des universités sur la facilité d'implication des bénévoles. L'enquête de l'AFEV sur ses bénévoles <sup>1</sup> montre aussi que les étudiants interviennent majoritairement dans la ville où ils étudient, et que 86 % ont un temps de transport inférieur à la demi-heure.

Le calendrier joue aussi pour beaucoup : si l'inscription au Génépi s'effectue dès la rentrée universitaire, les activités ne se déroulent qu'entre décembre et juin, en raison des vérifications administratives pour la délivrance des laissez-passer dans les prisons.

L'accès rapide à la structure associative d'accueil puis à l'action proprement dite joue un rôle essentiel pour la motivation et l'assiduité des bénévoles étudiants. En deux semaines au Génépi, les futurs bénévoles assistent à deux réunions d'information, l'une sur la prison, la suivante sur l'association. Ils disposent ainsi de toutes les informations sur les actions qu'ils pourront mener, à eux ensuite de définir leur projet pour un entretien avec les responsables locaux. ATD-Quart monde a constaté que, lorsqu'il faut plus de trois semaines pour donner une réponse adaptée d'engagement, les jeunes se découragent et ne reviennent pas.

En outre, il est rare qu'un étudiant sache comment il organisera son emploi du temps six mois plus tard. De ce fait, des portes de sortie, des aménagements gagnent à être prévus. Mais dès que l'expérience est bien organisée, il s'avère que très peu d'étudiants abandonnent en cours de route, et agissent pour une durée qu'ils n'auraient pas forcément cru pouvoir assurer (et qui les aurait conduits à rester initialement de côté).

Cette inquiétude devant les engagements qu'il faudra tenir prend sa source dans l'évolution des motivations des bénévoles. Quand

(1) P. Morlet, Dan Ferrand-Bechmann (dir.), J.-P. Masse, *Étude sur les motivations et l'engagement des étudiants à l'AFEV : le quantitatif*, CESOL, mars 2000.

bien même l'objet d'une association comporte une critique radicale du fonctionnement de la société, il assume souvent des dehors très pratiques, comme le référencement du café issu du commerce équitable dans les magasins, par le collectif Éthique sur l'étiquette, relayé dans les universités par les associations Max Havelaar, Ingénieurs sans frontière, la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE), Animaufac... De même, les relations au monde économique ne sont pas absentes de la démarche de la « Route des jeunes », qui est confrontée dans la négociation avec les disothèques à des problèmes de concurrence. Mais ces chemins ne mènent pas directement les bénévoles à une participation au débat public.

Le Génépi se donne aussi comme tâche d'informer largement de la réalité de la prison. Ce volet de ses activités est nommé « information et sensibilisation du public » (ISP) et se déroule selon les partenariats, au sein d'établissements scolaires, dans les centres sociaux, maisons de quartier et même entreprises. Les bénévoles qui animent des projets ISP peuvent mesurer les connaissances qu'ils ont acquises en répondant aux questions, mais également formuler leur engagement, et par conséquent exprimer son sens. Les Scouts de France travaillent à aménager des moments de dialogue entre les différents compagnons qui ont mené leur projet à l'étranger et ceux qui vont partir. L'AFEV, en célébrant fin 2001 son dixième anniversaire, a donné l'occasion à plus d'un millier de bénévoles de se rencontrer, mais aussi de voir leur engagement mis en perspective par différents intervenants.

Tout ce qui a trait à l'enseignement et à l'accompagnement, donne lieu à un mimétisme et une réappropriation des savoirs acquis, par des jeunes d'un certain niveau d'études, lorsqu'ils transmettent leurs connaissances. Cette réappropriation, si elle s'applique à l'engagement, est une des clefs du changement de posture de l'intervenant vers la prise d'initiative, et plus tard les responsabilités. Le passage de relais d'un responsable ou d'un bénévole à l'autre en est une composante. Ce sont les permanents professionnels de l'AFEV qui organisent les échanges entre bénévoles au sein de leur association. Au Génépi, quinze jours de quasi tête-à-tête entre les nouveaux président, trésorier et secrétaire général et leurs prédécesseurs donnent une continuité sans heurt d'une année sur l'autre. Dans les écoles supérieures, la présence de plusieurs promotions successives et les lieux identifiés favorisent les échanges entre bénévoles...

Ces engagements sur mesure répondent aux motivations actuelles des bénévoles, grâce à une finalité lisible, une possibilité de liens individuels, des formations et une adaptation au temps étudiant. Ces facteurs de succès que nous venons de décrire peuvent être transposés à un grand nombre de thèmes portés par les associations et les institutions.

Ce sont l'originalité et la précision (en termes d'organisation) des projets à vocation sociale qui jouent pour une grande part dans l'intérêt qu'ils peuvent susciter. Dans chaque cas, l'importance de la formation a bien sûr trait tant à une formalisation des compétences que les bénévoles étudiants peuvent attendre, qu'à un désir de qualité partagé par tous les acteurs. Enfin, lorsqu'elles existent, il y a toujours des bénévoles pour se

saisir des possibilités de dépasser leur premier engagement, et s'impliquer davantage, dans l'association ou dans la sphère publique.

## Une approche territoriale

Si l'ampleur nationale d'un programme thématique permet de bien le vertébrer, les « actions concrètes » plébiscitées par les jeunes s'organisent avant tout localement.

Les mobilisations réussies de bénévoles étudiants passent par l'investissement de leurs lieux de vie : les endroits fréquentés par les étudiants, où leur identité (et ses caractéristiques, parmi lesquelles une disponibilité supérieure à la moyenne) s'exprime le plus naturellement, sont les établissements, les résidences, les restaurants universitaires, les lieux d'information et de service aux étudiants (photocopies, salles Internet...), les maisons des étudiants quand elles existent, les locaux associatifs qui sont autant de places propices à une communication efficace. Or il s'avère que le monde de l'enseignement supérieur n'est que peu accessible ; les responsables de ces actions de communication ne parviennent à être efficaces que lorsqu'ils connaissent ce milieu particulier, notamment grâce à leurs expériences antérieures. Les animateurs du programme ACTE à Nancy circulent en permanence d'un amphithéâtre à l'autre, d'un bâtiment à une résidence. Les établissements d'enseignement supérieur ont bien sûr un rôle à jouer, pour favoriser les engagements étudiants, qu'ils naissent en leur sein ou puissent s'accomplir à l'extérieur.

Dans toutes les situations, les moyens croisés se montrent les plus efficaces, ils se renforcent et se légitiment les uns les autres : affiches, tracts, plaquettes, brochures, Internet, suivis de présentations orales... La mairie de Nantes invite tous les nouveaux arrivants à l'université à une soirée de spectacle et de fête. Pour obtenir leur invitation, les étudiants doivent passer par le centre régional d'informations pour les jeunes (CRIJ) ou la maison des étudiants (MDE), ce qui est l'occasion d'une première prise de contact. Les médias, étudiants en particulier, comme les radio-campus sont souvent d'excellents instruments, participant à l'animation générale. Enfin, les effets essentiels du bouche à oreille se mesurent à plus long terme, quand une génération d'étudiants passe le relais à la suivante. Pour les mobilisations ponctuelles, d'urgence face à une catastrophe ou liées à une manifestation particulière, qui sont souvent l'occasion d'un bénévolat « sans association », un interlocuteur privilégié est peut-être à favoriser, afin qu'il coordonne une communication un peu différente.

Institutions (collectivités locales, établissements d'enseignement, administrations déconcentrées), associations, voire entreprises, peuvent toutes apporter un concours utile à la légitimation générale des engagements bénévoles d'une part, à l'implication dans une association ou un dispositif particulier, et bien sûr à l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet. Des exemples intéressants sont à observer à Nantes comme à Strasbourg ou Nancy. C'est dans cette dernière ville que l'AFEV a mis en place dès 1999 le dispositif pilote ACTE pour « Action citoyenne étudiante », qui illustre l'approche territoriale du développement d'un

bénévolat ouvert à plusieurs engagements sectoriels. « Solidarité quartiers », insertion sociale et professionnelle, promotion de la santé, accompagnements de jeunes tziganes, d'étudiants handicapés et de bénéficiaires de mesures judiciaires composent ses différents volets. Le dernier implique par exemple des partenaires tels que la direction départementale de la protection judiciaire de la jeunesse, le centre d'action éducative, le service d'éducation et de rééducation en milieu ouvert, des foyers de jeunes... L'accompagnement des personnes en difficulté d'insertion sociale s'appuie sur la coopération des missions locales, de la direction régionale du travail et de l'emploi, de la chambre des métiers, de la chambre du commerce et de l'industrie, etc.

Pour tous ces programmes, la communication est indispensable mais pas suffisante : elle déclenche une adhésion de principe, contribue à la popularité du fait « bénévolat », mais doit être suivie rapidement de faits. Le désir d'action des jeunes conjugué à la nécessité des formations réclame un arbitrage pour, d'une part, ne mettre sur le terrain que des intervenants fiables et, de l'autre, ne pas décourager les vocations bénévoles. L'importance de la définition en amont des tâches distribuées aux bénévoles, des rôles qui peuvent leur être impartis apparaît ici. L'articulation entre les actions des bénévoles et des professionnels est indispensable, pour que le bénévolat ne se substitue pas au travail professionnel, mais au contraire qu'il contribue à son dynamisme.

En fonction de ces rôles, les formations et le suivi peuvent être décidés. Le suivi des bénévoles au cours de leur action, de leur cheminement sert à progresser, et être conseillé en cas de difficulté. Cela nécessite des interlocuteurs bien identifiés qui utilisent aussi des retours d'expérience, et favorisent des temps d'échanges pour un bon dialogue entre l'association et l'étudiant.

Cette approche territoriale du développement des interventions sociales bénévoles facilite en outre les réorientations des parcours d'engagement. Tous les bénévoles ne se ressemblent pas, il peut bien sûr arriver que la première porte à laquelle frappe le bénévole ne soit pas la bonne. Aussi, il est utile de pouvoir très simplement orienter les étudiants volontaires vers l'action qui correspond le mieux à leurs attentes et à leur personnalité. Une mise en réseau des principaux centres d'accueil et animateurs des dispositifs rend plus fluide ce processus d'orientation. Par exemple, un individu sincèrement intéressé par l'aide aux prisonniers, mais que l'univers carcéral rebute, pourra ainsi être orienté vers « le courrier de Bovet », qui organise des correspondances entre détenus et bénévoles.

Un tel centre d'orientation prend corps avec un lieu, indispensable à sa fonction d'accueil et d'information. Il doit donc être d'accès évident aux étudiants, avec une localisation toute proche de leurs passages. Les animateurs de la MDE de Nantes se souviennent que la route qui la sépare des bâtiments d'enseignement a longtemps été perçue comme un infranchissable ravin, mais sont heureux de ne pas être identifiés à une seule filière pour toucher l'ensemble des étudiants, tant les frontières sont souvent marquées.

Il prend vie avec des coordinateurs et des animateurs. C'est dans le temps que peuvent réussir de pareilles tentatives, même si les premiers effets s'en font immédiatement sentir (la mise en place du dispositif « ACTE Paris » à la maison des initiatives étudiantes a ainsi permis à l'AFEV de doubler en un an son nombre de bénévoles parisiens). La présence de coordinateurs professionnels s'avère indispensable pour assurer une constance d'efforts dans le fonctionnement du centre. Ceux-ci sont à proprement parler des accompagnateurs, vers lesquels les bénévoles peuvent se tourner facilement, même lorsqu'ils sont déjà investis dans des associations ou des programmes spécifiques. Ils sont en outre en charge de rapprocher des univers très disjoints qu'ils doivent donc (apprendre à) connaître : le monde de l'enseignement supérieur, les pratiques étudiantes, l'action sociale et associative. Car les associations étudiantes doivent également trouver leur place dans ce maillage. Il serait illogique qu'elles soient laissées de côté, d'autant que l'intégration dans ces structures légères est souvent plus facile. D'ailleurs, plus généralement, proposer un « guichet unique » aux porteurs de projets pour accéder à un ensemble de soutiens leur facilite certainement la tâche, mais l'orientation des étudiants doit laisser une place importante à la prise d'initiatives.

---

## La responsabilité des établissements

La définition du rôle de l'établissement dans le développement d'engagements bénévoles est une question délicate. Les objectifs mêmes des politiques possibles méritent d'être précisément débattus. Les exemples que nous avons pu recenser au sein des établissements montrent bien la diversité de ces politiques et la nécessité d'évaluer précisément leurs résultats souvent ambivalents.

Les institutions éducatives nous semblent en tout cas avoir une importante responsabilité dans l'essor des engagements solidaires chez les jeunes. Elles interviennent en effet dans la définition de ce qui est attendu, légitime, utile parmi leurs activités. Elles favorisent ou restreignent dès lors toutes sortes d'activités.

En France même, il est très aisé d'observer les effets des politiques des établissements concernant notre sujet. Il est ainsi relativement connu que les écoles de commerce ou d'ingénieurs parient très souvent sur une vie associative dynamique <sup>1</sup>. Pour une école d'un millier d'élèves, on peut compter près d'une cinquantaine d'associations qui rivalisent d'ambitions, d'activités et de rayonnement dans et hors du campus. La norme chez les étudiants est alors de participer activement à un ou plusieurs projets collectifs, notamment pour tester leurs compétences et acquérir de nouveaux savoir-faire pratiques.

À l'inverse, les universités ont traditionnellement freiné l'essor de l'esprit d'initiative des étudiants. Parmi elles, des différences notables s'observent, entre des établissements comme l'université Paul Sabatier à Toulouse ou l'université de Haute-Bretagne à Rennes, qui, l'une à dominante scientifique, l'autre à dominante littéraire ont pu faire émerger une vie étudiante que d'autres établissements refusent encore aujourd'hui.

C'est toute la politique de vie étudiante qui est encore peu discutée au sein des campus universitaires. Un mouvement s'initie vers ce sujet, mais les occasions durant lesquels les présidents d'université se penchent sur ces questions sont encore rares.

En regardant au-delà des frontières hexagonales, il est aisé d'observer les effets de politiques très disparates. Le « panorama européen des engagements étudiants <sup>2</sup> » qu'Animafac a fait paraître donne à ce sujet des éclairages éloquentes. Dans les pays d'Europe centrale et orientale, qui cumulent difficultés financières et manque de culture démocratique, même la représentation étudiante a du mal à s'établir et personne n'est encore prêt à s'intéresser à la vie collective et à l'esprit d'initiative des étudiants. Dans les pays du sud de l'Europe, ce sont le plus souvent les forces

(1) Florence Kunian, *Étude sur la politique de vie associative étudiante au sein des écoles et formations d'ingénieurs*, OVE, novembre 2002.

(2) Florence Kunian, « Panorama européen des engagements étudiants », *Factuel la Revue*, Animafac, 2001.

politiques et syndicales qui ont pris l'habitude d'encourager certaines formes d'engagements étudiants, tandis que les enseignants, du haut de leur magister, incitent les établissements à délaïsser voire nier ces questions parasites et superficielles. En revanche, la vie étudiante importe beaucoup plus dans le nord de l'Europe, de l'Allemagne à la Scandinavie en passant par les îles britanniques. D'importants dispositifs sont souvent gérés par les intéressés eux-mêmes, qui sont vivement encouragés à consacrer une bonne part de leur énergie à des activités sociales ou culturelles.

Ce panorama montre très explicitement la vivacité des étudiants à répondre à une impulsion institutionnelle et, au contraire, leur incapacité à transcender le refus des établissements d'un essor de la vie associative.

La politique généralement constatée en France a sans doute des effets autant inattendus que néfastes. Ainsi, plusieurs études semblent montrer de notables différences de comportement entre garçons et filles face à la vie associative étudiante. Alors que les jeunes femmes représentent près de 55 % des étudiants, elles sont nettement minoritaires parmi les responsables associatifs <sup>1</sup>. La première explication de ce constat ne diffère pas de celle souvent mise en avant : un trait de civilisation qui pousse les femmes à se cantonner à la sphère privée, tandis que les hommes sont encouragés à prendre place dans l'espace public.

Mais Jean-Pierre Terrail <sup>2</sup>, cité par Valérie Becquet <sup>3</sup> propose une explication complémentaire, qui serait propre au système scolaire. Dans la mesure où il est montré que les filles sont, tout au long de la scolarité, plus assidues, plus sérieuses que les garçons, elles s'écartent moins du chemin le plus rectiligne défini par l'institution scolaire. Puisque la vie associative est globalement mise à la marge, rares sont les jeunes femmes à s'aventurer dans ces chemins de traverse au contraire de jeunes hommes peut-être plus insouciant.

S'il apparaît indispensable que les établissements s'impliquent dans l'essor des engagements étudiants, les modalités et même les objectifs de cet investissement sont à définir avec précaution.

Nous avons déjà pu l'affirmer, tout acte social, et en particulier les engagements bénévoles réclament une forme ou une autre de rétribution. Sans qu'il soit pertinent de comparer la satisfaction de jouer un rôle utile dans notre société avec la perspective d'ajouter une ligne à un curriculum vitae, il est toujours possible de discerner une et souvent plusieurs motivations complémentaires dans le désir d'engagement bénévole.

Réciproquement, il s'agit pour les établissements de déterminer des typologies précises des actions et des résultats attendus. Il importe de faire la part des choses entre ce qui relève du domaine des études et ce qui

(1) Cécile Ruklin, « Profil et parcours des responsables associatifs étudiants », *Factuel la Revue*, Animafac, 2002.

(2) Jean-Pierre Terrail, *La supériorité scolaire des filles*, La Dispute, 1997.

(3) Valérie Becquet, *La participation associative des étudiants*, thèse de sciences de l'éducation, 2001.

demeure extérieur, bien que toujours de la responsabilité de l'établissement.

La vie associative n'a ainsi de sens que comme expression d'un choix en toute liberté. La rendre obligatoire n'est évidemment pas équivalent au fait de favoriser son développement. De même, si ces engagements sont libres, il n'est ni souhaitable ni vraiment possible de les évaluer dans un cadre scolaire.

Évidemment, les motivations des bénévoles sont non seulement variées mais encore souvent plurielles. Et, pour revenir non seulement aux études mais aussi aux diplômes, c'est une évolution heureuse de la société que de reconnaître de mieux en mieux les compétences acquises dans l'exercice de la vie professionnelle, ainsi que dans le cadre de pratiques bénévoles.

Le fait que les étudiants soient pour l'essentiel en train d'accomplir un parcours de formation initiale ne change rien à l'affaire ; au cours de leurs engagements bénévoles, ils peuvent tester leurs savoir-faire ou acquérir des nouvelles compétences importantes, utiles pour leur vie professionnelle à venir. D'ailleurs, si les écoles supérieures valorisent beaucoup la participation à la vie associative, c'est très certainement en écho au discours des recruteurs qui soulignent systématiquement l'attention qu'ils accordent à ce type d'activités. En même temps, elles peuvent améliorer leur image propre, en montrant des établissements plus vivants et plus dynamiques, mais encore offrir un complément de formation à leurs élèves, qui comprennent bien l'utilité des exercices pratiques qu'ils sont amenés à conduire au sein d'associations.

En revanche, il est à ce jour plus rare que les universités se sentent des responsabilités en la matière. Si ces dernières années ont permis d'observer une plus grande prise en compte de la vie étudiante et notamment des engagements bénévoles dans la politique des établissements, il faut bien avouer que les universités ont ici encore beaucoup de chemin à faire tant dans la définition de leurs objectifs que dans la mise en œuvre de moyens adéquats.

À l'inverse, au sein de beaucoup écoles supérieures, les étudiants impliqués ou responsables de projets et d'associations peuvent bénéficier d'un bonus à la moyenne scolaire générale qui peut représenter 10 % de la note finale. C'est, selon l'établissement ou l'année d'étude, le président du bureau des élèves ou un enseignant qui décide du bonus attribué.

Cette politique tend à systématiser l'engagement dans des projets collectifs, conçu comme un vecteur exceptionnel d'affirmation de soi et de ses compétences. En même temps, on est bien loin du respect de liberté d'entreprendre en association, quand la motivation première de l'engagement est scolaire. Dans ce cas, le premier juge de l'activité associative est l'évaluateur scolaire et non le jeune bénévole lui-même. Et la délégation de cette responsabilité à un tiers fait largement évoluer l'état d'esprit des acteurs. Ces dispositifs permettent certainement de prendre l'habitude de travailler en équipe et d'appliquer ses savoir-faire voire de

découvrir des pans de la société jusqu'à lors méconnus des élèves. En revanche, même l'esprit d'initiative n'est pas directement stimulé, puisqu'il s'agit en premier lieu de répondre à la sollicitation d'un tiers. Et l'esprit associatif en tant qu'expression d'engagement, de solidarité et de liberté est souvent bien loin.

Ailleurs, ce sont seulement certaines interventions sociales bénévoles qui sont considérées comme l'équivalent d'un stage pratique au sein d'une unité d'étude particulière. Ainsi, à partir des expériences des universités Henri Pointcarré à Nancy et de Louis Pasteur à Strasbourg, l'AFEV plaide pour des modules universitaires d'intervention sociale, comprenant 25 heures d'enseignement théorique et 50 heures d'activités au sein de l'association. Dans d'autres établissements, des formules un peu plus souples ont été mises en œuvre, alliant toujours enseignement théorique encadré par un enseignant et mise en pratique plus libre, dans un cadre associatif.

Ce modèle est très solide. Après tout, les associations sont déjà des lieux d'accueil de stagiaires. Mais il n'est pas possible de confondre jusqu'au bout stagiaires et bénévoles. La prédominance de la rétribution scolaire change évidemment l'approche de la pratique associative pour les « stagiaires ». Et les responsables des ateliers de pratique artistique savent très délicat le brassage entre ceux qui viennent librement et ceux qui accomplissent une unité d'étude utile à l'obtention d'un diplôme.

À vrai dire, le risque principal de cette forme de dispositif est qu'il étouffe toute autre ambition. Le tropisme de l'institution scolaire à tout rapporter aux cursus qu'elle propose est bien connu. Dans cet esprit, le risque est ici de décourager la participation à la vie associative uniquement à travers la voie du stage et de l'unité d'étude, au détriment de toute autre forme d'incitation. La dérive loin de l'esprit associatif et de ce qu'il apporte menace rapidement. Aussi, il importe de ne considérer ces possibilités que comme un des outils disponibles, mais certainement pas comme celui qui doit prédominer.

Beaucoup d'autres voies ont été expérimentées, visant globalement au dynamisme des engagements bénévoles étudiants. La simple diffusion d'un annuaire des associations étudiantes est un moyen efficace pour un établissement de montrer qu'il considère favorablement leur existence et qu'il incite à leur dynamisme. Une communication plus ambitieuse et plus complexe a déjà été testée. Certains établissements ont pu ainsi proposer à l'ensemble de leurs étudiants venus s'inscrire administrativement la possibilité de participer activement à la vie associative. Il s'agit ensuite d'être capable d'orienter ceux qui ont déclaré leur intérêt vers les interlocuteurs pertinents, dans et hors les campus. D'autres utilisent leurs sites Internet, leurs journaux internes pour vanter les mérites de ces engagements, qu'il s'agisse de rejoindre une structure existante ou de favoriser la création de nouvelles associations. Deux objectifs sont ici conjoints : en premier lieu, cet effort informatif permet de rapprocher des volontaires spontanés des cadres qu'ils souhaitent rejoindre, et de mettre en valeur des moments importants de la vie de l'établissement. Au-delà, il

s'agit aussi de montrer l'importance que l'institution accorde à ces activités périphériques, dans le respect de leur entière liberté.

De plus en plus d'établissements sont dotés d'un bureau de la vie étudiante, dont une mission importante, rappelée par la circulaire du ministère de l'Éducation nationale du 29 août 2001 <sup>1</sup> est de faciliter l'essor du bénévolat étudiant. La mission donnée à des personnels administratifs (ou associatifs, par délégation) de dialoguer avec les étudiants pour les inciter à s'engager civiquement et solidairement est un pas de plus en matière de reconnaissance de la valeur d'une vie associative dynamique. En outre, ces bureaux de la vie étudiante sont pratiquement des espaces de médiation et d'échange d'expériences très aptes à montrer l'exemple, à le rapprocher de la vie quotidienne des étudiants. Il est ainsi possible de dépasser des représentations trop magistrales et trop distantes, pour montrer que chacun peut apporter utilement aux autres comme à soi grâce à un engagement bénévole qui s'inscrit positivement dans un parcours de vie.

Certains bureaux de la vie étudiante organisent souvent des cycles spécifiques de formation. Il ne s'agit pas de formation diplômante, mais simplement de proposer des savoir-faire techniques utiles à la poursuite d'engagements bénévoles, voire de moments d'ouverture, qui incitent les jeunes participants à se montrer curieux de notre société et de son fonctionnement. Là encore, l'utilité de la diffusion de compétences pratiques s'ajoute à l'efficacité d'une reconnaissance politique.

Au sein des cursus, quelques moyens plus ou moins détournés peuvent aussi se montrer pertinents. Ainsi, la circulaire du 29 août 2001 propose-t-elle la mise en place d'unités d'étude de découverte de la vie associative, comme il en existe sous des intitulés divers dans plusieurs établissements. Il s'agit en tous les cas d'offrir la possibilité d'un enseignement théorique évalué de façon classique, mais qui met en valeur l'univers des associations et du bénévolat, voire dispense des connaissances utiles à ceux qui souhaiteraient s'engager. L'objectif est là encore de suggérer sans imposer la participation associative, en intégrant son essor parmi les responsabilités de l'institution mais sans risque de dénaturation.

D'autres pistes ont été ou peuvent être explorées. À chaque fois, il s'agit pour l'établissement de commencer par fixer clairement des objectifs politiques. À nos yeux, l'enjeu essentiel est le plus général : celui d'une mise en valeur et d'un développement massif du bénévolat étudiant, en respectant sa nature, son essence. De là découle la mise en œuvre de moyens complémentaires touchant aux différents plans alors considérés : la mise à disposition des moyens nécessaires au développement des cadres associatifs indispensables ; l'acquisition des compétences nécessaires à la participation ; surtout, la plus grande intégration du bénévolat à l'identité étudiante.

(1) « Le développement de l'engagement associatif et des initiatives étudiantes », circulaire n° 01-159 du 29 août 2001, ministère de l'Éducation nationale, *BO* n° 32, 6 septembre 2001.



---

Deuxième partie

---

# Les étudiants et le mouvement associatif : une relation à construire

---

## Enjeux et risques de cette relation

Les étudiants montrent leur capacité à inventer leurs propres engagements. Ils trouvent des réponses à toute la palette des attentes qu'ils peuvent exprimer. Dans le même temps, leur distance avec le mouvement associatif institué saute aux yeux. Les associations instituées expliquent le plus souvent qu'elles estiment les étudiants trop individualistes pour s'engager, en tout cas trop différents d'elles-mêmes pour les rejoindre ; les étudiants aspirant au bénévolat sont pour la plupart soit motivés par la conduite d'un projet qui leur tient à cœur et dans ce cas, ils fondent eux-mêmes une association, sans considérer avoir besoin des autres ; soit désireux d'une expérience bénévole, prêtant main forte à un dispositif existant, et l'on a vu que les plus réussies des expériences provenaient du monde étudiant lui-même.

Dès lors, il s'agit de s'interroger : est-il indispensable de bâtir une relation avec un mouvement associatif qui poursuit de son côté sa vie ? Si cette distance entre les deux mondes est trop importante, faut-il lutter contre ou bien laisser le temps faire, en considérant qu'il faut bien que jeunesse passe, et que la communauté universitaire (les étudiants en particulier) vit trop à l'écart de la société pour s'y fondre un jour ?

La réponse à ces questions irait-elle de soi ? Il est sûr que, tourmenté par d'autres pressions et difficultés, le mouvement associatif répond quant à lui clairement. Si quelques débats resurgissent régulièrement, tant il semble impossible à une grande organisation de ne pas s'interroger sur son renouvellement, les tentatives conséquentes de réduire cette distance sont d'une part bien rares, d'autre part souvent dotées d'un investissement politique et matériel trop faible pour avoir quelques chances de réel succès. De son côté, la puissance publique intègre régulièrement dans ses discours et même dans ses écrits la nécessité de se tourner vers les jeunes bénévoles et de leur offrir des espaces d'expression autonome, mais là encore, les recommandations sont souvent presque d'ordre cosmétique, et il faut observer l'absence de politique réellement volontariste sur le sujet. Les étudiants eux-mêmes ne sont bien sûr pas en reste : la sympathie pour une association instituée n'entraîne que bien rarement la promiscuité d'une participation active ; les jeunes bénévoles souhaitent agir en s'épanouissant, et non subir des traditions qu'ils déplorent. Bref, tout en regrettant ce hiatus, chacun s'en accommode fort bien.

Il ne faut pourtant pas aller chercher très loin pour trouver des raisons de s'attacher à dépasser cette situation. À travers son histoire, le mouvement étudiant s'est presque toujours appuyé, pour le meilleur et quelquefois pour le pire, sur des organisations plus stables. En outre, malgré la pertinence de leurs réponses, les étudiants ne se proposent pas de cadre d'engagement suffisant. Seuls 12 % des étudiants participent à des associations qui relèvent spécifiquement de leur univers, tandis que plus des deux tiers affirment un désir d'engagement <sup>1</sup>. Et ceux-là ne sont pas

(1) *Baromètre CIDEM de la citoyenneté*, sondage Sofres, décembre 2002.

tous des « entrepreneurs », qui, incités notamment par leur établissement d'enseignement ou par une collectivité locale se lanceraient dans l'aventure que constitue la fondation d'une nouvelle association.

D'ailleurs, parmi ces étudiants inactifs mais intéressés, nombre d'entre eux souhaitent justement agir hors du monde étudiant, rencontrer d'autres générations et d'autres milieux. Quand bien même ils se montrent très difficiles, puisqu'il semble qu'il faille aller les chercher là où ils sont, les accueillir avec efficacité et convivialité, les former sans les ennuyer, les faire agir sans les effrayer, leurs attentes ne seront satisfaites que s'ils sont inscrits de fait dans la mise en œuvre d'une politique publique, souvent par le truchement d'un cadre associatif institué.

Or, comme il est courant de s'inquiéter de la dislocation du tissu social, cette envie d'ouverture est une promesse qu'il ne faut pas laisser sans réponse. Face à la crise du rapport aux institutions, un regain d'échanges et de participation entre les étudiants et le mouvement associatif serait un atout particulièrement efficace.

Puisqu'un enjeu essentiel réside dans la vivacité des sentiments de solidarité qui doivent structurer une société juste et démocratique, il apparaît nécessaire que les corps intermédiaires ne soient pas la simple expression de communautés fermées sur elles-mêmes, mais au contraire des outils pour le brassage social et générationnel.

Il importe à cette étape d'aborder la question des parcours d'engagement. Il semble très clair que ceux-ci se construisent assez bien au fil de la scolarité. Ainsi, d'après deux enquêtes réalisées par Animafac en 1997 et 2001<sup>1</sup>, plus de 50 % des présidents d'associations étudiantes avaient été auparavant délégués de classe, et pour un nombre important d'entre eux, avaient participé à des associations dans le cadre de leur lycée. Sans qu'aucune étude sérieuse ne puisse à notre connaissance confirmer cette impression, la plupart des observateurs s'accordent à souligner la rupture que constitue la fin des études. Au moment d'entrer dans une carrière professionnelle et de fonder une famille, beaucoup de ceux qui étaient engagés de longue date prennent des distances avec le monde associatif d'autant plus facilement qu'ils n'y ont finalement aucun repère. Ce sont encore les enfermements des engagements étudiants sur eux-mêmes et du mouvement associatif loin des jeunes qui font en la matière des ravages.

Cette notion de parcours s'entrechoque avec le sujet de l'insertion professionnelle des jeunes et celui des compétences des bénévoles. Au cours de leur scolarité initiale, les jeunes bénévoles sont par nature des professionnels en devenir. On a vu que le rapport à l'insertion professionnelle pouvait se traduire en une motivation, pour les jeunes qui utilisent leurs engagements bénévoles afin de tester d'éventuels avenir laborieux ou pour faire valoir une personnalité mieux dessinée, mais encore qu'il

(1) Cécile Ruklin, « Profil et parcours des responsables associatifs étudiants », *Factuel la Revue*, Animafac 2002, et Valérie Becquet avec Matthieu Crocq, « L'univers des associations étudiantes », *Factuel la Revue*, Animafac, 1998.

était quelquefois beaucoup plus fortuit, quand la participation associative permet de faire de sa passion un métier.

Avec une définition du bénévolat comme engagement et comme travail, il est possible de discuter des compétences nécessaires à l'accomplissement de ce dernier. Faut-il des compétences pour être bénévole ? Si oui, comment les acquérir, voire les certifier ?

La première observation est que l'on trouve des bénévoles dans beaucoup de situations, dont certaines extrêmement difficiles. Ne sont-ce pas des volontaires d'AIDES qui viennent en aide aux détenus malades du sida ? Ne trouve-t-on pas de bénévoles dans l'accompagnement social de prostituées aux vies effroyables ? Et après tout, les pompiers eux-mêmes, hors des villes, ne sont-ils pas des bénévoles un peu particuliers ?

Les responsabilités qu'affrontent ces bénévoles ne sont pas minces. Mais ces difficultés peuvent être dépassées si le rôle du bénévole est bien défini et s'il est bien accompagné. Il ne faut pas demander toutes les réponses au bénévolat, dont l'apport ne réside pas seulement dans l'efficacité opérationnelle. À condition que les bénévoles soient motivés, formés et surtout suivis durant leurs activités, il est possible de leur donner un rôle positif, utilisant pleinement les caractéristiques de leur posture, et limitant les risques.

Au cours de l'étape de définition des programmes, il importe de dialoguer avec les intervenants professionnels qui sont aujourd'hui nombreux dans les domaines de l'action sociale. Or, s'il est difficile pour des militants associatifs d'être bousculés dans leurs traditions par de nouveaux militants, cela l'est tout autant pour des professionnels qui estiment souvent subir l'irruption de bénévoles à la périphérie de leurs activités.

Il est nécessaire de prendre du temps et de montrer une grande capacité d'écoute pour convaincre de l'intérêt de recourir au bénévolat et particulièrement aux intervenants étudiants.

Au-delà du respect qu'il s'agit d'accorder aux professionnels en place, il est indispensable de respecter l'emploi lui-même. C'est une difficile relation qui noue le travail bénévole et l'emploi rémunéré. Il peut effectivement se produire des effets de substitution qu'il s'agit d'affronter avec attention. Ce sont deux objectifs distincts de cohésion sociale qu'il s'agit de considérer l'un et l'autre. Avec le développement d'un bénévolat renouvelé, c'est la mise en mouvement d'une société plus solidaire qui est favorisée ; avec la lutte sans merci contre le chômage, et la recherche de gisements d'emplois partout où ceux-ci peuvent être dénichés, c'est une condition essentielle de liberté et de bonheur qui peut être mieux remplie, au profit notamment des plus désaffiliés.

La contradiction n'est pas systématique. Les associations montrent, depuis de longues années, comment certaines de leurs innovations mises en œuvre à l'origine par des bénévoles peuvent devenir des situations porteuses d'emploi, solvables ou non. Ainsi, le bénévolat peut permettre finalement des créations d'emplois, en identifiant des besoins et des pratiques gagnant à être généralisées et professionnalisées.

Le triangle entre le bénévole étudiant, le public bénéficiaire et associé et le professionnel associatif ou administratif reste encore à construire. Un détour par des considérations plus générales sur le bénévolat en France et les rôles des associations permet d'expliquer plus précisément le hiatus constaté. Cette même analyse laisse enfin optimiste, devant les possibilités réelles de dépassement des blocages actuels, à condition que s'affirme clairement une volonté politique durablement établie.

---

# Le bénévolat dans la culture française

## Un univers massif

Le premier trait marquant du bénévolat dans nos sociétés est sans doute son importance numérique extraordinaire. Réalisée en 1999, une enquête nationale <sup>1</sup> auprès des associations (qui peuvent avoir tendance à surestimer leurs effectifs) proclame 14,5 millions de bénévoles. D'autres données recueillies auprès des individus confirment cet ordre de grandeur. En 1996, l'Insee recense 9,2 millions de personnes qui participent activement (jusqu'à l'exercice de responsabilités) au sein de leur(s) association(s). Le Laboratoire d'économie sociale (LES) de l'université de Paris I estime quant à lui ce chiffre à 10,4 millions <sup>2</sup>.

Ces chiffres sont certainement à manier avec précaution. La terminologie varie selon les enquêtes, et la diversité des modalités d'étude entraîne évidemment l'impossibilité d'agglomérer ces résultats. À travers notre histoire récente, tous ces travaux de recherche confirment pourtant un même processus, à savoir une forte croissance du bénévolat. Revenant à l'enquête du LES, ce sont 2,5 millions de bénévoles supplémentaires qui sont à comptabiliser entre 1990 et 1996.

La conception du bénévolat retenue est certainement extensive. Il s'agit pour le LES de « rendre service à divers groupes ou organisations, en dehors de sa famille et de ses amis, sans rémunération ». Ainsi, beaucoup de bénévoles se retrouvent dans des associations orientées vers l'intérêt de leurs membres, dans les domaines du sport, de la culture ou du soutien mutuel qui récoltent plus d'un tiers des adhésions (36 %), et mobilisent le plus de bénévoles (56 %). De son côté, la défense des causes (humanitaires, sociales, etc.) attire 29 % de bénévoles. Selon le LES, un bénévole sur deux s'investit pour organiser ses loisirs ou ceux de ses enfants.

Malgré un écart qui décroît, il semble que soient recensés encore aujourd'hui un peu plus de bénévoles au masculin qu'au féminin. En 1996, 25 % d'hommes et 22 % de femmes étaient des bénévoles actifs. Cette petite différence que confirment d'autres études paraît s'expliquer principalement par le poids du bénévolat sportif encore très masculin.

Il apparaît aussi que le bénévolat est plus présent dans les petites et moyennes villes que dans les très grandes. Ce qui peut s'expliquer par la présence de services professionnels dans les principales villes qu'il faut assurer soi-même dans les plus petites <sup>3</sup>.

(1) Viviane Tchernonog, *Ressources, financements publics et logiques d'action des associations*, enquête nationale CNRS-Matisse auprès des associations, 1999.

(2) Également en 1996. Édith Archambault, Judith Boumendil, *op. cit.*

(3) Lionel Prouteau, *Économie du comportement bénévole, théorie et étude empirique*, collection « Approfondissement de la connaissance économique », Economica, 1997.

Quant au temps consacré à ces activités, le LES affirme qu'il est en moyenne de 23 heures par semaine en 1996. Le CREDOC en 1999 semble plus modeste, puisqu'il qualifie de membres impliqués les 13 % des Français qui y consacrent plus de 5 heures par mois. Il semble en tout cas que l'importance de cet engagement ne soit pas particulièrement liée aux aléas de la vie professionnelle. Seuls les retraités et les étudiants se distinguent, par une durée moyenne d'engagement supérieure à celle des autres catégories, qui atteint d'après la même enquête du LES 28 heures par mois pour les premiers et 32 heures par mois pour les seconds.

Le niveau de diplôme apparaît en revanche comme une variable essentielle. Les proportions de bénévoles augmentent en effet nettement avec le revenu et le niveau de diplôme.

Les rapports entre les étudiants et le bénévolat ont été à ce jour peu étudiés. Encore bien rares sont les enquêtes sur le bénévolat qui se penchent sur cette catégorie particulière des jeunes. Tandis qu'il n'est déjà pas systématique de dissocier les moins de 15 ans des autres jeunes dans les enquêtes que nous avons consultées, il est encore moins courant de s'intéresser aux étudiants.

L'enquête déjà citée du LES décrit pourtant 27 % de bénévoles parmi les étudiants et les lycéens, une proportion expliquée notamment par la montée en force du soutien scolaire. Comme nous l'avons déjà indiqué, l'Observatoire de la vie étudiante recense quant à lui 12 % de participants aux associations étudiantes, à partir de ses enquêtes nationales en 1997 et 2000. Enfin, 45 % des jeunes de 15 à 24 ans adhèrent à au moins une association en 1996, contre 32 % en 1983 <sup>1</sup>. Les jeunes, comme classe d'âge et les étudiants en particulier font partie des catégories « les plus bénévoles », et cette propension au bénévolat a augmenté au cours des années quatre-vingt-dix <sup>2</sup>.

Dans chaque association, il est très difficile d'évaluer le nombre de bénévoles étudiants, car les bénévoles n'ont pas souvent à décliner leur qualité, comme aux Restaurants du cœur ou à la Croix-Rouge. La donnée la plus précise concerne souvent le nombre de jeunes, étudiants ou non. Les sondages décrivent des jeunes qui adhèrent moins que leurs aînés, mais principalement pour des questions de moyens : ils excluent moins que d'autres tranches d'âge la possibilité d'adhérer plus tard.

## La confusion faite en France entre bénévolat et association

Apparu pour la première fois en 1282, le terme « bénévole » a deux sens venant de son étymologie : vouloir le bien et bien vouloir, une

(1) Ayant plus de 14 ans, Emmanuelle Crenner, *Le milieu associatif de 1983 à 1996*, Insee.

(2) Maud Simonet-Cusset, *Intervention du 10 novembre 2001*, célébration des dix ans de l'AFEV.

alliance de bonne volonté et de bienveillance, qui se retrouve dans l'histoire. L'emploi de « bénévolat » a été rare jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle et n'est entré dans le dictionnaire de l'Académie française qu'en 1992, après avoir été signalé en 1975 dans le dictionnaire du CNRS (*Trésor de la langue française*), seule la forme adjectivale y figurant jusque-là<sup>1</sup>. Il est aujourd'hui utilisé avec le sens d'activité au service des autres, non rémunérée. Le guide du bénévole<sup>2</sup> publié en 2000 par le ministère chargé de la Jeunesse le définit comme un « travail gratuit ».

Le bénévolat, ainsi que le montrent les enquêtes à travers un champ lexical finalement réduit, est multiforme, recouvre un ensemble de pratiques bien différentes, que l'on peut chercher à préciser.

Le bénévolat non associatif, ou informel, ne peut être évalué que par sondages, et n'est souvent pas considéré comme tel par ses acteurs : un parent qui encadre une sortie d'enfants avec les professeurs ne se décrira pas immédiatement comme « bénévole ». Tous ceux qui se mobilisent lors de marées noires, en revanche, se savent bénévoles, malgré l'absence de cadre associatif. Ce bénévolat ne traduit pas nécessairement un engagement, mais une bonne volonté d'aide aux autres, plutôt ponctuellement.

Mais dès qu'une action est envisagée dans la durée, le mode associatif prend le dessus. Ainsi s'est constituée l'« Association des bénévoles de l'Erika ».

En France, d'une façon très générale, le bénévolat se confond largement avec l'idée d'association. Notre histoire est surtout marquée par les interdictions de s'associer sous l'Ancien Régime, liées à un arrière-plan religieux qui va marquer continûment les questions de liberté associative, y compris le débat duquel émergera la loi 1901. Cette loi, une des plus libérales à l'époque, est une conquête aujourd'hui ancrée dans la culture collective, à tel point que les pratiques bénévoles sont, dans notre pays, presque indissociables de l'univers associatif. Alors, dans la molécule « association », il va falloir attendre les années quatre-vingt pour que soit isolé l'atome « bénévolat » par les sociologues, et que l'on tente d'en définir toutes les propriétés. Il apparaît comme thème d'étude au détour des interrogations et des analyses sur le militantisme, l'engagement, le rôle des associations dans les décennies écoulées.

La particularité est bien française : aux États-Unis et dans les pays anglo-saxons toutes sortes d'institutions (hôpitaux, musées, universités, etc.) sont le cadre d'activités bénévoles. Cela traduit toute la force du « laconisme » de la loi 1901, décrit par Waldeck-Rousseau, par rapport aux autres pays qui précisent, à des degrés divers, une contrepartie d'intérêt général, de bien collectif. Édith Archambault propose cinq grands modèles associatifs permettant de comprendre les pratiques associatives dans les différents pays<sup>3</sup>. Les modèles rhénan, anglo-saxon, scandinave,

(1) Lionel Prouteau, *op. cit.*

(2) *Guide du bénévole*, ministère de la Jeunesse et des Sports, septembre 2000.

(3) Édith Archambault, *Le secteur sans but lucratif, associations et fondations en France*, Economica, 1996.

latin et de l'ex-bloc de l'Est posent les bases d'une comparaison internationale. Le bénévolat est le plus développé dans le modèle anglo-saxon, qui insiste sur son importance symbolique et s'inscrit dans une tradition charitable et philanthropique. À l'autre extrême (quoique les pays d'Europe de l'Est soient encore mal connus sur le sujet), le modèle latin montre une priorité donnée à l'entraide informelle.

Certes, les questions sur le bénévolat sont plus nombreuses et suscitent plus d'études aujourd'hui. Le Conseil national de la vie associative (CNVA) publie régulièrement des avis, par exemple sur le statut de l'élu associatif, d'autres instances encore comme le Conseil économique et social, se posent les questions de complémentarité avec l'emploi, congé solidaire, statut des volontaires... Mais le bénévolat est rarement dissocié de l'association, et encore insuffisamment cerné dans le champ de la recherche.

Il faut bien souligner qu'aucun texte ne régleme la condition juridique des bénévoles. Un bénévole n'est pas affilié à la sécurité sociale en adhérant à une association, ni en conséquence couvert pour les accidents du travail... Bien sûr, si cela est justifié, la responsabilité civile de l'association peut être engagée. Il existe des exceptions pour les membres bénévoles des organismes médico-sociaux.

Aujourd'hui, de nombreux jeunes manifestent leur intérêt pour passer une année au service d'un projet solidaire, en tant que « volontaires ». Ce terme est souvent utilisé par les associations à la place de celui de « bénévole », pour une image plus dynamique. Selon Maud Simonet-Cusset, ce choix, calqué sur l'anglais *volunteer*, traduit un désir de prendre des distances avec le bénévolat bienveillant de la dame patronnesse, pour se parer de la légitimité et de la valorisation de la pratique américaine <sup>1</sup>. Il y a pourtant une distinction claire en France : être volontaire pourrait donner bientôt par loi un statut, tandis qu'être bénévole désigne plus simplement une façon d'agir.

En effet, la loi sur le volontariat civil de solidarité parue en 2000, et dont les décrets ne sont toujours pas parus, ouvre droit à une indemnisation forfaitaire d'environ 500 euros. Le volontariat repose donc sur un engagement personnel limité dans le temps, consacré à une mission d'intérêt général, aux actions de solidarité et de cohésion. Les pouvoirs publics en sont les garants et les coordinateurs. Ce volontariat inclut le volontariat civil international : anciens CSN, coopérants en entreprise française à l'étranger.

Deux autres volontariats « à statut » existent : le volontariat de solidarité internationale dure au minimum deux ans à temps complet dans une association reconnue par le ministère des Affaires étrangères (coopération et développement), et garantit une indemnité, une couverture sociale, une assurance rapatriement. D'autre part, le service volontaire européen

(1) Maud Simonet-Cusset, « Le bénévole et le *volunteer*, ce que traduire veut dire », in « Une seule solution, l'association ? Socio-économie du fait associatif », *La Revue du MAUSS*, n° 11, La Découverte, 1998.

permet depuis 1996 aux jeunes de 18 à 25 ans de participer à un projet d'intérêt général pendant six à douze mois. Il fonctionne avec les structures d'envoi et d'accueil (ONG, associations loi 1901, établissements ou organismes publics à but non lucratif), et la subvention européenne. Cette dernière comprend les frais de voyage et d'assurance, tandis que la structure d'accueil assure encadrement, nourriture et hébergement.

## Perceptions du bénévolat

Les cultures et l'histoire ont évidemment une influence sur le ressenti et les réactions actuelles vis-à-vis du bénévolat. Son histoire est longue avant que nos frontières se soient même formées. Le bénévolat se rattache par le passé à un ensemble de pratiques relevant de deux grandes familles : la charité, d'une classe envers une autre, et la défense d'intérêts communs, par un groupe associé dans ce but ou de fait, par une activité. Au fil des siècles, de l'Antiquité aux multiples groupements du Moyen Âge, en passant par les dispositions législatives de l'Empire romain se trouvent de nombreux exemples d'aide aux moins fortunés, mais aussi d'organisation collective autour de sujets partagés <sup>1</sup>.

Le Front populaire et les années d'après guerre ont donné naissance aux associations « généralistes » portant une vision de l'humanité (mouvements de jeunesse, d'éducation populaire, associations caritatives, etc.). Au sortir de la guerre, il faut répondre aux difficultés économiques et sociales, et les associations reçoivent le soutien de l'État pour des missions de service public, subventions à l'appui. Si la Ligue de l'enseignement a, quant à elle, précédé la loi de 1901, l'UNAF et le Secours Populaire sont créés en 1945, le Secours catholique en 1946, et l'UNIOPSS en 1947 comme fédération des œuvres sanitaires et sociales. Le bénévolat est alors synonyme d'action de charité, qui implique norme et morale chrétienne, un caractère discrétionnaire et conservateur. Le souvenir de cette perception est suffisamment resté pour que les plus anciens prennent le soin de souligner, dans les associations caritatives, que le temps de « la main qui donne au-dessus de celle qui reçoit » est révolu. Les Trente Glorieuses représentent ensuite une période durant laquelle l'État providence accompagne largement le secteur associatif dans les secteurs sociaux et médico-sociaux ainsi que dans ceux de l'éducation populaire. La montée de l'exclusion et la crise économique des années soixante-dix appellent des engagements d'une autre forme. La popularité des associations s'exprime par un plébiscite : plus d'associations vont être créées entre 1971 et 2001 qu'entre 1901 et 1971...

Les années quatre-vingt sont marquées par un nouveau dynamisme et la médiatisation de vocables tels que « économie sociale » et « solidarité ». Une sombre parenthèse législative est enfin close, avec l'abrogation en 1981 du régime d'exception concernant les associations comptant au moins un quart d'étrangers parmi leurs membres, datant d'un

(1) J.-C. Bardoux donne l'exemple des tailleurs de pierre égyptiens en 1400 avant J.-C. ayant un système de secours collectif en cas d'accident, *Les libertés d'association : histoire étonnante de la loi 1901*, Juris Éditions, 2000.

décret de 1939 et remis au goût du jour dans les années soixante-dix, qui les obligeait à obtenir des autorisations particulières. Les actions humanitaires prennent leur essor et contribuent au regain associatif par l'image de pragmatisme et d'exaltation qu'elles véhiculent<sup>1</sup>. La lutte contre la précarité s'incarne à travers les Restaurants du cœur, l'action de l'abbé Pierre, l'aide aux « sans abri »...

Le vocabulaire a changé pour certaines pratiques invariables dans le temps. La bienfaisance est devenue humanitaire<sup>2</sup>. Vers 1920 rappelle l'UNIOPSS, une seule association s'intéressait aux enfants de la rue, et a véritablement œuvré pour eux, se nommait « Aide à l'enfance coupable ». Inversement, de nouvelles pratiques sont désignées sous des mots dont le sens a été bien différent. Comme pour « bénévole », on observe qu'il n'y a pas à l'étranger une unique traduction d'association, mais de multiples que recouvre le mot en France, *idem* pour les pratiques. Corréliées aux évolutions du monde associatif que chaque génération a évidemment pris en cours, à la diversité de pratiques qui s'ensuit, les perceptions du bénévolat diffèrent ainsi aujourd'hui sensiblement selon les âges, et selon que l'on est, ou a été, bénévole soi-même.

Les responsables d'associations sont perçus de façon presque unanime comme ayant des qualités (engagement, dévouement, investissement). Seulement 32 % des moins de 25 ans considèrent qu'ils sacrifient leur temps libre, tandis que l'ensemble des personnes interrogées est à 83 % d'accord<sup>3</sup>. Le CREDOC décrit la pensée majoritaire sur ces responsables : « ils font un travail indispensable et difficile, il est inutile de leur mettre des bâtons dans les roues en critiquant leur pouvoir ».

Les critiques sont très minoritaires (moins de 5 % des Français<sup>4</sup>), et quand elles existent, sont dirigées contre les associations et ce qui est obscur (motivations, intentions, etc.), générateur de méfiance voire de peur. Il faut mentionner ainsi les accusations de concurrence déloyale aux entreprises faites par les ultralibéraux, ou le reproche de remplir des missions de service public sans contrôle de l'État. Les dérives financières donnent des arguments aux partisans d'un strict bénévolat, qui en sort plutôt renforcé.

D'une manière générale, la grande popularité de la loi 1901, l'engouement pour les associations n'entraînent aujourd'hui que peu de scepticisme ou de mépris pour le bénévolat. Depuis dix ans, les repères sur le bénévolat ont encore changé. Lié à l'essor associatif, il est maintenant abordé de façon très pratique, beaucoup moins mis en question. Les sociologues parlent d'une « culture du bénévolat ». On y voit une seconde vie pour les retraités.

Il renvoie toujours aux questions sur le don et la gratuité. Lionel Prouteau<sup>5</sup>, dont l'objet est de faire de l'analyse économique un des facteurs

(1) Dan Ferrand-Bechmann, *Le métier de bénévole*, Economica, février 2000.

(2) Remarque de F. Wenz-Dumas, in *Libération*, 30 juin 2001.

(3) *Ibid.*

(4) Jean-Pierre Loisel, *Les Français et la vie associative*, collection des rapports, n° 201, CREDOC, juillet 1999.

(5) Lionel Prouteau, *op. cit.*

éclairants sur l'engagement bénévole, caractérise le bénévolat comme « un échange, c'est-à-dire un transfert de ressources opérées dans l'attente de retours ». Chazeaud, qu'il cite, considère de son côté que « le bénévolat est réduit le plus souvent à l'irrationalité du sentiment ou de la passion », et que « le sujet bénévole ne veut pas reconnaître ce qui lui permet d'être désintéressé, disponible, volontaire ». C'est dire l'oscillation incessante entre les perceptions du bénévolat par ses intentions ou par ses réalisations.

Aujourd'hui, bénévolat et solidarité sont les deux mots clés des associations, juste devant « entraide », « temps libre » pour 80 % des Français <sup>1</sup>. Maud Simonet-Cusset précise que le bénévolat est fortement perçu comme social, même en dehors du caractère marquant du secteur caritatif. C'est que, comme le souligne Martine Barthélemy <sup>2</sup>, l'aide charitable a une nécessité anachronique mais réelle. La popularité de l'action humanitaire, (qui n'est pas assimilable à celle des ONG, celle-ci étant entachée de récents scandales) ne se dément pas : la direction générale de la Coopération internationale et du Développement reçoit des milliers d'appels des jeunes désireux de partir en volontariat...

Le bénévolat paraît à certains une réponse au désœuvrement, une manière de « meubler » son temps libre. Deux personnes sur trois imaginent que les personnes d'un certain âge forment l'essentiel des adhérents des associations. Les non-bénévoles expliquent quant à eux qu'ils manquent avant tout de temps, et perçoivent donc les bénévoles comme en disposant largement, les retraités sont donc bien placés. Comme cela a été mentionné précédemment, le temps libre n'est pourtant pas le facteur d'implication qui est le plus déterminant. Avant la mise en place de la réduction du temps de travail, les chercheurs soulignaient qu'elle ne jouerait que pour 7 % des cas dans un nouvel investissement associatif. D'autre part, les proportions de retraités impliqués, actifs dans les associations sont assez semblables à celles des jeunes.

Liée aux pratiques culturelles et de loisirs dominantes, l'activité bénévole est largement perçue comme un outil de socialisation, de l'entraide aux sports collectifs, l'action bénévole, l'activité dans une association permettent les rencontres.

L'engagement peut aussi être présenté comme l'alternative à, ou la continuité d'un engagement politique ou religieux. Pour certains, le bénévolat social va de pair avec un engagement militant au sens traditionnel du terme.

Pour beaucoup de jeunes, le bénévolat comme « acte libre », choisi, est très motivant. La grande souplesse d'adhésion, le désir d'action de terrain, les nouveaux référents ouvrent selon les chercheurs la voie d'un renouveau militant, qui répondra au reflux des modèles militants traditionnels.

(1) Jean-Pierre Loisel, *op. cit.*

(2) Martine Barthélemy, *op. cit.*

Le don du temps est un acte marquant pour beaucoup, plus significatif d'une intention solidaire qu'un simple don financier. Parmi les intentions des bénévoles, sont citées la générosité, la bonne conscience qui importe à certains, et encore une tradition religieuse d'être charitable. Les intentions des bénévoles gardent toujours un aspect intime, personnel, qui peut en gêner certains. « Ils s'aident eux-mêmes ». De fait, dans les associations comme AIDES ou comme SOS Attentats, les bénévoles reconnaissent volontiers qu'ils sont tous sensibles à la cause de leur association, pour avoir été touchés plutôt de près, par la maladie ou l'agression organisée. Cela n'empêche naturellement pas une action tournée vers les autres.

Le bénévolat comme valorisation du curriculum vitae est une ambiguïté dont beaucoup s'accommodent aussi. Elle compte dans certaines motivations des jeunes. Mais elle ne saurait être prédominante quand dans une logique professionnelle, on peut toujours préférer un stage. De plus, ce sont les actions qui sont reconnues, l'apprentissage personnel qu'elles ont permis, et non le caractère bienveillant, dont chacun peut disposer à sa façon.

À l'opposé pour d'autres, beaucoup de bénévoles ont une action sans conséquence, au caractère léger... Ce qui importe finalement dans l'opinion, ce sont les actions menées, les témoignages, la vie en société, ils permettent de comprendre les bénévoles dans leur diversité.

Certaines associations se plaignent d'une « crise du bénévolat » prégnante, qui n'est pourtant pas confirmée par les chiffres. Elle vient plutôt, note le LES d'un renouvellement de la demande associative : « certaines associations anciennes ont du mal à attirer de nouveaux bénévoles, alors qu'ils affluent vers les associations et les causes plus nouvelles. ». On reproche aux jeunes une inconstance, un mouvement d'une association à l'autre. Pourtant, ce *zapping* ne concerne pas une majorité de cas. Les enquêtes montrent que 70 % des bénévoles appartiennent à la même association depuis plus de trois ans, 60 % ne font partie que d'une association, 20 % de deux.

Les bénévoles semblent, à certains, nostalgiques ou éternels rêveurs, bien fades par rapport au radicalisme attendu de la jeunesse. Mais les plus radicaux ne sont et n'ont peut-être jamais été les plus jeunes.

Les anciens militants ne reconnaissent pas dans les générations qui les suivent ceux qu'ils ont été. Débattre, chercher des informations, des idées, les assembler, soupeser le pour et le contre, décider ensuite éventuellement d'un mode d'action composent la participation associative telle qu'ils l'ont vécue ou la pratiquent encore. Cette façon est inversée dans le cas des jeunes, et l'on milite aujourd'hui davantage pour des actions que pour des idées.

En tout état de cause, la vitalité associative ne faiblit pas. En vingt ans le nombre de créations d'associations est passé de 20 000 en 1975 à 60 000 en 1995 <sup>1</sup>, pour un total estimé entre 720 000 et 880 000 associations.

(1) Jean-Pierre Loisel, *op. cit.*

---

## Les grandes fonctions des associations

Les concepteurs de la loi de 1901, au centenaire récemment célébré, développaient de grandes ambitions. Pierre Waldeck-Rousseau expliquait ainsi qu'« il faut que partout se développe et se réalise le principe de l'association qui, confondant tous les intérêts rapproche les hommes, leur apprend à s'aider, à se reconnaître, et substitue à l'égoïsme individuel la loi féconde de la fraternité ». L'intelligente souplesse du texte lui a permis de traverser le siècle sans prendre de rides ; personne n'imaginait l'impact quantitatif et qualitatif du dispositif cent ans plus tard.

Comment synthétiser la formule de l'engagement associatif ou le paradigme de ses déclinaisons ? Peut-on saisir la volatile essence qui se condense dans nos alambics millésimés 1901 ? À défaut d'une sans doute illusoire quête de l'unicité, une réflexion sur les grandes fonctions sociales des associations semble à la fois plus précise et plus utile.

Le législateur ayant décidé dans sa grande sagesse d'imposer la mise au verbe de l'association, l'énoncé préalable de la finalité de l'association, il s'avère essentiel de commencer cette analyse générale par quelques mots sur cet élément fondamental et pourtant trop souvent négligé qu'est l'objet d'une association. C'est une difficulté permanente pour ces regroupements particuliers que de savoir énoncer, donc évaluer et amender au fil du temps, la raison de leur fondation. Or, cette dernière est trop souvent masquée par les traditions ou par les activités menées. Elle peut être précédée par l'idée d'un projet concret, ou se limiter à l'expression de ce dernier. Mais « l'état d'être » une association réclame que le but commun recherché soit clairement exposé.

### Les trois fonctions essentielles

La première fonction relève de la conduite d'opération. Une association est d'abord un outil pour « faire ensemble ». Qu'elle s'inscrive dans une logique de projet ou de gestion, c'est un acteur collectif, qui conduit des opérations sans but lucratif. C'est un membre éminent de la famille de l'économie sociale, au côté des mutuelles et des coopératives.

Évidemment, c'est aller bien vite que de mettre dans le même sac un établissement hospitalier sous statut associatif et un groupe d'amis qui décident d'organiser une fête de fin d'année. La logique d'initiatives est aujourd'hui souvent tellement poussée à bout qu'il devient difficile de distinguer l'objet du projet. Des microassociations jaillissent et se dissolvent à tout moment. Le support statutaire n'est alors rien sans la dynamique. L'association ne possède rien, ne peut rien sans l'énergie de ses membres. Aucune habitude ne vient vertébrer un groupe sans stabilité centripète.

À l'inverse, certaines structures n'ont pour ainsi dire d'associatifs que les statuts. Gestionnaires de biens et d'activités formidables, employant un nombre considérable de salariés, elles sont démunies de bénévoles à l'exception de quelques administrateurs, réunis pour des moments statutaires bien plus formels que participatifs. La nature associative résulte ici de l'histoire propre de la structure voire de commodités réglementaires ou fiscales davantage que d'un projet partagé par des membres, conformément à l'essence originale de la loi de 1901.

Le monde associatif s'enorgueillit à juste titre de sa capacité à expérimenter, ce qui constitue à nos yeux sa deuxième fonction essentielle. Les associations sont profondément inscrites au cœur de la société ; on en retrouve dans tous les secteurs, depuis celles qui se caractérisent par leur proximité de ceux de nos concitoyens qui vivent les situations les plus difficiles à celles qui favorisent l'expression d'identités jusqu'aux plus originales.

Si rien ne garantit la capacité d'innovation d'une association, un trait essentiel du bouillonnant univers associatif est d'être toujours traversé par des propositions d'altération des dispositifs habituels, par de nouvelles idées et de nouvelles pratiques, se voulant être mieux adaptées à une situation qui évolue, aux acteurs qui surgissent.

Par cette aptitude à repérer des évolutions, à signaler de nouveaux besoins, les associations œuvrent comme une « vigie », selon la belle expression d'Hubert Prévot <sup>1</sup>, président de la Conférence permanente des coordinations associatives. Mais elles font plus et mieux et les réponses qu'elles expérimentent peuvent avoir de belles descendance. Souvent de façon inconsciente, en tout cas sans que cela ne forme un objectif prédéfini, elles testent en effet des manières de faire qui préfigurent des politiques publiques à venir.

Les exemples ne manquent pas de nouveaux droits, maintenant assurés par l'État, qui ont d'abord été des programmes associatifs, à tout le moins des vellétés portées par certaines d'entre elles. Dans tous les domaines, de façon opérationnelle ou simplement expérimentale, les associations représentent une chance de souplesse, de déformalisation des politiques publiques pour leur permettre une meilleure adaptation et une plus grande efficacité.

C'est là qu'intervient la troisième grande fonction autour du rôle civique des associations. Légitimées par leur action, les associations savent en effet prendre toute leur place dans la sphère publique. Reprenant le titre d'un atelier des assises nationales de la vie associative, réunies en 1999, nous dirons qu'elles sont un lieu d'engagement civique.

En leur sein même, cela paraît une évidence, dès lors que l'association ne néglige pas cet aspect de sa nature. Le mouvement de socialisation politique qui est à l'œuvre est des plus efficaces. À partir d'une déclaration d'intention souvent limitée, qu'elle se retrouve dans l'objet statutaire du regroupement ou dans celui d'un projet particulier

(1) 1901-2001 : pour un manifeste de la vie associative, CPCA, 2001.

qu'il conduit, une association est censée programmer des temps de concertations et de délibérations internes pour que chacun des membres s'approprie plus avant le projet commun et les règles qui s'appliquent à tous. Ce processus connaît son acmé, lorsque la stratégie est à nouveau l'objet d'un contrat entre les membres, à l'occasion d'une assemblée générale.

Les difficultés rencontrées au sein de beaucoup d'associations, qui se ferment aux nouveaux membres ou négligent la délibération interne, comme le fait que les attentes immédiates des nouveaux engagés soient très éloignées de débats souvent jugés stériles ne changent rien à l'affaire. La régulation démocratique telle qu'elle est souvent décrite dans des statuts, telle qu'on la retrouve heureusement au sein de beaucoup d'associations représente une éducation pertinente à l'action politique.

Cela se prolonge bien sûr au-delà de la vie interne des associations. Dans une société composée d'individus soucieux d'autonomie, le regroupement associatif permet aisément le passage du « moi-je » au « moi-nous », puis de l'« entre-soi » à la reconnaissance d'un acteur collectif en société. Un projet particulier donne volontiers un angle, un point de départ pour évaluer son environnement puis s'interroger sur les actions, les politiques faisant progrès.

Des associations les plus gestionnaires à celles qui sont fondées pour jouer expressément un rôle d'interpellation, toutes sont aptes à jouer un rôle politique aussi utile pour que le plus grand nombre s'approprient les ressorts de la démocratie et l'approfondissent par ses actions que pour vivifier le débat démocratique.

Mieux, elles gagnent toutes à être effectivement des lieux de pratiques démocratiques, tant elles profitent en dynamisme d'une meilleure compréhension et adhésion de leurs membres. Cela réclame évidemment quelques efforts. Cela n'est en rien un phénomène naturel, qui spontanément surgit et s'organise. Au contraire, il ne faut jamais autant réfléchir que lorsqu'il est question de favoriser la participation à un processus délibératif, au sein d'une association ou en son nom. Mais le jeu en vaut la chandelle tant s'accroît le risque d'essoufflement ou de déphasage dès lors qu'une association sombre dans la routine.

Il est même possible d'apprécier la pertinence de la participation à une association comme première étape d'une participation politique. L'association est certes fondée sur un objet déterminé. Cela n'entraîne en rien une délégitimation des points de vue qui sont assumés en son nom, et limite encore moins son apport possible à la vivacité de la culture démocratique. Il semble même que la baisse des effectifs militants au sein des partis politiques et des syndicats, donc la moindre aptitude à la proximité de chacun des citoyens dont ces formes d'organisation sont capables, offrent de nouveaux espaces et de nouvelles responsabilités au monde associatif. Tandis qu'il est bien rare aujourd'hui d'avoir le courage de pénétrer dans un local partidaire ou syndical pour rejoindre pareil mouvement, il est de plus en plus courant de fonder ou d'adhérer à une association. D'un angle particulier motivant cet engagement, un cheminement

peut commencer vers un questionnement plus général et plus politique. Alors que l'affaiblissement d'organisations traditionnelles rend plus rare la rencontre avec les médiateurs que sont les militants, la souplesse du monde associatif fait potentiellement de chacun un éducateur démocratique et civique.

S'il est alors légitime de parler d'action politique à propos d'associations, il importe naturellement d'asseoir l'autonomie de ces dernières vis-à-vis des autres formes d'engagement. Les objets et les méthodes diffèrent *a priori*. Les parcours individuels, bien sûr, permettent toutes sortes de trajectoires, et c'est heureux. C'est pourtant avec une grande vigilance qu'il s'agit d'observer ces interactions, d'autant que si les difficultés rencontrées par les partis et les syndicats ont permis la disparition presque totale du centralisme démocratique et d'une culture subordonnant organiquement tout projet collectif à l'avant-garde militante, cette faiblesse même libère de l'espace pour toutes sortes d'aventures.

## Associations et politiques publiques

De nos jours pourtant, quand s'affiche une inquiétude relative à l'indépendance ou l'autonomie des associations, c'est davantage le poids de la puissance publique qui est mis en question. Il est évident que de services publics très rigides en collectivités locales trop sourcilieuses, les exemples foisonnent non seulement d'associations gérées de fait par des administrations mais encore récupérées et politiquement absorbées par la sphère publique.

Ce contrôle jusqu'au bout des prestataires associatifs avait même ses partisans affichés. La vieille maladie jacobine que dénonce Jean-Denis Bredin a longtemps posé en principe la défiance envers les corps intermédiaires perçus comme des trouble-fête dans cet agencement républicain, les intérêts particuliers comme *a priori* antagoniques avec l'intérêt général incarné par l'État et lui seul.

Il nous semble essentiel de briser le binôme simpliste intérêt particulier/général pour un dialogue démocratique complexe et riche. Jean-Michel Belorgey l'exprime ainsi <sup>1</sup> : « l'intérêt général ne saurait être dégagé sur le fondement d'une révélation dont auraient le monopole les seuls élus politiques : il ne peut l'être qu'au prix d'une confrontation et d'un reclassement permanent des intérêts généraux particuliers, ceux-là même dont les associations qui sont les regroupements affinitaires ont vocation à se faire porteuses, à faire percevoir aux décideurs à l'opinion la dimension charnelle ». Ou encore, « la requalification de l'intérêt général résulte d'une définition collective, d'une circularité d'information entre les acteurs et d'une évaluation plurielle des programmes » <sup>2</sup>.

(1) Jean-Michel Belorgey (président de la Mission interministérielle pour la célébration du centenaire de la loi de 1901), préface de *L'esprit associatif*, guide pratique édité par Animafac, 2001.

(2) Denis Salas et Guillaume Houzel, *Rapport à Madame la ministre de la Justice*, 1999.

Bien sûr, il faut se méfier des regards angéliques sur le « sacre de la société civile »<sup>1</sup>, qu'on pare de toutes les vertus. L'État ne doit nullement se décharger de ses responsabilités. Au contraire, il doit affronter les paradoxes de toute politique publique confrontée à un fait associatif dynamique : la puissance publique doit encourager la vitalité démocratique des associations tandis que celles-ci ne peuvent se réduire à une fonction de complément de l'État. Conscient de la nature particulière de chaque acteur, il s'agit simplement de favoriser les concertations voire les actions portées en partenariat.

C'est certainement à l'avantage de l'efficacité des politiques publiques, qui sont ainsi plus finement conçues et appliquées, en même temps qu'elles gagnent en légitimité grâce au renfort de médiateurs souvent habiles à les expliquer et les mettre en œuvre. Cela l'est tout autant pour les associations qui peuvent y acquérir une reconnaissance plus grande de leur expertise et de leur compétence, au service d'un objet et d'une stratégie qui leur sont propres.

Et c'est évidemment là que réside le risque de perte d'autonomie. Si les associations négligent leur dynamisme politique endogène, si elles se satisfont d'un activisme bien géré, elles perdent vite de vue la nécessité essentielle de conduire une stratégie autonome, qui leur permet d'exprimer à tous les niveaux des choix propres, face aux propositions de la puissance publique.

L'imprégnation des associations par des bénévoles conscients de leur responsabilité politique s'avère alors impérieuse. Leur motivation dans l'adhésion à l'association vient du goût pour la finalité de l'association. Leur posture rend leur engagement plus volatil que celui des salariés qui œuvrent à leurs côtés. Aussi, à condition de veiller à faire vivre effectivement les processus délibératifs internes, la présence en masse et en qualité de bénévoles impliqués garantit largement l'autonomie de l'association face aux tentations de l'instrumentalisation par la puissance publique.

(1) Marcel Gauchet, *La religion dans la démocratie – parcours de la laïcité*, « Le débat », Gallimard, 1998.

---

## Des associations qui persévèrent dans l'être

La judicieuse formule de Jean-Michel Bloch-Lainé <sup>1</sup> décrit parfaitement la situation. Très naturellement, tout groupe constitué produit des habitudes qui tendent à s'imposer comme des traditions. Au fil du temps, ces traditions gagnent en complexité et en rigidité. C'est un phénomène très positif pour renforcer la cohésion d'un ensemble d'individus qui partagent de plus en plus d'épisodes vécus mais aussi de manières de faire et d'éléments culturels. La pertinence du contrat qui lie les membres paraît s'accroître aux yeux des participants au fur et à mesure des épreuves dépassées d'un même pas et qu'augmente l'efficacité dudit groupe. Grâce à sa culture et ses habitudes communes, le partage des tâches est mieux rodé, chacun sent mieux ce qu'il peut attendre des autres, la cohésion d'ensemble permet d'atteindre les objectifs avec moins de difficulté.

À l'inverse, ces mêmes traditions rendent moins accessible le groupe à des nouveaux venus. Chaque élément de culture ou de méthodologie partagée est un obstacle supplémentaire pour le béotien qui tente de s'intégrer. Il ignore les rites, relativise souvent des choix précédemment effectués, s'intègre rarement sans douleur dans les manières de faire. Son innocence peut même l'amener à critiquer parfois inconsciemment la culture commune. Les « bleus » ne sont pas aisément admis dans un groupe institué, quand bien même chacun serait conscient de la nécessité d'un renouvellement.

Il est difficile, coûteux, traumatisant d'évoluer. Et, concernant les nouveaux bénévoles, plus ceux-ci diffèrent de modèles érigés et sont éloignés des traditions établies, moins il est aisé de les intégrer donc moins il est courant de vouloir le faire.

Dans le même temps, depuis plus de vingt ans, le monde associatif s'est largement professionnalisé. Tandis que les années soixante avaient vu le monde associatif répondre au développement des vacances et des loisirs, avec l'essor des offres périscolaires ou relevant du tourisme social, la période suivante est marquée par le chômage de masse. Les associations vont largement s'inscrire dans le combat contre ce fléau, non seulement par leurs programmes mais très fortement aussi en devenant employeurs, avec le concours à plusieurs titres de l'État.

C'est ainsi que les associations emploient aujourd'hui environ un million de salariés en équivalent temps plein, et, avec leurs cousins de l'économie sociale, qu'elles expriment de plus en plus fortement leur volonté d'être reconnues comme parties prenantes des négociations salariales et sociales.

Peut-être est-ce également à la marge un effet de la mondialisation et de la rencontre avec d'autres cultures ? De nombreuses

(1) Intervention lors de la séance du 6 novembre 2001 du comité de pilotage sur le développement du bénévolat étudiant.

organisations anglo-saxonnes sans but lucratif sont en effet conçues autour d'équipes très professionnalisées et de donateurs, bien plus extérieurs aux mouvements qu'ils soutiennent que ne le sont les adhérents français traditionnels qui cotisent. L'effet de ce discours sur la nécessité de la professionnalisation est particulièrement visible au sein des associations d'aide d'urgence à travers le monde, qui se méfient de plus en plus de l'amateurisme des bénévoles et se rapprochent toujours davantage du modèle de Human Right Watch ou de Greenpeace.

En France même, on ne compte plus les associations à caractère sanitaire ou social, luttant contre l'exclusion, contribuant à l'animation d'un quartier ou à la gestion de loisirs et qui sont dépourvues de tout bénévole, à l'exception, et encore, de quelques administrateurs trop souvent démobilisés, laissant la bride sur le cou à la direction opérationnelle, ou engagés eux-mêmes professionnellement à la périphérie de l'association.

Il est trop fréquent d'observer ces situations, notamment parmi les associations qui se voient déléguer des actions de service public et qui sont partenaires de la puissance publique. À force de difficultés à intégrer, d'inquiétudes sur la qualité des opérations, de complexité et de poids croissant de tâches administratives rarement motivantes pour les bénévoles, trop d'associations en viennent à se satisfaire de voir l'ensemble de leurs opérations conduites par des équipes permanentes, certes très investies, mais aux attentes et à l'apport évidemment différents au fil du temps de ceux de simples bénévoles.

Cela repose sur un raisonnement à la simplicité trompeuse : l'objet de l'association étant d'agir, l'équipe permanente mène avec efficacité les activités décidées par l'assemblée générale. C'est là restreindre le rôle d'une association à celui d'un dispositif sans personnalité. C'est particulièrement négliger l'essence associative d'un projet partagé par des citoyens, puisque dans la plupart de ces cas, les adhérents ne sont plus que des usagers des services, muets, sauf par leur choix de consommation face aux décisions stratégiques de leur association.

Il s'agit pourtant de considérer que l'inquiétude devant l'absence de bénévoles ou de renouvellement n'obère pas forcément l'efficacité immédiate de l'association, qui peut s'efforcer de fonctionner convenablement grâce à son équipe permanente et aux bénévoles déjà en place. À l'inverse, les difficultés à gérer le quotidien et à conduire les activités attendues font tout de suite sentir leurs effets délétères. Dans les situations les plus courantes, lorsque les associations sont à la peine, manquant d'argent, de temps, de compétences pour aller au bout de leurs projets, il est très compréhensible que l'avenir s'efface devant la pression du présent. Leur éventuelle volonté s'étiole devant les obstacles très réels qu'elles affrontent en permanence.

Quand bien même certaines d'entre elles, convaincues de l'urgence de réagir soient vraiment décidées à s'investir dans la quête de (nouveaux) bénévoles, il leur faut alors dépasser le manque de moyens et de savoir-faire en la matière qui caractérise la plupart des situations.

Il n'est pas aisé de concevoir une nouvelle démarche de communication pour ouvrir une association à un public qui ne lui est pas habituel, mais espérer mobiliser des étudiants sans s'adresser directement à eux est assurément illusoire.

Ensuite, l'accueil initial en association est défaillant. On en revient aux rigidités inhérentes à tout groupe humain. Certes, plusieurs associations ont mis en place un parcours d'intégration pour les nouveaux adhérents. Mais le plus souvent, il ne consiste qu'en une présentation très directe des traditions de la structure, pour vérifier la capacité d'adaptation du nouveau venu sans s'interroger très avant sur ses attentes propres. Au lieu d'être conçu comme un dialogue, dans une logique de contrat entre un ensemble préexistant et un impétrant à qui l'on reconnaît une personnalité enrichissante, l'accueil en association est le plus souvent organisé pour assurer la logique d'affiliation qui a longtemps caractérisé la culture politique et associative française.

Il s'agit en effet le plus souvent de présenter l'histoire de l'association, sa logique d'ensemble, son mode d'organisation, bref, l'identité générale de la personne morale. Or, comme décrit précédemment, les nouveaux bénévoles sont souvent rebutés par ces aspects plus formels et collectifs, et n'ont fréquemment d'appétit immédiat que pour ce qu'ils vont faire eux-mêmes. Les nouveaux bénévoles se situent en majeure partie, semble-t-il, dans une logique de contractualisation, où l'association leur offre un cadre pour leur action personnelle, tandis qu'ils apportent leur disponibilité et leurs compétences.

Or la démarche traditionnelle des associations repose plutôt sur la communauté d'intérêt autour d'une finalité relativement générale. Ce qui importe, c'est l'objet de l'association, chacun apportant une pierre à un ensemble qui vaut pour son tout. D'où une certaine négligence de la part des associations à définir précisément le programme d'activité particulier des bénévoles.

Il paraît au contraire essentiel que celui-ci soit méticuleusement réfléchi, discuté, exposé à l'ensemble des protagonistes. C'est une condition nécessaire, non seulement à la bonne conduite des opérations mais encore à la motivation des bénévoles, qui savent dès lors bien se situer eux-mêmes dans l'association et s'inquiètent moins soit d'être instrumentalisés sans le comprendre, soit de ne servir à rien, voire d'être amenés à agir dans des domaines qui ne les intéressent pas, donc à être tentés d'interrompre l'expérience de façon prématurée.

Ce sont là des observations bien connues, qui doivent notamment beaucoup à Jacques Ion<sup>1</sup> ou à Martine Barthélemy<sup>2</sup>. Et le sujet est suffisamment important pour avoir motivé la rédaction de quelques paragraphes dans une longue litanie de lois, décrets, arrêtés ou circulaires, qui rappellent à chaque fois l'importance pour les associations de se tourner

(1) Jacques Ion, *La fin des militants ?*, Les éditions de l'Atelier, 1997.

(2) Martine Barthélemy, *op. cit.*

davantage vers les jeunes et même de les faire accéder à des postes de direction.

Or il faut bien avouer le faible intérêt pratique manifesté par les associations elles-mêmes. Certes, un groupe a été récemment institué au sein du Conseil national de la vie associative, qui étudie justement les rapports entre les jeunes et les associations, et tente d'analyser ce versant de la crise des institutions. Mais bien rares sont les tentatives ambitieuses, même de la part des grands réseaux très structurés.

La Croix-Rouge, la Ligue des droits de l'homme, celle de l'enseignement, le Centre national du volontariat ou la Fédération Léo Lagrange ont tenté quelques expériences notables. Mais il apparaît très difficile d'identifier une voie particulièrement efficace et transposable. Il semble effectivement compliqué de réussir une mue en profondeur ouvrant véritablement ces réseaux à de nouvelles énergies.

Les bilans de ces tentatives frôlent souvent l'échec complet, sincèrement expliqué par le manque de moyens ou de savoir-faire et vite oublié devant la pression d'autres urgences. D'autres vont plus loin, quoiqu'il soit difficile de dépasser des effets de l'ordre du cosmétique. Le succès peut en effet se limiter à l'intrusion de jeunes administrateurs (rarement porteurs de nouvelles pratiques) dans les conseils d'administration. Il peut aussi demeurer périphérique, avec l'essor de jeunes partenaires, mais sans qu'il soit évident de ressentir une évolution au cœur de l'association instituée.

Bref, quand bien même de nombreuses associations se déclarent désireuses de renouvellement, il faut regretter que le plus souvent elles ne réussissent pas à assumer jusqu'au bout les conséquences de cette stratégie. Or, beaucoup d'associations affichent leur volonté d'accueillir des jeunes jusque dans leurs instances statutaires, à condition toutefois qu'ils se fondent dans le moule préexistant et agissent comme il est coutume depuis leur création. Au contraire, il s'agit d'accepter l'altérité. Il faut laisser la place à des évolutions, même des traditions les plus ancrées.

---

## Les nouvelles motivations du bénévolat

Au sein d'un monde associatif qui peine à se renouveler, il est coutume de s'inquiéter des attentes des jeunes en matière d'engagement qui s'avèrent difficilement compatibles avec les traditions en vigueur. Les jeunes seraient porteurs de nouvelles pratiques, forcément éloignées de ce qui est communément observé.

Certes les jeunes bénévoles ont des motivations bien distinctes de celles qu'on connaissait voici trente ou quarante ans. Bien évidemment, le rapport à la société diffère selon que l'on entame à peine une vie d'adulte et que son autonomie n'est pas encore assurée, ou que l'on a déjà beaucoup vécu et que l'engagement associatif est une manière de poursuivre une activité et une socialisation significatives après beaucoup d'autres expériences.

Mais il paraît tout autant assuré que les manières d'agir qu'on classe dans les pratiques innovantes sont le fait de nouveaux bénévoles plutôt que de jeunes bénévoles. L'âge des artères est un déterminant moins marquant que la nouveauté de l'engagement. Observations, rencontres et lectures tendent unanimement à montrer que les retraités qui se mettent à participer activement à des associations à la fin de leur vie professionnelle ont des attentes très semblables à celles qui paraissent caractériser l'état d'esprit des engagés étudiants.

Les temps passés ont montré une structuration autour d'une identité partagée. L'adhésion à une association prenait sa source dans sa culture sociale et politique. La participation à ses activités revenait à contribuer à la réalisation d'une œuvre collective. L'adhésion, l'affiliation sont d'ailleurs des termes très forts montrant l'acculturation provoquée par l'appartenance à un groupe dont il était nécessaire d'adopter les traditions.

C'est là que se situe une profonde différence entre les nouveaux bénévoles et le modèle militant traditionnel. Tandis que ce qui fonde une association, ce qui doit être l'objet du ralliement des adhérents est une finalité partagée, ce qui motive aujourd'hui les nouveaux bénévoles réside davantage dans l'action qu'ils conduiront eux-mêmes. Martine Barthélemy<sup>1</sup> décrit bien ce passage des engagements affiliataires aux engagements contractuels.

L'engagement est désormais une affaire beaucoup plus individuelle. Selon sa personnalité et les principes auxquels on se réfère, il est possible de participer bénévolement à des activités, mais l'association n'est plus que le cadre, le support du dispositif auquel on collabore. Il ne s'agit évidemment pas de refuser l'identité du groupe, mais sa relative neutralité idéologique, où l'absence de tropisme pour les discours élaborés sera considérée comme un gage d'efficacité et de pertinence. Les Scouts de France comme la Ligue de l'enseignement pourront être fréquentés

(1) Martine Barthélemy, *op. cit.*

largement au-delà des rangs aujourd'hui clairsemés des seuls catholiques régulièrement pratiquant ou des militants laïques spontanés, à condition du moins de mettre davantage en avant le pragmatisme de leur démarche que leur idéologie fondatrice. De même, un bénévole, particulièrement s'il est jeune, pourra douter de son engagement s'il se sent oppressé par la survivorisation des dogmes fondateurs, quelle que soit la sympathie pour une cause ou une organisation qu'il peut éprouver.

D'une participation à une finalité collective, la mode est aujourd'hui à la réalisation d'objectifs plus personnels. Auparavant, il s'agissait de donner un coup de main à une équipe ; donc l'essentiel était l'objet fondateur, pas la tâche accomplie par chacun des membres. Aujourd'hui, les intervenants bénévoles souhaitent que leur action personnelle corresponde à la finalité qu'ils se sont donnée. Alors, pas question de se motiver si simplement pour des mises sous plis ou des travaux administratifs au sein d'une association caritative ou solidaire, tandis qu'à l'inverse il est possible de poursuivre une visée sociale même dans une association dont l'objet est artistique ou environnemental.

Cela n'empêche pas la solidarité d'être sans conteste la première valeur à laquelle se réfèrent les bénévoles. Si son terrain d'application peut différer d'un individu à l'autre, selon ses expériences personnelles, les hasards des rencontres et les goûts qu'il développe, la première nature du bénévolat est de se tourner vers d'autres, de leur consacrer de l'attention et du temps au contraire des normes matérialistes qui traumatisent notre société.

Ainsi l'engagement dans une association est une affaire de valeurs. Ce n'est pas ici des adhésions utilitaristes qu'il est question. Bien sûr, parmi les 40 % environ de Français qui adhèrent à une association, la plupart sont prioritairement attentifs à la qualité du service rendu, bien que la vocation sans but lucratif de l'organisme rejoint voire son mode original d'organisation rencontrent une très large sympathie. Le terme d'engagement ou de participation convient en revanche aux millions de bénévoles qui donnent du temps et de l'énergie pour réaliser l'objet de leurs associations. Ceux-là se voient d'abord porteurs d'idées, des sentiments qui sont bien de l'ordre des valeurs. Parmi d'autres enquêtes, le « baromètre de la citoyenneté » du CIDEM <sup>1</sup> montre ainsi que les Français et particulièrement les étudiants et les lycéens estiment que l'on s'engage dans une association avant tout pour défendre une cause, des idées, pour aider les autres, et pour faire progresser la société.

Les méfaits de l'exclusion sont bien sûr dans toutes les têtes. Le risque de désaffiliation atteint le cœur de la société et guette ou met en danger des proches de chacun de nos concitoyens. Tous ou presque se sentent concernés. Beaucoup en conséquence sont motivés pour contribuer à réaffilier les plus démunis sur un plan ou un autre. Car ces faiblesses sont diverses. Elles peuvent être d'ordre économique, éducatif, culturel... Les réponses des bénévoles le sont tout autant. Tous les domaines peuvent s'avérer pertinents. Cette action sociale peut être mise en œuvre aussi bien

(1) CIDEM, *op. cit.*

dans le champ sportif qu'environnemental, en s'intéressant au monde entier ou dans une action dont l'horizon est le quartier. Les associations spécialisées dans l'action sociale ne sont d'ailleurs pas toujours les plus attractives.

Ces valeurs n'empêchent pas le terme « politique » de rester aujourd'hui un mot tabou dans notre société. Le monde associatif et les bénévoles s'en méfient comme de la peste. L'antipathie envers la classe politique professionnelle est tellement partagée que la distinction sémantique qui permet de condamner fermement les pratiques « politiciennes » en affirmant son attachement au sens noble du terme ne fonctionne plus très bien. Ainsi, « la politique » est entendue à la fois comme un mode organisationnel antipathique, avec ces partis perçus comme de simples machines électorales et lieux de gestion de carrières mais aussi comme une tonalité, donnant la priorité aux discours, aux énoncés sur les actes. Le monde associatif est perçu de son côté comme la possibilité d'une action politique concrète. C'est l'alliance entre la pureté des valeurs et la simplicité de l'œuvre maîtrisée. C'est la substitution du discours par le faire. C'est la prime à l'action locale contre des polémiques abstraites.

Et finalement, personne n'est très à l'aise à ce sujet. L'adhésion, voire l'idéalisation de la démocratie, maintient bien un questionnaire permanent autour de ce qu'il faudrait pour vivre ensemble.

« Ne rêve plus, vote » affirme une campagne associative <sup>1</sup> en vue d'encourager la participation aux prochaines échéances électorales. Le droit de vote, la démocratie et les devoirs des citoyens peuvent rester parfaitement sacralisés, particulièrement chez ceux dont les parents ne sont pas encore considérés comme des citoyens. La dure gestion des contradictions de la vie réelle, la crise de la représentation politique également entraînent en parallèle un désintérêt pratique pour la réalité du débat républicain et ses étapes concrètes.

Critiquant la philosophie politique de Platon, Hannah Arendt <sup>2</sup> a montré les dangers du goût pour le faire et du rejet de l'agir. « S'exaspérer de la triple frustration de l'action : résultats imprévisibles, processus irréversibles, auteurs anonymes, c'est presque aussi ancien que l'Histoire écrite ». L'engagement bénévole rejoint fréquemment cette longue quête d'un refuge où un homme demeure maître de ses faits et gestes du début à la fin. C'est pourtant nier l'essence de la démocratie en tant que gestion partagée du vivre ensemble que de se protéger dans la simplicité du faire qui nie les interactions et la pluralité.

(1) Aide-Fédération, Paris, 2002.

(2) Hannah Arendt, *La condition de l'homme moderne*, Calmann-Lévy, 1961.

## Le bénévolat comme engagement et comme travail

C'est un curieux rapport qui est tissé avec les idées. Les nouveaux bénévoles s'imprègnent de valeurs en souhaitant les transformer immédiatement en activités, sans s'attarder à en discuter.

Sans se poser la sempiternelle question de l'antériorité de l'œuf ou de la poule, il est facile d'observer qu'ils se font très bien à la professionnalisation des associations qui comptent aujourd'hui fréquemment sur des permanents rémunérés pour assurer l'indispensable gestion administrative. Au-delà, cet état d'esprit entraîne une crise des vocations de responsabilité partout constatée. Rares sont ceux qui se portent candidats à l'élection au conseil d'administration des organisations auxquelles ils participent. Franchir ce Rubicon serait radicalement changer de posture et endosser pour le coup des obligations collectives.

Devoir prendre des engagements supérieurs à ce qu'ils peuvent sans gêne supporter fait partie des craintes des bénévoles. Leur bonne conscience est travaillée par les limites qu'ils posent à leur dévouement. Quand tant d'activités restent à mener, quitter le local associatif pour regagner ses confortables pénates pose vite question. Un des freins à l'engagement réel consiste très certainement en la crainte de culpabiliser parce qu'on en fait pas assez. Choisir soi-même est déjà difficile. Devoir refuser s'avère pire encore. Or, il n'est pas simple pour une association de savoir lever ces préventions, alors que la bonne conduite des activités réclame la permanence voire la pérennité des dispositifs. Quand un programme est défini pour une période donnée, l'association qui le gère souhaitera s'assurer de la présence de bénévoles motivés pour l'intégralité de cette durée. Ces derniers de leurs côtés entameront la même activité dans l'idée de tester leur intérêt et leur adaptation à cette œuvre. Un trop grand écart entre les dires des uns et des autres à l'occasion du point initial de rencontre peut décourager des bénévoles.

En revanche, une fois en « poste » dans des dispositifs bien pensés, les bénévoles se révèlent souvent particulièrement fiables. C'est sans doute, en reprenant la formule de Maud Simonet-Cusset <sup>1</sup> que le bénévolat apparaît tout à la fois comme un engagement, avec sa part d'adhésion à des principes, et comme un travail, avec le sérieux que ce terme suppose. L'équilibre entre les deux idées est important. Il ne faut jamais négliger la part morale ou politique intrinsèque au bénévolat. Mais de la même manière, la formidable part de concret qui fait son identité le distingue d'un militantisme de salon (ou plutôt de bars), où tant de mondes ont été refaits grâce à quelques paroles.

Une anecdote illustre remarquablement cette dualité. Les nombreux bénévoles des Restos du Cœur sont connus pour le sens de leur activité. Ils incarnent très fortement le combat contre l'exclusion, quitte à être les acteurs d'une divulgation de l'impuissance de l'État face à des maux

(1) Maud Simonet-Cusset, *Intervention du 10 novembre 2001*, célébration des dix ans de l'AFEV.

sociaux qui s'incrument dans toutes les villes depuis trop longtemps. À l'automne 2001, les bénévoles parisiens ont fait grève, pour protester contre la décision annoncée par leur association de ne plus distribuer que des repas froids. Considérant ce choix comme inacceptable, ils ont entamé une négociation qui a fait reculer leur « direction ».

De façon plus légère, il est courant pour un bénévole de dire que, « dans son association, son travail est de... ». Il décrit d'un côté ses motivations qui relèvent du plan des valeurs, de l'autre, un aspect quotidien finalement très professionnel. Ces conceptions largement répandues sont en parfaite adéquation avec la transformation des engagements vers des pratiques plus individualisées. Ce n'est plus seulement l'objet de l'association qu'on décrit, mais aussi ce que chacun y fait personnellement.

Le dosage entre les deux termes de travail et d'engagement est une grande difficulté de l'animation des groupes de bénévoles. Tirer trop vers l'un, c'est risquer de faire perdre tout son sens à la participation, ce qui s'avère néfaste jusqu'au résultat concret des activités. Confondre sens donné à l'engagement et affiliation identitaire, c'est retomber dans le hiatus précédemment décrit, où les associations font fuir les volontaires à force de dogmes et de tradition.

---

Troisième partie

---

# Recommandations pratiques

---

## À tous

Les observations de ce rapport montrent le désir d'engagement des étudiants. Comme d'autres citoyens, ceux-ci se déclarent volontaires à participer davantage à des activités collectives, particulièrement d'ordre social. Pour être plus individuelles, leurs motivations n'en sont pas moins tournées vers les autres. Pour être difficile, leur intégration à des programmes d'intervention bénévole et à la vie associative n'en est pas moins à la portée de tous ceux qui s'inquiètent suffisamment du renouvellement de la frange de citoyens engagés pour prendre le risque d'évoluer.

C'est bien un essor de l'offre d'engagement qui est nécessaire, pour permettre la réalisation des désirs de participation observés. La balle est dans le camp des associations et de leurs nombreux partenaires institutionnels. Et le temps presse, devant non seulement les persistance des crises sociales et économiques, mais surtout le déficit de lien politique qui caractérise notre Nation et concerne particulièrement ses jeunes.

Le développement du bénévolat étudiant peut aller rapidement. Des expériences intéressantes permettent de tirer des leçons instructives sur les pièges à éviter et les logiques à adopter. Des constats convergents favorisent l'identification de ce qui est transposable et de ce qui ne l'est pas. L'intervention sociale bénévole a été décrite comme engagement sur mesure, parfaitement adaptée aux attentes et aux rythmes de beaucoup d'étudiants, mais aussi comme extraordinairement utile et formatrice.

Dans chaque territoire, il est ainsi possible de fonder sous une forme adaptée un centre local du bénévolat étudiant pour faciliter les rapports entre le monde étudiant et celui des associations. Beaucoup de caractéristiques ne sont pas essentielles au succès du projet. Cinq conditions doivent pourtant impérativement être remplies.

**1) Des engagements forts et durables d'acteurs complémentaires sont indispensables.** Ce n'est pas une tâche facile qui attend ces centres ; elle demandera du temps et des moyens. L'appui des collectivités locales semble indispensable, notamment dans la mise en lien de l'ensemble des acteurs concernés.

**2) Ces centres doivent être institués sous forme associative.** Il ne serait pas sain qu'un établissement public quel que soit son statut s'affirme comme agent de recrutement des bénévoles des associations, au moment qui plus est où tous réaffirment leur rôle essentiel dans la vitalité démocratique d'associations autonomes.

**3) Ils doivent être capables d'une communication dynamique vers la population visée.** Il s'agit non seulement de maîtriser les codes culturels mais encore de connaître les lieux de vie, les médiateurs et prescripteurs les plus efficaces pour toucher effectivement les étudiants.

**4) Ils doivent s'investir dans la définition de programmes d'intervention sociale bénévole.** L'expérience démontre la nécessité de cette expertise pour aider les associations et institutions intéressées à

organiser l'intégration de bénévoles dans des programmes d'activités, voire au cœur de leurs projets.

**5) Ils doivent évidemment se montrer aptes à accueillir et orienter les aspirants au bénévolat vers les programmes d'intervention.** Le dosage est difficile, entre l'écoute des motivations, la formation nécessaire, la rapidité de la mise à l'action. Au-delà de l'accueil, il importe qu'un contact direct soit maintenu tout au long de la période d'engagement.

Ce rôle d'accueil et d'orientation ne s'arrête d'ailleurs pas à ces considérations somme toute pratiques. Il est essentiel de favoriser la découverte d'autres manières d'engagements et d'autres postures sociales. Ainsi, la relative facilité du développement de l'intervention sociale bénévole ne doit pas conduire à négliger l'essor des associations étudiantes « entreprenantes ». Ce qu'elles ne démontrent pas toujours en termes d'efficacité, notamment sur le domaine de l'action sociale, elles le compensent en créativité et en capacité à favoriser l'esprit d'équipe ou l'acquisition de compétences pratiques importantes.

Les centres du bénévolat étudiant gagnent d'ailleurs à informer leurs visiteurs de leur possibilité d'engagement au sein d'associations étudiantes environnantes, voire de fondation de nouveaux projets et de nouvelles structures.

Il importe aussi d'insister sur les nécessaires efforts de socialisation politique qui sont trop souvent négligés. L'immersion dans des activités bénévoles est absolument utile, elle ne remplace pas la participation à des processus délibératifs. Face à la crise du rapport aux institutions, il s'agit de saisir au bond le désir d'engagement des jeunes pour les amener par le dialogue et la médiation à s'inscrire dans la sphère publique.

Évidemment, il ne peut y avoir en la matière de modes opératoires systématiques. Bien sûr, le résultat de pareils efforts conduira à faire émerger des paroles d'autant plus dynamiques qu'elles seront diverses, pourquoi pas contradictoires. La tâche est difficile. Il s'agit pourtant de se donner les moyens d'encourager systématiquement les associations à faire vivre leur démocratie interne, qui commence par la valorisation de l'adhésion et de la participation à la définition des stratégies. Il s'agit tout autant de favoriser la vivacité d'un débat public forcément complexe.

Enfin, il s'agit d'assumer les nouvelles interdépendances entre les territoires et les espaces politiques qui caractérisent le début du troisième millénaire. Notre société politique n'est plus circonscrite au seul État-Nation historique. L'Union européenne, les Nations unies et les autres agences et organisations internationales n'ont jamais autant compté.

Les projets, les activités, les participations dont il est ici question ne peuvent ignorer ce changement de dimension. Le bénévolat peut être ancré sur un territoire, il gagne pourtant à être ouvert au monde comme il se veut ouvert aux autres. Puisqu'il faut valoriser les échanges, les discussions, les expériences croisées pour mieux évaluer un

programme, pourquoi s'en tenir au cadre national ? D'autres partenaires peuvent beaucoup apporter au-delà de nos frontières.

Ce ne sont pas d'engagements pour l'Europe, pour le monde qui sont ici demandés et qui risquent d'être un peu désincarnés s'ils ne sont pas fondés sur des valeurs essentielles. C'est, plus simplement, que les combats qui sont menés pour des fins définies dans un territoire donné n'ignorent plus des interdépendances essentielles et sachent au contraire s'en nourrir pour mieux s'épanouir.

## Pour un développement sectoriel de l'intervention bénévole étudiante

À l'instar des expériences réussies du Groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées (Génépi), de l'Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV) dans le domaine de l'accompagnement scolaire ou de la « Route des jeunes » dans celui de la sécurité routière, il est possible d'identifier les principales conditions nécessaires au succès, en vue de transpositions dans d'autres champs.

La rencontre autour d'un sujet donné entre des volontés étudiantes affirmées et des administrations désireuses de nouer de nouveaux partenariats peut faire émerger très rapidement des nouveaux acteurs au plan national. D'autres « Génépi » peuvent certainement naître, être confortés et s'établir en peu de temps dans d'autres domaines que l'intervention en milieu pénitentiaire pour le plus grand bénéfice de tous.

Il est aussi souhaitable que ces propositions de programmes servent de pistes à des impulsions sectorielles, facilitant la mise en œuvre de programmes locaux, en lien notamment avec les centres locaux du bénévolat étudiant que nous appelons de nos vœux.

Il importe en premier lieu de bien définir un « cahier des charges ». Six conditions paraissent indiscutables.

## L'intervention bénévole, une histoire d'action sociale concrète

Il apparaît que les bénévoles sont essentiellement mus par la volonté de participer à une action sociale quelle qu'elle soit. Mais cette action sociale peut aussi bien se dérouler dans une association culturelle ou sportive que consacrée spécifiquement à la lutte contre l'exclusion. Le rôle que le bénévole peut jouer prime sur l'objet général de l'association.

Il s'agit que l'action proposée convainque immédiatement de son utilité. Ce qui motive, c'est l'impression d'agir concrètement, immédiatement, pour la réalisation de principes et de valeurs auxquels se réfèrent la plupart des bénévoles, sans s'attarder à des discours qui font naître la méfiance.

## Prendre des précautions mais aller droit au but

Les programmes doivent être soigneusement réfléchis avant d'être proposés. Sans chercher à tout prix un consensus qui peut conduire à l'immobilisme, il importe de considérer l'ensemble des acteurs en place et leur réaction face à un nouveau problème. En particulier, l'articulation entre les professionnels installés et des bénévoles qui surgiraient mérite d'être précisément pensée et expliquée. En outre, il faut considérer non seulement les emplois déjà créés mais encore ceux qui pourraient l'être, dans la mesure où le bénévolat ne doit pas devenir un substitut au travail rémunéré.

Pourtant, il faut également considérer qu'il est rebutant pour un bénévole en devenir de voir son énergie, dont il mesure souvent les limites, consommée à d'interminables étapes précédant le passage à l'action. Si les étudiants sont souvent friands (au moins très habitués à) des formations préalables à l'action, le découragement atteint vite ceux qui se retrouvent trop longtemps à espérer le passage à l'acte. Le rythme de l'accueil et au-delà de l'accompagnement des bénévoles doit également être mûrement réfléchi.

## Une expression personnelle

L'engagement bénévole d'un individu travaille souvent sa sensibilité. Plutôt qu'un militant dévoué à une cause globale, donc prêt à jouer n'importe quel rôle au sein d'une organisation globalement efficace, les bénévoles étudiants souhaitent pouvoir s'exprimer eux-mêmes dans leur engagement, s'y tester, y faire des rencontres enrichissantes. La relation individuelle nouée avec un « bénéficiaire associé » est l'une des principales richesses et en même temps l'un des principaux risques du bénévolat. C'est sans doute une des raisons du succès des activités d'accompagnement éducatif quel qu'en soit le cadre.

## Dans un temps adapté

Les étudiants prévoient très mal ce qu'ils pourront et voudront faire dans quelques mois. Le rythme de leur année est très déséquilibré. Les temps du bénévolat doivent s'avérer en adéquation avec le ressenti des volontaires quant à leurs disponibilités présentes et à venir. Ainsi, rien n'est plus décourageant que de se dire qu'il faudra rapidement refuser d'en faire plus, donc de jouer au vilain mouton noir qui se montre égoïste. Une des raisons majeures de l'écart entre le désir affiché d'engagement et le taux réel de participation bénévole réside dans la crainte d'être entraîné au-delà de ce qu'on a planifié, ou de devoir refuser de jouer le jeu de l'association au bout d'un temps, avec le risque de culpabilisation.

En outre, il va de soi que l'accessibilité des activités est indispensable à la réussite des programmes. Même si cela peut paraître paradoxal, les bénévoles étudiants veulent tout à la fois découvrir un nouvel univers social et dans le même temps, refusent de s'épuiser dans des trajets trop longs et malcommodes.

## Tournée vers les autres

L'intérêt d'efforts de socialisation politique a été longuement développé dans ce rapport. En matière de développement sectoriel de l'intervention bénévole étudiante, c'est sur l'importance d'être en situation de convaincre un auditoire sur laquelle il convient d'insister. Dans l'esprit des activités d'information et de sensibilisation du public des groupes du Génépi, ou des adresses des jeunes volontaires de sécurité routière aux fêtards, il faut encourager les bénévoles à « se mêler de ce qui ne les regarde pas directement », et à assumer une parole publique.

## Si c'est légitime

Plus le bénévolat étudiant fera naturellement partie de l'identité étudiante, plus aisé sera son développement. Ce cercle vertueux réclame l'investissement des institutions, au premier rang desquelles les établissements d'enseignement supérieur, qui peuvent valider l'aspect enrichissant et formateur pour les jeunes citoyens. Les différences dans le dynamisme des engagements étudiants selon les pays voire les établissements s'expliquent très souvent par la mise en œuvre de politiques qui montrent leur efficacité, dans un sens ou dans l'autre.

## Vingt-neuf programmes thématiques pour l'intervention des bénévoles étudiants

La liste présentée ci-dessous n'est pas exhaustive, mais illustre tant la variété des champs que les possibilités immédiates de développement d'intervention bénévole dont il a pu être discuté avec des associations étudiantes ou non et des administrations publiques.

Concernant le financement des actions, il est préconisé de fléchir des budgets spécifiques pour encourager les associations à recourir à des jeunes bénévoles, sans sacrifier la qualité de la définition des programmes d'action, des formations, du suivi et des évaluations. Dans cet esprit, des cahiers des charges peuvent être rédigés pour préciser les attentes minimales des administrations gestionnaires.

## Transmission des connaissances pour un éveil social

L'adresse à des plus jeunes rencontre l'intérêt d'étudiants dans toutes les filières. Il y a dans le soutien au plus petit que soi l'idée du « retour des choses » dont on a jadis bénéficié ou regretté l'absence. Joue aussi la facilité de communication qui va être établie entre le jeune et l'autre jeune, bénévole. Le rôle intuitif de grand frère ou de grande sœur permet de s'approprier ce que l'on retransmet, et ce avec les facilités de la proximité d'âge, qui favorise une certaine affinité culturelle et un vocabulaire commun.

### **Accompagnement scolaire**

Notamment par le biais de l'AFEV, plus de 5 000 bénévoles étudiants apportent déjà à des plus jeunes, dans leur famille en difficulté, une aide aux études. Comme l'aide s'individualise, le besoin en soutien scolaire est loin d'être tari, et devrait encore augmenter dans les prochaines années.

### **Incitation aux études : révéler des possibilités, permettre l'ambition**

Ils sont dans des lycées « sensibles », où le bac semble déjà un Graal promis aux meilleurs. Il n'y a pas moins de talents qu'ailleurs, mais un grand défaut d'émulation générale, qui empêche même ceux qui réussissent le mieux d'espérer l'accès aux filières d'excellence. La rencontre avec des « grands frères » plus avancés s'avère propice à la construction des avenirs. De la visite des universités à l'intervention au lycée, les possibilités d'action sont nombreuses.

### **Clubs périscolaires**

Trop de jeunes peinent à occuper leur temps libre. Dans une logique de club à projets, un ensemble d'activités éducatives et sociales peuvent être menées par des étudiants. Il peut s'agir d'éducation à l'image, d'éveil aux sujets de solidarité internationale, d'organisation du comité de rédaction d'un journal, etc.

Ces clubs ont ainsi pour objet de contribuer à la maturation des plus jeunes, permettre l'expression d'une pensée personnelle et ouverte aux autres et de transmettre très tôt une incitation à l'action civique et solidaire, quand les mineurs sont d'un autre côté fortement sollicités pour développer leur identité de consommateurs. Acquérir le sens des responsabilités à travers la participation volontaire à une activité régulière et l'initiation à la réalisation de projets collectifs est l'objectif général.

### **Accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication**

Les « NTIC » sont à la fois des outils de formation et de travail. Mais ceux qui ne disposent pas de micro-ordinateur peuvent se sentir exclus de la société de l'information. Des centres de ressources voient le jour, pour mettre les technologies à portée de tous. Mais l'investissement en matériel n'apporte rien si les projets ne tiennent pas compte du nécessaire lien social et humain de l'apprentissage, en particulier pour ceux qui débutent. Dans un service de proximité, des bénévoles étudiants peuvent contribuer à animer des ateliers pour les jeunes et moins jeunes, qui se familiarisent ainsi avec ces technologies, mais aussi à la culture à laquelle elles donnent accès.

### **Lutte contre l'illettrisme**

Régulièrement, des enquêtes montrent la persistance du phénomène malgré l'obligation de scolarité jusqu'à 16 ans. Là aussi, la mobilisation

des étudiants peut apporter un complément très utile à l'action des professionnels.

En outre, le fait de plaider la cause de l'écrit peut s'avérer bénéfique pour les étudiants eux-mêmes, vivifiant leur propre goût pour l'écriture et la lecture.

### **Vulgarisation scientifique**

Démontrer l'intérêt de la connaissance, en la rendant accessible à tous, participe d'une idée citoyenne de retransmission et d'éducation populaire au sens propre. Les étudiants bénévoles peuvent organiser et animer des événements, conférences, débats, fêtes de la science ouvertes au plus grand nombre, pour s'approprier de nouvelles connaissances mais aussi transmettre celles qui leur sont propres. La vulgarisation en direction des jeunes a également une fonction d'éveil, d'antidote à l'ennui dont on sait les effets dévastateurs.

### **Universités populaires**

Si les retraités sont de plus en plus assidus à un nombre de conférences toujours croissant, cette pratique d'organisation de débats civiques paraît avoir diminué en direction des jeunes. Les nouveaux sujets ne manquent pas, beaucoup d'anciens restent d'actualité. Les bénévoles étudiants peuvent participer à définir les thèmes et s'investir dans la préparation logistique, la recherche de partenaires, la communication.

## **Autres parrainages et accompagnements**

### **Soutien des jeunes incarcérés**

Le soutien aux jeunes incarcérés et leur suivi à la sortie sont nécessaires pour une réintégration sociale fluide. Préparer la sortie d'un jeune tandis qu'il est encore en monde clos, l'aider lorsqu'il recouvre la liberté est une action de transition importante, que des bénévoles étudiants peuvent assurer en coordination avec les dispositifs d'accueil, de scolarisation, d'insertion, etc.

### **Intervention, parrainage au sein des missions locales**

Certains jeunes des missions locales n'ont pas l'épaule bienveillante pour les menus détails d'une organisation autonome, allant des formalités administratives dont il faut s'acquitter aux lettres de recherche d'emploi, mais aussi à des connaissances de vie qui font défaut après un parcours ayant connu trop de heurts. En démultiplication de l'action des professionnels, un rôle de parrain peut être défini pour des étudiants à la maturité confirmée, leur conférant une place de « grand frère ».

### **Veille éducative, pour ceux qui « décrochent » sans diplôme**

Les phénomènes de déscolarisation sont aujourd'hui reconnus par les institutions publiques. 60 000 jeunes sortent du système scolaire sans diplôme avant 16 ans. L'absentéisme ponctuel devient plus fréquent

jusqu'à la rupture avec le système d'enseignement. Dans des espaces aménagés de médiation, des étudiants peuvent venir s'intéresser au jeune, lui ouvrir des horizons, dans un échange facilité par la proximité d'âge.

### **Appui aux classes-relais**

Les classes-relais sont des dispositifs publics pour les jeunes au comportement temporairement inadapté à une scolarité classique. Les premiers résultats montrent l'intérêt de ces classes animées par des enseignants volontaires, mais le retour aux études est parfois trop brutal : le regard de l'établissement d'origine n'a pas changé sur le jeune, qui risque de revenir à cette identité qu'on a gardée de lui. Il manque d'un intercesseur bienveillant entre le professeur de la classe-relais et celui d'après pour aider le jeune à décrire les progrès qu'il a accomplis, les formuler avec lui.

### **Auprès des enfants malades**

Les enfants atteints de très longues maladies, voire incurables, n'ont pas seulement besoin d'apprendre les rudiments scolaires. Dans un monde qu'ils n'ont aucune raison de ne pas trouver ingrat, leur éveil et leur intérêt doivent être doublement maintenus. Jeux, animations, représentations théâtrales personnalisées, etc., les moyens de les intéresser à des connaissances ou des activités ne manquent pas.

### **Médiation culturelle**

Entre les cités et les musées ou les théâtres, il n'y a parfois qu'un pas à franchir, pour que l'action des centres sociaux, des missions locales s'enrichisse d'une nouvelle facette, et que les guides des musées aussi bien que les comédiens aient un rôle de plus. Des étudiants peuvent animer des ateliers de choix pour faire naître l'envie, et assumer un rôle d'accompagnateurs, relayé ensuite par des intervenants professionnels. Autour de métiers naissants, il y a encore bien des espaces d'actions et de projets pour de jeunes bénévoles qui les valoriseront.

### **Favoriser la découverte d'autres lieux**

Grâce à des dispositifs de mises en liens, les étudiants peuvent aider d'autres jeunes à sortir d'une logique de ghetto (« les derniers villageois »). Tandis que les étudiants sont souvent dans une situation de nouvel arrivant dans la ville de leurs études, du campus à l'université, à l'opposé, certains jeunes n'ont comme horizon que leur propre quartier. Voyages en commun, parrainage pour la découverte d'une autre culture, informations sur l'immersion avec des étudiants bénévoles français et étrangers peuvent contribuer à une ouverture à d'autres univers et à l'éveil de l'esprit critique.

## **Vivre ensemble**

### **Soutien aux familles en difficulté soudaine**

Quand un problème s'ajoute à un autre, que le cumul d'obligations urgentes menace le fonctionnement déjà fragile d'une famille avec de jeunes enfants, les réponses des institutions ne peuvent pas toujours être

suffisamment souples pour y remédier rapidement. Un vivier de bénévoles étudiants bien informés sera utile dans ces circonstances. Les étudiants seront prêts à se mobiliser rapidement pour des aides simples mais à l'utilité évidente : emmener et ramener des enfants de la crèche, de l'école, les garder, effectuer les achats d'une personne momentanément immobilisée, réunir des informations administratives, à des horaires variables et ponctuellement.

### **Des repères pour les nomades/gens du voyage**

Il reste encore beaucoup à faire pour que les populations migrantes, en situation toujours instable, bénéficient d'offres culturelles et éducatives adaptées. Les enfants voyageurs sont souvent déscolarisés, captant des fragments de connaissance de-ci de-là. L'impossibilité pour les institutions de s'adapter à un mode de vie relativement marginal doit les conduire à favoriser l'émergence des réponses souples et créatives en bénévolat. De nombreux thèmes déjà abordés peuvent faire l'objet de projets spécifiques dans ce cadre, éducation, animation, santé, culture, etc.

### **Familles handicapées**

La socialisation et l'intégration des jeunes handicapés et la formation et l'accompagnement des travailleurs handicapés sont des objectifs prioritaires du gouvernement. Des fonds importants ont été débloqués, des postes d'auxiliaires de vie créés. Autour de ces axes, il demeure des champs d'action bénévoles, qui doivent s'inscrire en complément, pour de l'accompagnement, des projets culturels, de l'animation, une ouverture supplémentaire.

Citons les cas particuliers des enfants de parents sourds, qui connaissent un décalage culturel entre la richesse de la langue des signes, d'une part, et le français qu'ils n'apprennent à parler qu'à l'école. Pour éviter toute inadaptation, mais aussi mettre en valeur à travers l'échange les connaissances de l'enfant, des étudiants peuvent assurer des interventions sur les modes divers de l'animation, organisation de sorties, découvertes culturelles, ou d'éducation.

### **Personnes âgées**

Sauter une ou deux générations pour des contacts avec les adultes ne fait pas peur aux jeunes. De l'autre côté, des besoins existent déjà, qui devraient exploser dans les prochaines années. Solitude et diminution des capacités conduisent à un repli, un désintérêt des personnes âgées pour leur vie, quand elles ont encore beaucoup à transmettre. Une enquête récente lève le voile sur un taux de suicide des plus de 65 ans en France très important. Nul doute que des besoins en bénévolat seront l'occasion d'inventer des réponses neuves, sur lesquelles les associations peuvent déjà se pencher.

### **Appui à la participation des habitants**

Dans un environnement dynamique, les étudiants savent faire preuve d'une implication citoyenne et se tourner vers leur environnement immédiat. Ils élaborent avec les habitants des projets d'animation des

lieux, des événements culturels, l'organisation d'activités. Ils donnent ainsi un sens aux souhaits publics de mixité de l'habitat, de participation à des décisions locales et d'appropriation de l'espace public. Ils mettent en pratique les compétences qu'ils acquièrent au profit de ceux qui ont moins fréquenté le système scolaire et peinent, particulièrement dans leurs rapports aux institutions.

### **Aide à la création d'entreprise et pérennisation d'emplois**

Avec la spécialisation des formations, il est difficile d'avoir toutes les connaissances nécessaires à la réalisation d'un projet professionnel, quand bien même il ne faudrait qu'un coup de pouce pour démarrer. Des étudiants (l'exemple existe dans des écoles de commerce) peuvent, en groupe pour multiplier les idées, apporter ce supplément nécessaire à des entrepreneurs jusque-là incertains. Leurs actions seront de définir et rechercher des moyens de réalisation, instructives tant pour le porteur de projet que pour eux.

Également, des petites structures associatives peuvent avoir besoin des compétences des étudiants en comptabilité, gestion, droit, informatique pour consolider leur fonctionnement et pérenniser leurs emplois. Pour les étudiants, c'est une mise en application rapide de leurs connaissances, qui peut les inciter à aller plus loin, dans l'organisation d'un projet.

### **Découverte et protection de l'environnement**

Beaucoup d'activités peuvent être menées pour la préservation de l'environnement et du patrimoine. Des bénévoles sont utiles tout à la fois pour la restauration de monuments dans une démarche de chantier et pour la préservation d'environnements naturels.

Il est également souhaitable d'encourager la participation de bénévoles étudiants à des sorties naturalistes.

Il est bien sûr utile de citer l'intérêt de mobiliser de nombreux bénévoles en cas de besoins ponctuels pour la protection de l'environnement.

### **Éducation au développement**

Formant la génération de la mondialisation, les étudiants s'intéressent beaucoup aux questions internationales. Nombreux sont ceux qui s'attachent à conduire des microprojets de développement, qui peuvent être très utiles mais ne sont pas toujours bien conçus et bien intégrés à une démarche de développement durable. Il est essentiel de faire valoir l'intérêt des processus d'éducation au développement, s'appliquant à mieux comprendre et à faire partager plus largement des préoccupations sur l'interdépendance entre le Nord et le Sud, grâce à l'organisation de débats, de conférence, d'ateliers...

## **Information, sensibilisation, prévention**

### **Lutte contre les discriminations**

Derrière ce terme générique se retrouvent plusieurs combats qui motivent particulièrement les jeunes bénévoles. Agir contre le racisme, pour l'égalité entre les femmes et les hommes, contre l'homophobie, sur le terrain de l'éducation, du travail, du logement, des loisirs... les discriminations sont malheureusement légion. Les bénévoles étudiants peuvent trouver dans ce champ tout à la fois matière à projets pratiques et objet pour s'engager concrètement dans le débat public.

### **Santé des jeunes, hygiène, alimentation**

Des exemples existent d'intervention en milieu scolaire sur des sujets d'hygiène ou de diététique, afin que les enfants comprennent dès l'école primaire l'intérêt des bonnes habitudes, et les risques des autres, le pourquoi de préceptes obscurs. D'autres sujets peuvent être abordés, selon les âges des enfants et l'intérêt des bénévoles, qui font l'objet d'activités ludiques, de jeux de rôles, pour un investissement des participants.

Naturellement, dans le domaine de la santé où l'erreur ne peut être admise, les interventions d'information et de sensibilisation doivent être bien encadrées. La rigueur de méthode dans la conception des projets doit être parfaitement lisible. Les animations que peuvent assurer des étudiants bénévoles, venant des filières médicales, doivent être ciblées sur des sujets précis dont ils peuvent ainsi avoir une connaissance exhaustive. Ils évitent tout rôle de prescripteur. Ces actions font l'objet d'une coopération entre établissements, professionnels de la santé et associations.

### **Lutte contre les toxicomanies**

Les premières sont, comme la MILDT a su le souligner, l'alcoolisme et le tabagisme. Les étudiants bénévoles peuvent être des relais d'information, qui organisent des interventions dans leurs établissements sur ces thèmes, des expositions, etc. Ils peuvent contribuer à assurer la diffusion de documents, et également, avec les formations adéquates, tenir des permanences d'accueil, toujours pour orienter vers les structures de prise en charge adéquate. L'écoute téléphonique fait partie de ces fonctions d'accueil et d'orientation.

### **Sécurité routière**

De la sensibilisation à l'action, les étudiants ont déjà pris des initiatives pour éviter que les accidents de la route ne soient la première cause de décès des 15-25 ans. Dans les initiatives dynamiques, le développement du covoiturage autour des événements festifs, avec conducteur autodésigné ou bénévole, mérite de progresser encore.

Aujourd'hui négligés par les grandes associations du secteur, des projets de sensibilisation à la sécurité routière, qui peuvent se dérouler dans les collèges, lycées et universités, permettraient une appropriation complète des sujets par les intervenants en même temps qu'ils bénéficient à leur public.

### **Accès au droit**

C'est en même temps un grand sujet d'injustice dans notre société, plus que jamais d'actualité, et un beau terrain pour que des bénévoles étudiants mettent en pratique leurs nouvelles compétences. Il s'agira bien sûr de bien délimiter leur rôle par rapport aux intervenants professionnels, et d'assurer un encadrement précis pour éviter des erreurs dangereuses.

### **Solidarité à l'université**

#### **Aide aux étudiants handicapés**

Les besoins des handicapés commencent dès le début de la scolarisation. Ceux qui parviennent aux études supérieures rencontrent encore bien des obstacles, dans les infrastructures souvent inadaptées.

À l'université, les besoins en prise de note, en particulier pour les étudiants souffrant de handicap auditif sont grands et bénéficieraient d'une mobilisation d'étudiants bénévoles. Dans l'accompagnement, il y a une multitude d'actions à mener permettant une meilleure intégration des étudiants handicapés. Le développement et l'accès aux cours de langue des signes, qui peuvent être proposés dans un cadre associatif, donneraient ensuite à des étudiants la possibilité d'être bénévoles pour l'accompagnement des sourds, pour des aides technique, humaine, juridique, etc.

#### **Accueil des étudiants étrangers**

L'université française est pour tout nouvel arrivant un labyrinthe, encore plus déroutant pour les étudiants étrangers, qui ont à apprivoiser une culture encore plus vaste. Il y a un réel déficit d'accueil, d'information, alors que les étudiants sont en général friands de rencontres interculturelles, d'échanges sur les expériences internationales. Organiser des bureaux d'accueil aux larges horaires d'ouverture, qui complètent les services universitaires, et où sorties et projets se décident, en même temps que s'échangent les informations sur les jobs étudiants est une activité relativement simple à mettre en place, favorisant la mixité.

---

## Au gouvernement, aux administrations centrales

Pour l'efficacité des politiques publiques et la vivacité de la culture démocratique, il s'agit d'accorder une plus grande importance au dialogue avec les citoyens. C'est une nouvelle conception de l'action publique que nous appelons de nos vœux, qui intègre au cœur des objectifs la mise en mouvement de la société pour plus de solidarité. Il faut dépasser la situation actuelle où quelques discours politiques appellent à la participation des associations et des bénévoles, tandis que les évaluations des partenariats ne sont conduites que sur des critères administratifs et opérationnels. Il faut accepter la pluralité des postures et des points de vue, et non s'inquiéter à la moindre contradiction, qui viendrait heurter un consensus trop souvent bâti sur la dépendance et l'instrumentalisation. Pour redonner du souffle à celui-ci, il est nécessaire de favoriser l'implication des citoyens dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Les jeunes et les étudiants sont demandeurs d'une pareille interpellation, tandis que la crise du rapport aux institutions les touche particulièrement.

Le bénévolat peut s'inscrire dans beaucoup de domaines thématiques. À condition que soit précisément définie l'articulation entre les différents acteurs, il est toujours porteur d'une efficacité et d'une légitimité supplémentaire pour les interventions publiques qu'il renforce.

Les programmes thématiques proposés dans ce rapport peuvent être rapidement soutenus par les administrations compétentes et relayés par les associations intéressées. Il est important d'insister sur la nécessité de lier développement des initiatives et des interventions civiques et solidaires avec des ambitions renouvelées de socialisation politique.

Nous préconisons :

1 – De lier progrès dans la concertation locale et soutien à une vie associative et bénévole autonome. La démocratie participative doit s'appuyer sur ses deux piliers que sont l'opération qui permet la connaissance et l'innovation, et le témoignage, révélant des chances et des besoins méconnus.

2 – D'évaluer systématiquement la possibilité que les nouvelles politiques publiques s'appuient entre autres vecteurs sur des acteurs bénévoles. Pour son efficacité même, et pour la vivacité de notre culture démocratique, il faut multiplier le nombre des acteurs et diversifier leurs postures, afin d'accroître l'efficacité des médiations sociales et politiques. Cela concerne notamment le champ de l'action sociale au sens le plus étendu.

3 – D'abandonner une conception du partenariat avec les associations qui les assimile trop souvent à des entreprises sous-traitantes. D'aider les associations à être gérées avec rigueur et dans la transparence, mais de former les agents de l'administration à dépasser une simple

logique administrative pour entrer véritablement dans une démarche de contractualisation. Dans cet esprit, il importe d'en finir le plus rapidement possible avec les associations parapubliques qui pullulent encore.

4 – De prévoir à l'inverse des financements spécifiques pour encourager les associations à mettre en mouvement et accompagner un nombre croissant de bénévoles. Il s'agit alors de considérer les conditions indispensables à cette fin, comme la définition précise des programmes d'action, le suivi et la formation des bénévoles, l'évaluation des actions menées, qui réclament des moyens spécifiques.

5 – De ne pas négliger l'enjeu de la socialisation politique, en conséquence d'inclure ces objectifs particuliers dans les partenariats négociés avec les associations. Cela concerne tout autant la vie interne des associations, depuis l'adhésion jusqu'à la définition et au contrôle des stratégies, que la participation de celles-ci et des bénévoles au débat public, à partir de leurs expériences particulières.

6 – De décliner dans l'ensemble des secteurs et à tous les niveaux une démarche de définition des engagements réciproques généraux, dans l'esprit de la charte signée entre le gouvernement et la Conférence permanente des coordinations associatives.

7 – De mettre en œuvre dans les plus brefs délais le volontariat de cohésion social, pour permettre aux jeunes une forme d'engagement particulièrement enrichissante. Nombreux sont ceux qui souhaitent, au cours ou à la fin de leurs études, s'engager à temps plein pour quelques mois dans une action à forte utilité sociale, comme cela est courant dans plusieurs pays voisins.

---

## Aux collectivités locales

Les collectivités locales sont au premier rang dans le perpétuel combat pour mieux vivre ensemble. Il leur revient souvent d'observer les situations les plus dramatiques et de tenter d'y remédier. Elles sont aussi garantes avec l'État de la cohésion sociale dans toutes ses dimensions. La loi sur la démocratie locale permet des avancées notables, qui peuvent encore gagner en ambition et en généralisation. Il s'avère de plus en plus nécessaire d'inventer de nouveaux lieux de concertation politique. Mais le seul processus délibératif n'est pas suffisant ; sans la mobilisation permanente des habitants, les conseils consultatifs locaux ou thématiques peuvent même devenir des instruments de confiscation du débat public.

Par nature, elles connaissent l'ensemble des acteurs sur leur territoire de compétence. Au fil des étapes de la décentralisation, elles jouent un rôle croissant dans l'articulation des rôles et des projets des différents intéressés quelle que soit leur nature.

Leurs liens avec les associations sont innombrables et essentiels. Mais, pour des raisons de commodité notamment, le partenariat est souvent allé trop loin dans la subordination de l'opérateur associatif à l' élu décideur. La célébration du centenaire de la loi de 1901 donne une excellente occasion pour entamer une redéfinition des termes des coopérations.

Nous préconisons :

1 – De prendre en considération dans tous les domaines l'apport du bénévolat au développement local et à la cohésion sociale. Dans cet esprit, il s'agit de mettre en relation l'ensemble des nouvelles mesures adoptées avec des nouvelles possibilités d'implication opérationnelle ou délibérative des habitants.

2 – De s'inscrire activement dans un rôle de fédération des intervenants, sans lequel des activités même bien pensées peuvent s'avérer contre-productives. Rien n'est plus néfaste que la mise en œuvre de programmes exogènes qui font fi du travail des acteurs locaux déjà établis. Les collectivités locales peuvent beaucoup apporter à la nécessaire phase de diagnostic préalable à l'action.

3 – De favoriser la mobilisation de bénévoles en soutenant notamment la fondation ou le développement de centres locaux du bénévolat, qui doivent être aptes à dialoguer avec les associations ainsi qu'à mobiliser et à accueillir les bénévoles suivant les modèles proposés précédemment.

4 – D'encourager l'autonomie des associations en nouant avec elles des engagements réciproques respectueux de l'identité de chacun des contractants. De favoriser au-delà le dynamisme politique des associations, en les aidant notamment à vivifier leur démocratie interne et la participation des bénévoles à la définition du projet collectif.

---

## Aux établissements d'enseignement supérieur

Tout indique la responsabilité essentielle des établissements dans le développement du bénévolat et des initiatives étudiantes. La comparaison avec les autres pays européens est à cet égard frappante, de même que celle qu'il est aisé de faire en France entre les universités et les écoles supérieures préoccupées ou non par ces sujets. Les freins posés par l'institution sont remarquablement efficaces, tandis que les incitations habiles rencontrent très vite l'engouement des étudiants pour les projets collectifs ou l'action sociale.

Au-delà de ses activités essentielles de recherche et de certification, l'enseignement supérieur se doit également d'accompagner la maturation de jeunes citoyens et de contribuer à la cohésion sociale générale. Il s'agit de persévérer dans la nouvelle direction indiquée notamment par la circulaire du ministère de l'Éducation nationale du 29 août 2001, puis par la campagne en faveur de « l'envie d'agir », dont Luc Ferry a pris l'initiative.

À l'heure où se développe très heureusement la validation des acquis de l'expérience, il s'agit enfin d'être très attentif aux liens entre l'éducation formelle dispensée par les établissements et les compétences acquises au cours d'activités bénévoles. Il est très certainement positif de favoriser l'apprentissage de compétences sociales et pratiques au sein d'associations, qui peuvent être validées académiquement. Il importe pourtant de ne pas confondre ce qui s'apparente à un stage et un engagement libre, dont le bénévole est responsable en dernier ressort.

Nous préconisons :

1 – De détailler dans les projets quadriennaux des établissements les moyens dont ils se dotent pour développer le bénévolat et les initiatives étudiantes. Ce moment essentiel à la vie d'un établissement montre encore trop souvent que ces enjeux sont négligés pratiquement, malgré leur présence dans des discours encore bien éthérés. Le concours du ministère de l'Éducation nationale est indispensable. La contractualisation entre les deux parties doit pratiquement favoriser la mise en place des recommandations de la circulaire du 29 août 2001. L'implication des établissements l'est encore davantage, tant les projets doivent être portés effectivement par les acteurs locaux.

2 – De se doter d'un dispositif de médiation permanente dont le rôle soit l'encouragement et l'accompagnement des engagements étudiants. La généralisation des bureaux de la vie étudiante demandée par le ministre en charge de l'Enseignement supérieur va dans ce sens. Il faut que les porteurs de projets et les aspirants au bénévolat sachent vers qui se tourner au sein de l'administration pour faciliter leur engagement.

3 – D'organiser des occasions de mises en valeur de la vie associative et de rencontre des acteurs engagés, pour rapprocher les étudiants

intéressés des points d'appui et des associations instituées qui pourraient permettre de concrétiser leur « envie d'agir ».

4 – De valoriser, par le biais de conventions notamment, la formation de personnes morales associatives par les étudiants. Il ne suffit pas d'encourager les individus à s'engager ; il faut encore reconnaître les personnalités morales dont ils se dotent collectivement et engager de véritables démarches partenariales.

5 – De mettre en œuvre des unités d'étude de découverte de la vie associative. Comprenant des enseignements autour du droit des associations, de leur histoire, ainsi que des éléments relatifs à la méthodologie de la conduite de projets, elles représentent un moyen pour les établissements de dispenser des compétences utiles en même temps qu'un signe fort pour encourager les étudiants à s'engager.

6 – De favoriser l'organisation de stages pratiques au sein d'associations. Dans la mesure où sont reconnues les compétences qu'apportent les pratiques associatives, il est souhaitable que se multiplient des unités d'études mêlant enseignements théoriques et application pratique sous forme de stage donnant lieu à un rapport. De pareilles mises en situations peuvent apporter beaucoup aux étudiants dans leur compréhension de la société, sans pour autant empiéter sur l'espace de liberté que constitue le bénévolat puisque la nature du stage est bien affirmée.

7 – De s'appuyer sur les engagements étudiants pour mieux s'inscrire dans leur territoire. Ceux-ci représentent un vecteur d'intégration trop souvent mésestimé dans les stratégies des établissements comme des collectivités locales. De nombreux exemples dans des villes moyennes comme dans de très grandes communes montrent pourtant comment il est possible de parier sur l'énergie des étudiants pour rapprocher les campus des quartiers et des habitants, et pour mieux mutualiser les ressources et les compétences des uns et des autres.

---

## Aux associations

Trop d'associations s'habituent à fonctionner sans bénévole, et particulièrement sans jeune. Or, le fait associatif perd de son sens quand il ne fédère plus que des professionnels et des usagers.

Les nouveaux engagés ont certes des attentes qui diffèrent des modèles établis. Ils peuvent pourtant apporter un sens et un souffle nouveau à celles des associations qui s'embourbent dans le seul fait gestionnaire.

Il s'agit de faire le pari du bénévolat et de l'assumer. Il importe que le plus grand nombre d'associations dépassent la frilosité qui les guette et se fixent comme mode de vie le renouvellement permanent. Il s'agit qu'elles sachent laisser de la place en leur sein, à tous les niveaux, à ceux qui désirent les rejoindre, quand bien même leurs comportements diffèrent des coutumes en vigueur.

Ce pari passe par une publicité accrue des possibilités d'engagement, par l'amélioration de l'accueil et de la formation des bénévoles, mais en premier lieu par une réflexion plus poussée sur ce qui est demandé à ceux que les associations vont interpeller. Sans définir avec attention le rôle des bénévoles et leur appropriation progressive de l'identité associative, aucun progrès notable ne peut être accompli.

Car l'enjeu est non seulement l'ouverture aux bénévoles mais aussi l'encouragement à leur participation civique. L'engagement d'un bénévole n'est pas équivalent selon qu'il est adhérent ou non de son association, selon qu'il prend ou non part aux débats internes. Le formalisme a montré ses limites, il s'agit de faire avec les nouveaux engagés tels qu'ils sont plutôt que tels qu'étaient leurs prédécesseurs. Ces évolutions n'exonèrent pourtant pas, au contraire, les associations de leur rôle d'éducation civique.

Elles gagnent enfin à s'investir davantage dans ce sens dans l'espace public. Pour avoir un sens, la démocratie participative est tenue de s'appuyer sur la multiplicité de positions complémentaires. Les associations doivent toujours être en quête d'un espace de dialogue supplémentaire pour vivifier le débat démocratique, en veillant à l'ouvrir toujours davantage aux citoyens.

Nous préconisons :

1 – De s'interroger spécifiquement sur le rôle des bénévoles en leur sein et sur les activités qui pourraient leur être confiées. Ce ne sera pas facile de définir des activités et des programmes satisfaisant tout à la fois aux exigences du projet associatif et des partenariats établis et aux attentes des bénévoles et des autres intervenants. C'est pourtant un effort utile pour donner plus de sens et de qualité aux stratégies associatives.

2 – De veiller notamment à s'ouvrir aux jeunes qui sont tout prêts à participer activement à des programmes civiques et solidaires ; de se rapprocher en ce sens d'associations étudiantes qui peuvent devenir des

intercesseurs efficaces, à l'instar du projet de charte spécifique en cours de discussion entre la Conférence permanente des coordinations associatives et Animafac. Cela demande certainement des efforts supplémentaires d'adaptation, pour répondre à des attentes spécifiques, mais c'est l'avenir et la légitimité des associations en place qui est en jeu.

3 – De s'assurer en tous les cas de la qualité de l'accueil, de la formation et du suivi des bénévoles au sein de l'association. Cela a été montré : sans effort en la matière, les nouveaux bénévoles qui s'adresseront aux associations les désertent avant même d'avoir fait la preuve de leur incompétence. À l'inverse, des expériences remarquables montrent le sérieux et l'engagement dont ils peuvent faire preuve dès lors que l'accompagnement de leur participation est adapté.

4 – De faire preuve d'ambition en termes de socialisation politique interne. Ainsi, sans jamais faire preuve d'un excès de rigidité qui a déjà fait trop de ravages, de chercher en permanence à faire participer davantage les bénévoles à la vie associative, en adhérant, en débattant, en prenant des initiatives et des responsabilités. Attention, la solution formelle n'est jamais satisfaisante : ce n'est pas en élisant des nouveaux pour cette seule qualité que l'on peut faire évoluer une association, mais bien en dynamisant un débat qui fait d'eux les porteurs d'une conception innovante du projet collectif.

5 – De faire valoir aux bailleurs de fonds l'aspect essentiel tant du bénévolat que de la participation politique associative, qui réclament et méritent des financements à la hauteur des enjeux. Il s'agit de toujours chercher à convaincre de cela ses partenaires. Rien ne sera jamais acquis. Mais la solution de facilité qui conduit à céder à une logique contradictoire avec le projet associatif n'est jamais bonne à long terme.

6 – De faire vivre avec ambition la démocratie participative, toujours respectueuse de la primauté du fait électoral, mais consciente de son apport pour la vivacité de notre culture démocratique. C'est une nouvelle fois aux deux piliers que sont la capacité opérationnelle et le témoignage enrichi par l'expérience qu'il faut faire appel de façon équilibrée.

---

## Aux étudiants

Les raisons de ne pas s'engager sont bien nombreuses. Les études prennent du temps, les amis et la famille pareillement, les loisirs se font plus prenants... Quelle disponibilité reste-t-il pour ceux qu'on ne connaît pas, pour la société dans son ensemble ?

En peu de temps, la France semble passée de la désespérance devant le chômage de masse à une euphorie assoupie, à peine troublée par la persistance de la précarité, la perspective de maigres retraites et quelques catastrophes naturelles souvent loin de son jardin.

La jeunesse, auparavant tétanisée par la peur du sida ou d'un avenir professionnel incertain, se plaît aujourd'hui à des longues transitions, largement consacrées à rentabiliser une carte d'accès illimité au cinéma ou à explorer dans leurs moindres détails les univers des jeux vidéos. Ce qu'elle plébiscite : le *cocooning* et les vacances.

Le système scolaire, par tradition et par inquiétude, paraît avoir pour préoccupation première le fait de discipliner les élèves. Un marketing toujours plus présent et oppressant conditionne la satisfaction à la consommation, donne le primat à l'immédiateté du geste d'achat. Entre ces deux « écoles », quel espace reste-t-il au don de temps au bénéfice de la collectivité ?

Pourtant, dans le même temps, les deux tiers des jeunes souhaitent agir pour plus de solidarité. Pourtant, chaque année se révèlent de nouveaux bénévoles, se fondent de nouvelles associations...

C'est ce pari de la participation à la vie publique qu'il s'agit de relever. Chacun peut trouver une forme d'engagement correspondant à sa personnalité. Intervenir bénévolement, prendre des initiatives civiques ou solidaires, assumer des responsabilités collectives... tout est possible à condition de se prendre en main.

À l'heure où des efforts indéniables sont accomplis par les pouvoirs publics, il importe que les jeunes et les étudiants passent du désir à l'acte, de l'intérêt manifeste pour des valeurs et des formes d'engagements à des contributions actives de citoyens qui s'assument.

---

# Annexes



---

# Lettre de mission

*Ministère de l'Emploi et de la Solidarité  
Le directeur du cabinet  
Ministère de l'Éducation nationale  
Le directeur du cabinet*

Paris, le 4 septembre 2001

*Monsieur,*

*En cette année de célébration du centenaire de la loi 1901 qui est aussi consacrée par les Nations unies « année internationale du volontariat », le ministère de l'Emploi et de la Solidarité et celui de l'Éducation nationale ont décidé, dans une phase de mise en cohérence des politiques associatives de leurs départements ministériels respectifs, d'agir ensemble pour le développement des engagements bénévoles des étudiants et leur aptitude à participer à la démocratie de proximité.*

*Pour les étudiants, le développement du bénévolat est un moyen de découvrir la société, d'exercer leur sens des responsabilités, d'acquérir de nouvelles compétences tant pour leur vie professionnelle que civique.*

*Pour les associations qui encadrent ces bénévoles étudiants, ils apportent un nouveau souffle militant. Mettant à disposition leurs compétences, acquérant de l'expérience et faisant naître de nouvelles pratiques, les bénévoles étudiants représentent une chance remarquable pour le monde associatif.*

*Pour le monde universitaire, le développement du bénévolat étudiant est vecteur d'un meilleur ancrage des campus dans leur territoire et d'un approfondissement de leurs liens avec les collectivités locales. Il est grand temps d'ouvrir les campus aux quartiers qui les environnent et de dynamiser des échanges mutuellement utiles et enrichissants.*

*Dans l'action du gouvernement pour plus de solidarité et de démocratie, le développement de pratiques associatives et bénévoles au cours de la période de formation initiale est porteur de beaucoup d'espoirs pour ses effets concrets et immédiats, notamment dans le domaine des luttes contre les exclusions et les discriminations. Mais il importe également en ce qu'il peut diffuser un état d'esprit plus solidaire et civique, et contribuer à redonner de la vigueur à la culture démocratique de notre pays.*

*La mission qui vous est confiée porte sur l'identification des pratiques innovantes et la description des dispositifs dont l'efficacité est révélée. Il s'agira, à partir notamment des expérimentations réussies à Nancy, de proposer des modes d'intervention susceptibles d'être adaptés sur l'ensemble du territoire, voire à l'étranger. Cette modélisation devra faire apparaître les thèmes et domaines d'intervention où l'engagement des bénévoles étudiants sera utile. La recherche de ces nouveaux champs d'engagement peut inclure des domaines aussi divers que la santé, l'accompagnement scolaire, l'accès au droit, l'environnement, l'encadrement de pratiques sportives, la restauration du lien social notamment dans les quartiers en difficulté économique, sociale et culturelle.*

*Dans cette perspective, vous veillez particulièrement :*

- à détailler les types d'actions qui bénéficieraient particulièrement de l'engagement de bénévoles étudiants ;*
- à recenser les partenaires institutionnels et associatifs qui pourraient s'associer au développement des actions citoyennes étudiantes ;*
- à proposer des modalités de coopération entre l'ensemble des acteurs concernés.*

*Vous nous rendrez un prérapport à l'occasion de la rentrée universitaire, pour accompagner la volonté de généraliser les initiatives étudiantes civiques et sociales à l'ensemble du territoire national qui conduit les ministères de l'Emploi et de la Solidarité et de l'Éducation nationale à mutualiser les moyens, de sorte que les bonnes pratiques bénéficient à tous.*

*Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.*

Christian VIGOUROUX

Christian FORESTIER

---

# Composition du comité de pilotage

## Associations

Association de la fondation étudiante pour la ville : Nicolas Delesque  
Centre national du volontariat : Patrick Borel  
Groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées :  
Romain Malvoisin  
Mouvement rural de la jeunesse chrétienne : Olivier Levent  
Scouts de France : Anne Furst  
Uniscités : Géraldine Chalançon

## Coordinations associatives

Animafac : Fabien Gaulué  
Civisme et Démocratie : Jean-Marie Montel  
Comité national olympique sportif français : André Leclerc  
Coordination environnement : Marc-William Millereau  
UNIOPSS : Jean-Michel Bloch-Lainé

## Chercheurs et experts

Martine Barthélemy (Centre d'étude de la vie politique française)  
Jean Bastide (Conseil économique et social)  
Nadia Bellaoui (Conseil national de la vie associative)  
Jacqueline Costa-Lascoux (Centre d'étude de la vie politique française)  
Bernard Roudet (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire)

## Représentants les pouvoirs publics

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité : Jean Alègre, conseiller technique  
de la ministre  
Ministère de l'Éducation nationale : Christophe Borgel, conseiller technique  
du ministre  
Ministère de la Jeunesse et des Sports : Marc Filippi, DJEP



---

# Liste des rencontres et auditions dans le cadre de la mission

## Administrations publiques

- **Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité**
  - Direction générale de la santé
  - Direction générale de l'action sociale
  - Direction générale à l'emploi et à la formation professionnelle
  - Délégation interministérielle aux personnes handicapées
  - Délégation interministérielle à l'insertion des jeunes
  - Délégation interministérielle à la ville et au développement urbain
  - Délégation interministérielle à la famille
  - Délégation interministérielle à l'innovation sociale et à l'économie sociale
  - Mission interministérielle de lutte contre les drogues et toxicomanies
- **Ministère de la Justice**
  - Direction de la protection judiciaire de la jeunesse
  - Direction de l'administration générale et de l'équipement
- **Ministère des Affaires étrangères**
  - Direction de la coopération internationale et du développement
- **Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche**
  - Direction de l'enseignement supérieur
  - Direction des affaires scolaires
  - Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
  - Direction de la recherche
- **Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement**
  - Direction de la sécurité et de la circulation routière
- **Ministère de l'Agriculture et de la Pêche**
  - Direction de l'espace rural et des forêts
- **Ministère de la Culture et de la Communication**
  - Direction des musées de France
  - Délégation au développement et à l'aménagement du territoire
- **Ministère des Sports**
  - Direction des sports

## Collectivités locales

Association des régions de France  
Assemblée des départements de France  
Association des maires de France  
Association des villes universitaires de France  
Région Ile-de-France  
Région Aquitaine  
Conseil général de Meurthe-et-Moselle  
Mairie de Paris  
Mairie de Rouen  
Mairie de Nantes

## Enseignement supérieur

Conférence des présidents d'université  
Conférence permanente des directeurs des écoles et formations d'ingénieurs  
Centre national des œuvres universitaires et scolaires  
Charte des grandes écoles  
Université de Paris Sorbonne  
Université Pierre et Marie Curie  
Université Haute-Bretagne  
Université Robert Schuman

## Organisations représentatives étudiantes

Fédération des associations générales étudiantes  
Promotion et défense des étudiants  
Union nationale des étudiants de France

## Associations et coordinations associatives

ACCEDE  
Animafac  
Association de la fondation étudiante pour la ville  
AIDES  
Architecture et Développement  
Artisans du monde  
Association de placement et d'aide pour les jeunes handicapés  
Association des paralysés de France  
Association française des volontaires du progrès  
Art + Université + Culture  
ATD Quart-Monde  
Avenir Santé  
Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active  
Centre national du volontariat  
Centre de réflexion et d'information pour le développement

CIDEM, associations pour le civisme et la démocratie  
Comité national de liaison des régies de quartier  
Comité national des entreprises d'insertion  
Conférence permanente des coordinations associatives  
Conseil national des associations de jeunesse et d'éducation populaire  
Comité national olympique sportif français  
Coordination des associations et fédérations culturelles  
Coordination française pour le lobby européen des femmes  
Coordination Sud  
Le Courrier de Bovet  
Croix-Rouge française  
Débarquement jeunes  
Éclaireuses et éclaireurs de France  
Éclaireuses et éclaireurs unionistes de France  
Étudiants et Développement  
Europartenaires  
Fais nous rêver  
Familles rurales  
Fédération nationale des centres sociaux  
Fédération nationale des associations de familles rurales  
Fédération nationale des associations d'usagers de transports  
Fédération nationale Léo Lagrange  
Fédération des sociétés d'amis des musées  
Fédération française des écomusées et des musées de société  
Fédération française des maisons de jeunes et de la culture  
Fédération unie des auberges de jeunesse  
FONDA (fondation pour la vie associative)  
Les Francas  
France nature environnement  
Groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées  
Groupement des retraités éducateurs sans frontières  
Guilde des doctorants  
Iastar, la fédération des radios campus  
Ingénieurs sans frontière  
Jeunesse ouvrière chrétienne  
Ligue de l'enseignement  
Ligue des droits de l'homme et du citoyen  
Maison des étudiants de Nantes  
Médecins du monde  
MixCité  
Mouvement de défense de la bicyclette  
Mouvement jeunes femmes  
Mouvement rural de la jeunesse chrétienne  
La prévention routière  
Les restaurants du cœur  
La route des jeunes  
Scouts de France  
Secours catholique  
Secours populaire français  
Solidarité Sida

SOS Attentats  
Starting block  
Union nationale des associations familiales  
Union nationale interfédérale des œuvres privées sanitaires et sociales  
Union nationale des associations socio-éducatives intervenant dans le champ judiciaire  
Union nationale des associations de sauvegarde de l'enfance, de l'adolescence et des adultes  
Union Rempart  
Uniscité  
Villes et cinéma

## Personnalités auditionnées

Martine Barthélemy, CEVIPOF  
Jacqueline Costa Lascoux, CNRS/IEP  
Claude Patriat, université de Bourgogne  
Thomas Rogé, délégué national à la vie lycéenne  
Joël Roman, revue *Esprit*  
Bernard Roudet, INJEP  
Maud Simonet-Cusset, CNRS  
Lionel Stoléru, fondateur du Génépi

---

# Bibliographie

- Annuaire électronique des associations étudiantes*, Animafac, 2002.
- Les dons et le bénévolat en France, résultats des enquêtes réalisées en 1990, 1993, 1996*, Édith Archambault, Judith Boumendil, Laboratoire d'économie sociale de la Sorbonne et Fondation de France.
- Le secteur sans but lucratif, associations et fondations en France*, Édith Archambault, Economica, 1996.
- La condition de l'homme moderne*, Hannah Arendt, Calmann-Lévy, 1961.
- Les libertés d'association : histoire étonnante de la loi 1901*, J.-C. Bardoux, Juris Éditions, 2000.
- Associations : un nouvel âge de la participation ?*, Martine Barthélemy, Presses de Science-Po, 2000.
- Fondements et dimensions de la participation associative des étudiants à l'université*, Valérie Becquet, thèse soutenue à l'université de Caen, mars 2001.
- « L'univers des associations étudiantes », Valérie Becquet et Matthieu Crocq, *Factuel la Revue*, Animafac, 1998.
- Les métamorphoses de la question sociale*, Robert Castel, Gallimard, 1995.
- Jeunesse, le devoir d'avenir*, Dominique Charvet, La Documentation française, 2001.
- Baromètre CIDEM de la citoyenneté*, sondage Sofres effectué pour l'association « Civisme et Démocratie », décembre 2002.
- « La participation électorale au printemps 2002 – De plus en plus de votants intermittents », François Clanché, *Insee Première*, n° 877, janvier 2003.
- « Le milieu associatif de 1983 à 1996 », Emmanuelle Crenner, *Insee Première*, n° 542, septembre 1997.
- « Développement universitaire et développement territorial, l'impact du plan U 2000 : 1990-1995 », *Informations et Analyses*, DATAR, La Documentation française, 1998.
- Vécus et attentes des principaux acteurs des centres sociaux*, P. Dubéchet, P. le Quéau, M.-O. Simon, CREDOC, Collection des rapports n° R214, juillet 1998.
- « La hausse du niveau de formation : la durée des études a doublé en 50 ans », M.-A. Estrade, C. Minni, *Insee Première*, n° 488, septembre 1996.

« Le recrutement social de l'élite scolaire depuis quarante ans », Michel Euriat, Claude Thélot, *Éducation et formations*, n° 41, juin 1995.

*Le métier de bénévole*, Dan Ferrand-Bechmann, *Economica*, février 2000.

« Bénévolat, vie associative et formation des jeunes », Dan Ferrand-Bechmann, *Actualité de la permanente*, n° 147, mars 1997.

*Bénévolat et solidarité*, Dan Ferrand-Bechmann, Syros-La Découverte, réédition 1995.

*L'histoire des étudiants de 1945 à nos jours*, Didier Fischer, Flammarion, 2000.

*La nouvelle économie sociale : efficacité, solidarité et démocratie*, ouvrage collectif sous la direction de C. Fourel, avril 2001.

« Huit Français sur dix concernés par la vie associative », C. Fourel, Jean-Pierre Loisel, *Consommation et modes de vie*, n° 133, CREDOC, février 1999.

*Le syndicalisme étudiant*, Michel de la Fournière et François Borella, Seuil, 1957.

*Le monde des étudiants*, Olivier Galland, PUF, 1995.

*Les étudiants*, Olivier Galland et M. Oberti, La Découverte, 1996.

*Modes de vie étudiants*, Olivier Galland, FNSP, 1994.

*La religion dans la démocratie – parcours de la laïcité*, Marcel Gauchet, « Le débat », Gallimard, 1998.

« Économie des partis et rétributions du militantisme », Daniel Gaxie, *Revue française de Science Politique*, vol. 27, n° 1, février 1977, p. 123-154.

*Les conditions de vie des étudiants*, Claude Grignon (dir.), enquête OVE, PUF, 2000.

« Les jeunes de 1950 à 2000 : un bilan des évolutions », *INJEP*, n° 51, 2001.

« Présidentielle, malaise de l'électeur », Jérôme Jaffré, in *Le Monde*, 5 mars 2002.

*La fin des militants ?*, Jacques Ion, Éditions de l'Atelier, 1997.

*Étude sur la politique de vie associative étudiante au sein des écoles et formations d'ingénieurs*, Florence Kunian, OVE, novembre 2002.

« Panorama européen des engagements étudiants », Florence Kunian, *Factuel la Revue*, Animafac, 2001.

*La citoyenneté étudiante : intégration, participation, mobilisation*, Christian Le Bart et Pierre Merle, PUF, 1997.

*Les Français et la vie associative*, Jean-Pierre Loisel, Collection des rapports, n° 201, CREDOC, juillet 1999.

*Qu'est-ce que la richesse ?*, Dominique Méda, Aubier, 1999.

« Le développement de l'engagement associatif et des initiatives étudiantes », circulaire n° 01-159 du 29 août 2001, ministère de l'Éducation nationale, parue au *BO* n° 32, 6 septembre 2001.

*Repères et références statistiques -2002 sur les enseignements, la formation et la recherche*, ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche.

*Guide du bénévole*, ministère de la Jeunesse et des Sports, septembre 2000.

*Produire les solidarités, la part des associations*, ouvrage collectif, MiRe et Fondation de France, mai 1998.

*Histoire de l'UNEF*, Alain Monchablon, PUF, 1983.

*Étude sur les motivations et l'engagement des étudiants à l'AFEV : le quantitatif*, P. Morlet, sous la direction de Dan Ferrand-Bechmann, J.-P. Masse, CESOL, mars 2000.

« Le nouveau bénévolat veut être payé de retour », J.-M. Normand, *Le Monde*, août 2001.

*Les étudiants et la solidarité internationale*, Véronique Picard, association « Étudiants et Développement », 1998.

*Apprendre à danser les chaînes*, Thomas Poirier et Guillaume Houzel, « Les Cahiers du radicalisme », Balland, 1999.

*Économie du comportement bénévole, théorie et étude empirique*, Lionel Prouteau, collection « Approfondissement de la connaissance économique », Economica, 1997.

*L'esprit associatif*, Patrice Renard et Guillaume Houzel, Animafac, 2001.

*Des jeunes et des associations*, Bernard Roudet (dir.), collection « Débats jeunesse », L'Harmattan, 1996.

« Profils et parcours des responsables associatifs étudiants », Cécile Rucklin, *Factuel la Revue*, Animafac, 2002.

*Rapport à Madame la ministre de la Justice*, Denis Salas et Guillaume Houzel, 1999.

*Le bénévolat au sein des communautés EMMAUS de l'UCC : synthèse*, M.-O. Simon, C. Olm, UCC/CREDOC, avril 2001.

« Le bénévole et le *volunteer*, ce que traduire veut dire », Maud Simonet-Cusset, in « Une seule solution, l'association ? socio-économie du fait associatif », *La Revue du MAUSS*, n° 11, La Découverte, 1998.

« Étudiants américains : le bénévolat, une affaire d'État », Maud Simonet-Cusset, *Factuel la Revue*, n° 2, Animafac, janvier 1998.

*Ressources, financements publics et logiques d'action des associations*, Viviane Tchernonog, enquête nationale CNRS-Matisse auprès des associations, 1999.

*La supériorité scolaire des filles*, Jean-Pierre Terrail, La Dispute, 1997.  
« Études supérieures et départ du domicile parental », Béatrice Tiphaine,  
*OVE Infos*, n° 3, septembre 2002.  
*Le sacre du temps libre, la société des 35 heures*, Jean Viard, Éditions de  
l'Aube, février 2002.